

Les bonnes pratiques émergentes de
**LA LUTTE CONTRE LES PIRES
FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS**
dans les communautés de producteurs
de cacao d'Afrique de l'Ouest



Les bonnes pratiques émergentes de
**LA LUTTE CONTRE LES PIRES
FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS**
dans les communautés de producteurs
de cacao d'Afrique de l'Ouest

Bonnes pratiques émergentes: origine et concept — 17

Objectifs — 18

Contexte — 19

Démarche — 26

Action publique et renforcement des capacités nationales — 29

1.1 Législation et politique — 29

Contexte — 29

Initiatives déjà menées — 29

Enseignements tirés — 34

Bonnes pratiques émergentes — 35

Action locale et responsabilisation des communautés — 67

Contexte — 67

Initiatives déjà menées — 67

Enseignements tirés — 73

Bonnes pratiques émergentes — 75

Amélioration de la chaîne d'approvisionnement du cacao — 85

Contexte — 85

Initiatives déjà menées — 87

Enseignements tirés – ou non — 91

Bonnes pratiques émergentes — 91

Approches intégrées et coordonnées — 97

Contexte — 97

Initiatives déjà menées — 102

Enseignements tirés — 106

Bonnes pratiques émergentes — 107

Concevoir, suivre et évaluer les interventions — 111

Contexte — 111

Initiatives déjà menées — 111

Enseignements tirés — 117

Bonnes pratiques émergentes — 123

Conclusions & Sources — 127

1.2 Mise en œuvre des politiques – Renforcement des services publics — 40

Contexte — 40

Initiatives déjà menées — 41

Enseignements tirés — 48

Bonnes pratiques émergentes — 50

Graphisme

Grand Krü, Berlin

Daniel Krüger — Directeur artistique, daniel@grandkrue.de

Photo page de couverture

Kay Chernush pour ICI



Cette étude a été coordonnée par

l'International Cocoa Initiative et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE. Les idées exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OCDE ou des gouvernements des pays membres.

Ce travail est issu d'une Initiative régionale

pour lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les exploitations de cacao en Afrique de l'Ouest. Impulsée par le gouvernement belge en 2008, l'Initiative a été coordonnée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE. Elle a bénéficié d'un financement spécifique du Ministère belge des Affaires étrangères et Coopération au développement. Il est également redevable dont Les financements réguliers des autres membres contributeurs du Club ont également permis à l'équipe du Secrétariat de contribuer à cette initiative.

Avant-propos

Dans le monde, selon le Bureau International du Travail, plus de 215 millions d'enfants travaillent dans des activités considérées comme à abolir. Parmi eux, 152 millions sont âgés de moins de 15 ans et 115 millions effectuent des activités dangereuses. Il n'existe que peu de données fiables relatives au travail des enfants dans les plantations de cacao ouest-africaines. Toutefois, des enquêtes montrent que beaucoup d'entre eux portent des charges très lourdes, utilisent des objets (machettes) très coupants et certains manipulent des engrais et des pesticides chimiques. Ce type d'activités représente un danger réel pour l'enfant. De plus, il est souvent privé (complètement ou temporairement) de la possibilité d'aller à l'école, ce qui hypothèque son avenir et limite son potentiel de développement.

Confrontés aux réalités de la pauvreté rurale et au manque d'infrastructures, les producteurs de cacao font souvent appel au travail de leurs enfants pour réduire les coûts du travail sur la parcelle familiale, où le cacao est produit. Ils considèrent également que l'apprentissage des tâches liées à la production de cacao est une nécessité pour assurer l'avenir de leurs enfants qui, le plus souvent, travailleront à leur tour dans le secteur agricole. Il s'agit donc de prendre toutes les mesures afin d'assurer que l'appui apporté par les enfants n'est ni dangereux ni réalisé au détriment de leur éducation.

La lutte contre l'exploitation des enfants est une entreprise universelle rassemblant une communauté d'acteurs si nombreuse, dans un si grand

nombre de pays et d'une telle diversité qu'il est impossible d'en dessiner les contours. A tous les niveaux, local, national, régional et international, les initiatives se multiplient. Tous les individus, organisations de la société civile, gouvernements, parlementaires, syndicats, organisations internationales et industries à l'origine de ces initiatives constituent une alliance de-facto dont la variété des interventions doit être encouragée. En 2008, le gouvernement belge a demandé au Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de s'investir à son tour.

Face à la complexité et à l'étendue du problème, il est aujourd'hui impératif de développer une approche intégrée et participative ainsi que de rassembler et de disséminer, le plus largement possible, les bonnes pratiques déjà reconnues. C'est dans cette optique que la fondation ICI – International Cocoa Initiative (fondée en 2002), qui représente un partenariat au caractère unique entre l'industrie du cacao et des organisations de la société civile, a décidé d'appuyer la présente publication.

70% de la production mondiale de cacao est cultivée en Afrique de l'Ouest. Le travail des enfants y pose des problèmes graves, dans certains cas inadmissibles. Ces problèmes existent certes en Côte d'Ivoire et au Ghana, qui se partagent le plus grand bassin de production, mais ils sont également présents en Sierra Leone, au Nigeria, au Cameroun ... Dépassant les limites de la ferme cacaoyère, ils s'inscrivent dans des communautés villageoises souvent

construites sur des traditions migratoires anciennes sur lesquelles s'est parfois greffé un trafic d'enfants, marginal mais intolérable. Ils renvoient à des pratiques et à des logiques présentes dans beaucoup d'autres secteurs d'activités comme la pêche, les mines, le travail domestique, etc.

La communauté internationale s'est dotée d'un ensemble de règles et de normes universelles non négociables. Ces références représentent des objectifs à atteindre. Ils impliquent un travail de sensibilisation important auprès des communautés locales, et la nécessité de les ancrer dans leur contexte de manière à ce que les communautés puissent se les approprier.

«L'alliance» évoquée plus haut est à l'œuvre pour, jour après jour, progresser vers ces objectifs. L'histoire, y compris dans les pays qui aujourd'hui souffrent davantage de ce mal, montre qu'il s'agit d'un travail en profondeur – donc lent et difficile. Néanmoins, des progrès sont déjà visibles. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts de lutte contre le travail des enfants en les inscrivant dans une approche holistique et participative qui permette, par la mise en place de mécanismes de mobilisation sociale, d'améliorer les conditions de vie des populations. Les expériences de terrain montrent que des changements positifs peuvent alors se développer. C'est pourquoi il est important d'être attentif aux bonnes pratiques émergentes de l'expérience et du travail mené sur le terrain.

Même si elle est directement inspirée du «concret», la publication que nous présentons ici ne constitue pas pour autant une liste exhaustive de

préconisations, ni un guide au sens propre du terme. Il s'agit plutôt d'un outil qui, nous en sommes convaincus, peut et doit éclairer l'action. Tel est en tous cas l'esprit qui a présidé à sa réalisation.

Olivier CHASTEL

Ministre,
Coopération au Développement, chargé des Affaires européennes
Royaume de Belgique

Laurent BOSSARD

Directeur,
Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OECD

Nick WEATHERILL

Directeur,
International Cocoa Initiative

Résumé

Le présent guide rassemble une palette d'expériences et d'idées soumises par des représentants de gouvernements, d'organisations et d'agences intervenant à différents stades de la chaîne d'approvisionnement du cacao et par des hommes, des femmes et des enfants appartenant aux communautés de producteurs de cacao. Nous ne prétendons pas apporter toutes les réponses ou évoquer chaque intervention qui a été menée, mais nous dégageons un certain nombre de messages clés que l'on trouvera ci-après. Cet ouvrage donne la possibilité d'examiner les composantes essentielles du cadre requis pour contribuer à faire cesser le travail des enfants dans la filière du cacao et dans d'autres secteurs. Plusieurs bonnes pratiques émergentes choisies parmi les interventions menées à ce jour y sont recensées dans l'espoir de susciter l'émulation. Une réflexion est engagée sur les rôles et responsabilités des acteurs concernés afin d'encourager la recherche d'une plus grande clarté, d'une meilleure coordination et d'une collaboration plus étroite dans les années à venir.

Message clé 1

Faire de la lutte contre le travail des enfants une partie intégrante des politiques nationales de développement – créer les conditions propices et mettre en place des systèmes nationaux de protection de l'enfance efficaces et adaptés.

La prise en compte systématique du travail des enfants dans les politiques de développement national concernant la protection de l'enfance, l'éducation, le travail décent, la réduction de la pauvreté, la paix, la justice et la sécurité est essentielle pour mettre fin durablement à ce fléau. La mise en place d'un tel cadre d'action engendre des conditions propices qui favorisent les interventions spécifiques et contribue à faire évoluer la façon dont le public perçoit les besoins et les droits des enfants. Les responsabilités sont toutefois souvent éclatées entre différents organismes publics. Il convient donc de faciliter, d'encourager et d'améliorer entre les divers ministères une collaboration et des mécanismes de coordination efficaces qui seront coordonnés par une entité vouée à la lutte contre le travail des enfants, dotée de ressources suffisantes. De tels mécanismes de coordination sont une composante essentielle d'un système national de protection de l'enfance efficient au même titre que les lois, les politiques et

des services adaptés pour les enfants. Le travail des enfants dans des secteurs emblématiques comme la culture du cacao doit être considéré comme un élément parmi d'autres du problème du travail des enfants, et non comme un volet prioritaire que l'on isolerait. Ceci afin que les ressources disponibles puissent être réparties et utilisées équitablement pour un maximum de résultats.

Il pourrait aussi être décidé d'encourager l'industrie du chocolat à s'approvisionner en cacao auprès des pays où un processus de lutte contre le travail des enfants – en général, pas uniquement dans les plantations de cacao – est en place. Ceci permettrait d'élargir le champ de la vérification au-delà de la filière du cacao. Cette proposition peut sembler irréaliste de prime abord. Elle est en fait parfaitement logique, puisque tant que les causes profondes à l'origine du travail des enfants perdurent les enfants soustraits aux activités de culture du cacao courent le risque de s'orienter vers d'autres secteurs pour trouver du travail. C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons dans ce guide aux communautés de producteurs de cacao et non pas uniquement aux plantations. Cette extension de l'analyse n'est cependant pas encore suffisamment large. Si l'industrie du chocolat et la communauté internationale au sens large pouvaient se mettre d'accord pour élargir leur action, fournir des ressources et faire campagne en vue de l'abolition du travail des enfants en général, cela permettrait aux gouvernements de hiérarchiser les activités en fonction du seul degré de risque pour les enfants plutôt que des enjeux économiques. Cette démarche serait plus conforme aux conventions internationales qui nous engagent à agir dans l'intérêt supérieur de chaque enfant.

Message clé 2

Un changement durable exige une action cohérente en amont et en aval

Le travail des enfants est une question de justice sociale à l'échelle mondiale. Dans notre monde interdépendant, il doit être perçu comme « notre » problème et non comme le problème d'autrui. Pour créer les conditions propices à des changements durables, il faut agir pour assurer l'intérêt supérieur des enfants qui travaillent « en amont » aux niveaux international et national et également en « aval » dans les familles et les communautés.

Si en théorie cela peut sembler aller de soi, il peut être problématique de garantir la cohérence de l'action en amont et en aval et inversement. Ainsi, la législation internationale doit être appréhendée en tenant compte des concepts et croyances de la communauté considérée, faute de quoi elle risque de devenir une contrainte insupportable et vide de sens. Tout en promouvant la législation internationale, les acteurs ne devraient pas omettre aux communautés le droit de débattre, d'analyser et de prendre certaines décisions fondées sur leur propre compréhension de l'intérêt supérieur des enfants. Une partie du travail qui incombe à la législation nationale et aux agents de changement compétents consiste à faire le lien entre les réalités communautaires et la législation internationale. Il est donc important que les standards et normes internationaux soient introduits auprès des communautés et promus en respectant le contexte local. Il faut en tenir compte dans la formation des agents de changement pour que la « sensibilisation » ne se limite pas à s'assurer que les communautés peuvent réciter la législation internationale et qu'elle consiste aussi à développer des forums et des canaux de communication pour que leurs préoccupations puissent être exprimées et entendues. L'intérêt et l'importance des actions partant de la base doivent être en permanence réaffirmés pour contrebalancer la dynamique dominante du pouvoir hiérarchique.

Message clé 3

L'importance de la contextualisation

L'Afrique de l'Ouest regroupe des pays différents, elle s'étend sur une superficie considérable et elle abrite des groupes ethniques variés. Les réalités sociales, politiques, culturelles et économiques diffèrent à l'intérieur de certains schémas généraux qui caractérisent la sous-région. Cela signifie que le travail des enfants au Nigeria présente des caractéristiques différentes du travail des enfants au Sénégal. Même au sein d'un pays donné, les réalités des communautés ne sont pas toujours identiques. Il importe donc d'imaginer et de soutenir des processus permettant aux communautés d'analyser et de considérer les intérêts supérieurs de leurs enfants au regard du travail qu'ils accomplissent, de l'éducation qu'ils reçoivent, de l'avenir qui les attend ainsi que des options

et des ressources dont elles disposent. Les membres d'une communauté seront toujours mieux avisés que n'importe quel étranger et leurs analyses fondent une action lancée au niveau local qu'ils se sont appropriée et qui a donc plus de chances d'être pertinente et durable. Ces processus donnent aux intéressés des moyens puissants d'influer sur les décisions qui les concernent et de contribuer ainsi au développement de sociétés démocratiques. Ce guide met en avant les bonnes pratiques émergentes qui favorisent ce processus d'analyse au niveau communautaire, notamment le partage d'informations venant de l'extérieur ainsi que d'idées et de possibilités d'action. Ce qu'il importe d'éviter, c'est de transposer telle quelle une intervention dans un autre lieu sans la participation indispensable de la communauté.

Message clé 4

Protéger les enfants pendant leurs déplacements : une approche plus large du trafic d'enfants

Bien que la question du trafic d'enfants ne soit pas abondamment traitée dans le guide, c'est un bon exemple pour illustrer la nécessité d'agir de façon cohérente en amont et en aval et le fait qu'il n'y a pas de solution universelle. C'est du Protocole de Palerme qu'est tirée la définition internationale de ce trafic bien ; cette définition ait été initialement élaborée pour le trafic d'enfants venant d'Europe orientale et postule à la fois une action transnationale et l'implication de la criminalité organisée. De longue date, des jeunes voyagent vers le Sud à l'intérieur et à partir des pays sahéliens en quête de travail. Bien que les trafiquants exploitent ces migrations et en tirent profit, on ne peut prétendre que tous ces enfants en déplacement sont victimes d'un trafic. Les considérer ainsi peut conduire à les exposer à des risques plus grands encore et à la violation de leurs droits, alors qu'il faut établir des systèmes de protection répondant à leur situation. De la même manière, dans certains pays les enfants venant de la campagne sont traditionnellement logés chez des parents en ville pour avoir accès aux services d'éducation ou de formation professionnelle. Bien que ce genre de situation puisse aboutir et aboutisse effectivement parfois à une exploitation, il n'est pas utile de la considérer automatiquement comme une

forme de trafic étant donné que cela revient à considérer comme des coupables la famille de l'enfant et les systèmes de soutien alors qu'ils constituent des ressources essentielles pour un changement durable.

Dans le contexte ouest-africain la mobilité des enfants est liée à un certain nombre de facteurs qui doivent être bien compris avant d'élaborer la législation et de concevoir les interventions. Si tel est le cas, on peut penser que les systèmes de protection des enfants qui en résulteront offriront une protection efficace.

Message clé 5

Regrouper les composantes essentielles du problème pour aborder de manière holistique le travail des enfants

Ce guide est structuré en cinq sections thématiques qui sont destinées à donner une vue d'ensemble des composantes essentielles de la lutte contre le travail des enfants. Une très grande attention est portée aux interventions au niveau communautaire mais celles-ci sont replacées dans le contexte national et international, comme en témoigne ce bref aperçu des besoins mis en évidence sous chacun des cinq thèmes :

1 – Un cadre d'action national et les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en place

Les aspects abordés comprennent les politiques et les modalités de leur mise en œuvre concernant :

- L'accès à une éducation de qualité, notamment à l'alphabétisation pour les adultes et les jeunes non scolarisés ;
- Les possibilités de travail décent/moyens de subsistance durables ;
- Les services de protection de l'enfance ;
- Les options appropriées pour l'épargne et le crédit.

2 – La responsabilisation des communautés et l'appropriation du processus de changement

Le guide examine une série de démarches et d'interventions en insistant sur :

- La responsabilisation des communautés afin qu'elles s'organisent pour faire campagne et agir en vue de réaliser leurs objectifs communs ;
- Les stratégies de protection de l'enfance au niveau communautaire.

3 – Les changements propres au secteur (en l'occurrence la chaîne d'approvisionnement du cacao)

Cette section examine les changements intervenus dans la chaîne d'approvisionnement du cacao et leurs liens avec l'abolition du travail des enfants. Les aspects évoqués pourraient tout aussi bien être appliqués à d'autres secteurs :

- Les stratégies spécifiques suivies par la filière du cacao pour faire évoluer les pratiques de travail et accroître la rentabilité ;
- Les impératifs d'une économie cacaoyère durable, dont la transparence et le respect de la législation, la viabilité économique, la réactivité sociale et une bonne gestion environnementale ;

4 – Des approches intégrées et coordonnées de telle sorte que :

- Les organisations et les agences puissent mettre en commun leur expertise et faire ce qu'elles font le mieux ;
- Les ressources puissent être utilisées efficacement ;
- Les plateformes d'apprentissage mutuel puissent constituer une base de connaissances destinée à étayer les interventions futures.

Le guide examine un certain nombre d'expériences et envisage les rôles et les responsabilités des différents acteurs concernés et engage une réflexion sur les questions liées à l'obligation de rendre compte et à la communication.

5 – Concevoir, suivre et évaluer les interventions

Au titre du dernier thème, on s'efforce d'appliquer les enseignements tirés et les bonnes pratiques émergentes de chaque domaine thématique à la conception, au suivi et à la mise en œuvre des projets afin d'encourager des interventions globales, efficaces et durables.

Message clé 6

Écouter toutes les parties prenantes, en particulier les groupes vulnérables et marginalisés

Il convient de prendre en compte les points de vue des groupes ayant des besoins particuliers et possédant des informations et des compétences spéciales, surtout s'ils sont habituellement marginalisés. Par exemple, les enfants qui travaillent peuvent nous apprendre beaucoup de choses sur leur existence, les effets du travail qu'ils accomplissent et les solutions de rechange telles qu'ils les perçoivent. Il est cependant très facile de négliger les opinions des enfants car dans les communautés rurales africaines ces derniers ne sont généralement pas encouragés à donner leur avis en présence d'adultes, si bien que nous devons faire des efforts délibérés pour prêter l'oreille à ce qu'ils ont à dire. Les femmes ouest-africaines ont des responsabilités et des rôles différents de ceux des hommes mais souvent elles n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs points de vue. Si ces groupes ne peuvent pas faire entendre leurs voix, les interventions risquent de passer à côté d'informations essentielles. Il faut donc concevoir des stratégies et des processus pour s'assurer que ces groupes sont pris en compte dans la formulation et le suivi des politiques et lors de la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets.

Message clé 7

Le rôle des organisations régionales et internationales dans la mise à profit des pratiques émergentes exemplaires

Les organisations et agences régionales et internationales ont un rôle important à jouer dans la création d'un environnement dans lequel le travail des enfants ne trouve plus sa place. Elles doivent favoriser la prise en compte des bonnes pratiques émergentes dans les législations, les politiques et les interventions afin que celles-ci cadrent avec les réalités des communautés concernées et servent l'intérêt supérieur de chaque enfant. Ce soutien peut prendre des formes diverses comme la recherche, le plaidoyer, la consultation et le renforcement des capacités de même que la constitution de réseaux et de plateformes pour encourager l'apprentissage mutuel. Le suivi des efforts déployés par les pays et le dialogue pour renforcer l'impact des activités ont aussi leur place.

Bonnes pratiques émergentes : origine et concept

En 2008, avec le soutien du Gouvernement belge, le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE a lancé une initiative régionale pour combattre les pires formes de travail des enfants dans les plantations ouest-africaines de cacao. Le présent guide s'inscrit dans cette initiative et il a pour but de documenter et de faire connaître les succès obtenus dans la lutte contre le travail des enfants chez les producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest.

On peut à juste titre s'interroger sur la nécessité de publier un nouveau guide qui s'ajoutera aux analyses et aux documents existants exposant les stratégies et les pratiques exemplaires visant à abolir le travail des enfants. Le présent ouvrage ne prétend pas apporter toutes les réponses, mais il complète assurément ceux qui l'ont précédé en focalisant l'attention sur le travail des enfants dans la filière ouest-africaine du cacao. Au terme d'une dizaine d'années d'initiatives variées, il tente de déterminer quelles démarches semblent les plus efficaces et quelles leçons ont été tirées. L'objectif est d'analyser et de mettre en lumière les bonnes pratiques qui se font jour de telle sorte que, même s'il reste beaucoup à apprendre, l'on puisse mettre à profit dans les interventions futures le capital d'expériences déjà réalisées et que les principaux enseignements apportés par ce secteur emblématique soient diffusés pour encourager une adaptation appropriée dans d'autres secteurs qui ont recours au travail des enfants.

La culture du cacao est le premier segment d'une chaîne d'approvisionnement internationale qui aboutit à la consommation de barres de chocolat partout dans le monde ; or, l'industrie chocolatière entend mettre fin au travail des enfants dans la production de cacao en réponse aux attentes de consommateurs désireux de disposer de produits qui n'ont pas d'effets préjudiciables sur leurs producteurs. Toutefois, les gouvernements et les défenseurs des droits des enfants dans les pays producteurs de cacao ont souvent un point de vue différent du fait de leur connaissance plus intime du travail des enfants dans les pays en question. Ils sont conscients du fait que des enfants exercent diverses activités dangereuses dans des secteurs tels que la pêche, les mines et les services domestiques, dont certaines sont tout aussi dangereuses que la culture du cacao, voire plus. Mais vu que les économies nationales sont tributaires des exportations de cultures commerciales et que l'attention se focalise au niveau international sur les efforts tendant à abolir le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao, les ressources investies pour aider les dizaines de milliers d'enfants travaillant dans d'autres secteurs sont minimes en comparaison.

Nous avons donc choisi d'envisager le travail des enfants dans l'ensemble des communautés de producteurs de cacao et non simplement dans les plantations de cacao pour bien montrer qu'il faut s'attaquer à toutes les formes de travail des enfants dans une communauté ou un pays donnés. Si l'on ne

remédie pas aux causes profondes du travail des enfants dans toute la gamme des activités qui ont recours à une main d'œuvre enfantine, on court le risque de voir les enfants abandonner la culture du cacao pour s'orienter vers d'autres formes de travail plus dangereuses pour eux. Il existe un certain nombre de bonnes pratiques qui semblent intéressantes et transposables ; y compris des initiatives développées dans des secteurs autres que l'agriculture et la production de cacao ; nous en présentons certaines dans le guide.

L'International Cocoa Initiative et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE ont coordonnées l'élaboration du guide, qui s'appuie sur les contributions de communautés de producteurs de cacao, d'ONG nationales et internationales, de syndicats, d'associations d'employeurs, de gouvernements, de sociétés de production de chocolat ainsi que d'organes régionaux et d'organes des Nations Unies. Une multitude de rapports, de discussions téléphoniques, de visites sur le terrain et d'échanges de courriers électroniques a été exploitée de manière à en extraire des informations qui rendent compte du plus large échantillon d'expériences possible.

Objectifs

Ce guide vise à aider les gouvernements, les responsables locaux et les partenaires qui les soutiennent (ONG, associations de travailleurs et d'employeurs, organes régionaux et organismes internationaux) à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des initiatives favorisant l'apparition de communautés de producteurs de cacao qui n'ont pas recours au travail des enfants.

Dans le cadre de cet objectif général, le guide vise plus précisément à :

- Promouvoir des bonnes pratiques émergentes et l'application des enseignements tirés de multiples initiatives ;
- Faciliter les progrès dans les pays et les secteurs qui sont à la traîne ;
- Appuyer le renforcement des capacités aux niveaux local, national, régional et international en facilitant l'apprentissage grâce à la mutualisation des expériences et des bonnes pratiques émergentes ;
- Faciliter et promouvoir le dialogue entre les différents groupes de personnes concernées ;
- Améliorer la synergie et l'efficacité des interventions ; et
- Contribuer au développement constant de bonnes pratiques et de plateformes pour l'échange et la diffusion d'idées et de concepts nouveaux.

Contexte

Le travail des enfants en Afrique de l'Ouest

Dans toute l'Afrique de l'Ouest comme dans de nombreuses autres régions du monde, les enfants travaillent traditionnellement aux côtés de leurs parents pour produire des cultures marchandes ou nourrir la famille. Ils travaillent aussi dans la pêche, les mines et carrières et dans les zones urbaines, principalement dans le secteur informel comme portiers, vendeurs itinérants ou domestiques, ainsi que dans de petites usines, des bars ou des boutiques. Il convient de souligner que tous les travaux effectués par des enfants ne leur sont pas préjudiciables ou ne correspondent pas à la définition du travail des enfants, et que l'apprentissage pour contribuer à la vie de la famille et de la communauté et pour gagner sa vie et devenir indépendant fait partie intégrante du développement d'un individu et de la réalisation de son potentiel. Néanmoins, nombre d'enfants sont employés dans des activités dangereuses qui ont des effets néfastes sur leur développement, leur éducation et leur bien-être ; Le guide rappelle les définitions internationales du travail des enfants élaborées par l'Organisation internationale du Travail.

Les personnes qui n'ont pas de travail décent pouvant assurer leur subsistance sont nombreuses en Afrique de l'Ouest, ce qui les pousse à migrer au sein des pays de la région et d'un pays à un autre, parfois de façon saisonnière et parfois pour s'installer ailleurs à titre temporaire ou permanent. Des enfants et des jeunes accompagnent leurs parents dans ces migrations ; beaucoup voyagent aussi seuls à la recherche de travail ; ceux là sont la cible privilégiée des trafiquants.

Bien que le nombre d'enfants scolarisés en Afrique de l'Ouest ne cesse d'augmenter, beaucoup de communautés dans la région n'ont toujours pas d'école et il y a une pénurie massive d'enseignants qualifiés, en particulier ceux disposés à travailler dans des zones reculées où les conditions sont difficiles. Nombre d'adultes en Afrique de l'Ouest ne sont jamais allés à l'école, les programmes scolaires ne sont pas toujours considérés comme adaptés et la qualité médiocre de l'éducation fait que les parents craignent souvent que leurs enfants ne réussissent pas à l'école ou bien qu'ils n'apprennent pas à cultiver la terre et soient de ce fait incapables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Certaines familles n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école et certains enfants particulièrement vulnérables sont orphelins ou ont perdu de vue leur famille.

Le problème du travail des enfants en Afrique de l'Ouest est complexe. C'est un phénomène répandu qui doit s'interpréter dans le contexte général du développement économique, de la pauvreté et de la démographie. Sur une population totale de 320 millions de personnes, près de la moitié ont moins de 15 ans. Les facteurs socio-économiques qui influent sur l'utilisation et l'exploitation des

enfants sont notamment la pauvreté et le manque de moyens de subsistance durables, les faibles perspectives d'avenir pour la jeunesse, certaines structures de pouvoir et pratiques traditionnelles, les systèmes juridiques et les carences des systèmes éducatifs. La population de l'Afrique de l'Ouest est à majorité rurale et près de 60 % des emplois sont liés à l'agriculture d'où provient une proportion considérable des revenus générés dans la région.

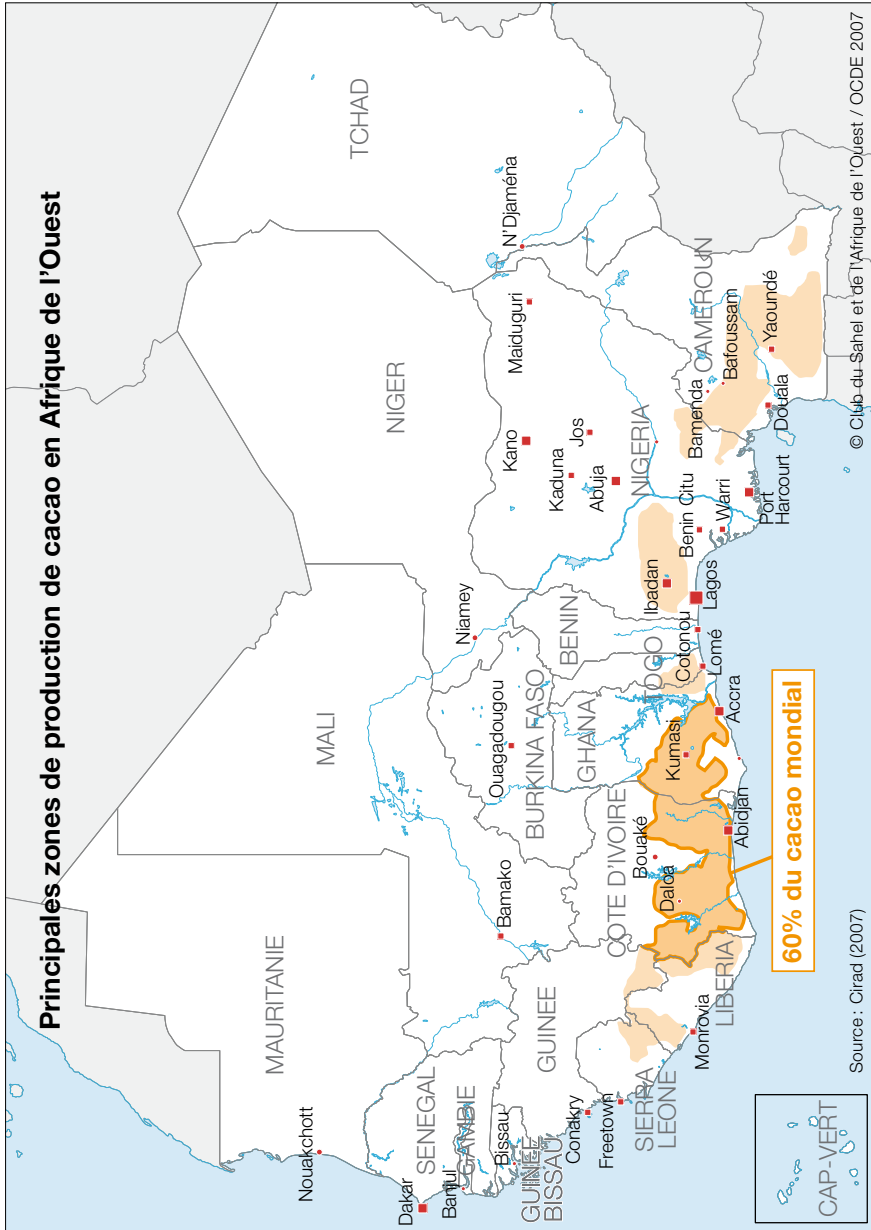
Les enfants qui travaillent viennent généralement de familles, de communautés et de pays pauvres qui leur offrent peu de chances d'étudier et de trouver un emploi. Les normes culturelles et les évolutions des pratiques traditionnelles interviennent également et les situations diffèrent d'un pays à un autre, voire entre des régions et des groupes ethniques différents au sein d'un même pays. Ce sont là quelques-unes des facettes de la complexité du problème du travail des enfants. Ceci confirme qu'il faut dans chaque cas analyser avec soin la situation avec la participation active de la population concernée. Il est crucial d'éviter de rechercher une solution universelle, bien que le travail des enfants doive être considéré comme le révélateur d'une situation générale d'injustice. Il faut donc agir « en amont » aux niveaux national et international et aussi « en aval » dans les familles et les communautés pour enclencher et pérenniser des changements qui servent l'intérêt supérieur des enfants concernés.

La production de cacao en Afrique de l'Ouest¹

L'Afrique de l'Ouest représente plus de 70 % de la production mondiale de cacao (38 % pour la Côte d'Ivoire, 21 % pour le Ghana, 5 % pour le Cameroun et 5 % pour le Nigeria). La Côte d'Ivoire et le Ghana sont les deux plus grands producteurs mondiaux et cumulent 80 % de la production totale de l'Afrique de l'Ouest. On produit aussi du cacao au Togo, en Sierra Leone et au Libéria, mais en quantité moindre. Le cacao est la principale exportation agricole de la région et représente près de la moitié des recettes totales (46 %, 4 milliards USD en 2006).

En raison de l'importance commerciale du cacao, les gouvernements, et plus particulièrement ceux du Ghana et de la Côte d'Ivoire, tiennent à s'assurer que la chaîne d'approvisionnement fonctionne bien et réponde à la demande et aux exigences internationales. Les consommateurs étant aujourd'hui de mieux en mieux informés, les sociétés chocolatières ont à cœur de montrer qu'elles ont un comportement éthique et se conforment aux normes internationales, d'où l'attention croissante qui est portée aux pratiques de production, notamment à l'utilisation du travail des enfants.

¹ Ces informations sont extraites du Document de position commune du CSAO/OCDE, « Initiative régionale pour combattre les pires formes de travail des enfants dans les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest 2009 », www.oecd.org/swac/cocoa



Le travail des enfants chez les producteurs de cacao

Près de 7,5 millions de personnes sont employées dans la production de cacao ouest-africaine, principalement dans de petites exploitations familiales de 5 hectares en moyenne. L'exploitation du cacao requiert une main-d'œuvre très importante et les producteurs sont soumis à de fortes pressions de réduction des coûts. Lors des pics de production, tous les membres de la famille sont impliqués, y compris les enfants.

Les enfants travaillent habituellement dans les exploitations de leurs parents ou de leur famille, sur une base régulière, ce qui ne peut pas en soi être considéré comme relevant du travail des enfants, à moins que les tâches ne soient dangereuses ou n'empêchent leur scolarisation. Dans certaines zones, il est aussi courant que des enfants travaillent comme ouvriers salariés intérimaires dans les plantations. Des études au Ghana et en Côte d'Ivoire ont fait apparaître que sur la totalité des enfants qui vivaient dans des exploitations de cacao, près de la moitié ont été embauchés au moins une fois pour un travail dangereux (porter des charges lourdes, pulvériser des pesticides ou des engrais ou couper des arbres). En outre, certains de ces enfants ont été victimes de trafic en provenance d'autres régions du pays ou de pays voisins, pratique reconnue comme criminelle par les conventions internationales.

Le Protocole Harkin et Engel

Entre 1998 et 2001, plusieurs rapports ont dénoncé le recours généralisé au travail des enfants dans la production de cacao en Afrique de l'Ouest, notamment le trafic d'enfants devant travailler dans des conditions de travail forcé. En septembre 2001, l'Association des fabricants de chocolat, la Fondation mondiale du cacao et d'autres instances ont signé le *Protocole sur la culture et le traitement des fèves de cacao et de leurs produits dérivés conforme à la Convention 182 de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination*, connu sous le nom de Protocole Harkin-Engel, du nom des deux sénateurs américains qui l'ont initié. Lorsque la complexité du processus d'élimination des pires formes de travail des enfants dans la filière du cacao, qui englobe des dizaines de milliers de petites exploitations familiales situées dans des lieux isolés, est apparue plus clairement, l'échéance initiale de 2005 a été repoussée, d'abord à 2008, puis à 2010, tandis que les discussions se poursuivaient concernant les moyens de vérification viables à utiliser, exigés par le Protocole. D'une manière générale, le Protocole Harkin-Engel a permis d'attirer l'attention sur la nécessité de combattre le travail des enfants dans la filière du cacao et dans d'autres secteurs, bien qu'avec du recul on puisse considérer que sa formulation aurait pu être plus appropriée.

Vue d'ensemble des conventions et cadres juridiques internationaux

Depuis le début du vingtième siècle, diverses conventions internationales ont créé un cadre juridique international applicable au travail des enfants et ont influencé de la sorte l'élaboration des législations nationales et régionales. Ce guide ne répertorie pas de façon détaillée toutes ces conventions mais décrit certains des principaux accords en vigueur. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant est probablement l'instrument le plus connu et des définitions internationalement acceptées du travail des enfants figurent dans les Conventions 138 et 182 de l'Organisation internationale du Travail. Au niveau régional, l'Organisation de l'unité africaine a adopté la Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant et plus récemment divers accords bilatéraux et multilatéraux portant sur le trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest ont été signés.²

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

Adoptée en 1989 et dans 193 pays, la Convention relative aux droits de l'enfant est un instrument international juridiquement contraignant qui énonce les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des enfants. Elle établit la reconnaissance au niveau mondial du fait que les enfants (les personnes de moins de 18 ans) ont des droits humains et ont souvent besoin d'une prise en charge et d'une protection spéciales qui ne sont pas nécessaires aux adultes. La Convention énonce les droits fondamentaux des enfants partout dans le monde, notamment : le droit à la survie ; le droit au plein épanouissement ; le droit d'être protégé contre les influences préjudiciables, les sévices et l'exploitation ; et le droit de participer pleinement à la vie familiale, culturelle et sociale. Les quatre principes de base de la Convention sont la non-discrimination ; la volonté de servir l'intérêt supérieur de l'enfant ; le droit à la vie, à la survie et au développement ; et le respect des opinions de l'enfant. La Convention définit également des normes en matière de soins de santé ; d'éducation ; et de services juridiques, civils et sociaux.

<http://treaties.un.org>

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant

L'Organisation de l'unité africaine a adopté en 1990 la Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant, laquelle avait été ratifiée en 2010 par 45 États membres. L'article 15 traite explicitement du travail des enfants, stipulant que :

- 1 L'enfant est protégé de toute forme d'exploitation économique et de l'exercice d'un travail qui comporte probablement des dangers ou qui risque de

² Par exemple, l'accord CEDEAO/CEEAC de 2006, « Accord multilatéral de coopération régionale de lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en Afrique de l'Ouest et du Centre ».

perturber l'éducation de l'enfant ou de compromettre sa santé ou son développement physique, mental, spirituel, moral et social.

- 2 Les États Parties à la présente Charte prennent toutes les mesures législatives et administratives appropriées pour assurer la pleine application du présent article qui vise aussi bien le secteur officiel et informel que le secteur parallèle de l'emploi, compte tenu des dispositions pertinentes des instruments de l'Organisation internationale du Travail touchant les enfants. Les Parties s'engagent notamment :
- a) à fixer, par une loi à cet effet, l'âge minimal requis pour être admis à exercer tel ou tel emploi ;
 - b) à adopter des règlements appropriés concernant les heures de travail et les conditions d'emploi
 - c) à prévoir des pénalités appropriées ou autres sanctions pour garantir l'application effective du présent article ;
 - d) à favoriser la diffusion à tous les secteurs de la communauté d'informations sur les risques que comporte l'emploi d'une main-d'oeuvre infantile.

Union africaine, 1.03.2010

La Convention 138 de l'OIT – Convention sur l'âge minimum

La Convention 138, qui a été adoptée en 1973 et en 2010 avait été ratifiée par 156 nations, porte sur l'âge minimum d'admission à l'emploi. Le paragraphe 3 de l'article 2 précise que l'âge minimum d'admission à l'emploi ou d'exercice d'une profession « ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans. » Les pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées pourront spécifier, en une première étape, un âge minimum de quatorze ans lorsqu'ils ratifieront la convention. De plus, conformément au paragraphe 1 de l'article 7, « La législation nationale pourra autoriser l'emploi à des travaux légers des personnes de treize à quinze ans à condition que ceux-ci – (a) ne soient pas susceptibles de porter préjudice à leur santé ou à leur développement ; et (b) ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité scolaire, à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation approuvés par l'autorité compétente ou à leur aptitude à bénéficier de l'instruction reçue. »

La Convention 182 de l'OIT – Convention sur les pires formes de travail des enfants

La Convention 182, qui a été adoptée en 1999 et en 2010 avait été ratifiée par 173 nations, porte sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination. L'article 2 précise que le terme enfant s'applique à l'ensemble des personnes de moins de 18 ans et l'article 3 que le travail des enfants désigne :

- a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et

- la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
- b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
 - c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes ;
 - d) les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

ILOLEX – 10.01.2011

Nombre des pires formes de travail des enfants dans les communautés de l'Afrique de l'Ouest correspondent à la définition donnée dans la clause d) de l'article 3 de la Convention 182 de l'OIT: « *les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant* », parfois dénommées « pires formes de travail définies par les pays » ou « travaux dangereux ». Tout pays ratifiant la Convention 182 s'engage à établir une liste des activités classées parmi les travaux dangereux. Ces travaux peuvent parfois être rendus moins pénibles en modifiant les conditions dans lesquelles ils sont exercés de telle sorte qu'ils ne soient plus préjudiciables à la santé et à la sécurité des enfants qui les accomplissent. Ils s'opposent aux « pires formes intrinsèquement condamnables » énumérées dans les trois clauses précédentes qui sont habituellement illicites, criminelles et inacceptables aussi pour des adultes. Il s'agit de toutes les activités qui relèvent des pires formes de travail quoi qu'on fasse pour améliorer les conditions dans lesquelles elles s'exercent.

Un cadre juridique est certes un élément important de la protection de l'enfant, mais il n'est pas suffisant en soi. Pour que les lois soient réellement appliquées et respectées, il faut que la majorité des personnes concernées ait connaissance de la législation, la comprenne et l'accepte. Ce processus d'appropriation et de compréhension survient plus naturellement lorsque les lois sont élaborées en réponse à des préoccupations locales ou nationales. Étant donné que la législation internationale, du fait de sa nature même, est élaborée sur la base de normes et de réalités culturelles et historiques qui peuvent être peu familières à nombre des personnes touchées, un effort considérable est nécessaire pour s'assurer de la compréhension des nouveaux concepts et pour faciliter leur intégration durable dans les modes de vie des intéressés. Simultanément il faut s'efforcer de remédier aux causes profondes du travail des enfants et de l'injustice sociale en général, de telle sorte que les conventions internationales nous rapprochent de la vision du monde dans lequel nous voulons vivre.

Démarche

Le respect de la notion de droits de l'homme telle qu'elle est énoncée par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été le critère premier qui nous a guidés pour identifier les bonnes pratiques émergentes présentées dans ce guide, ainsi que les principes fondamentaux régissant ces dernières. Une consultation large a permis de définir sept caractéristiques de ces bonnes pratiques :

- 1 Les pratiques qui sont fondées sur les aspirations, les points de vue, les analyses, les décisions et la participation active des communautés, des groupes et des individus concernés; ce qui garantit que les changements sont voulus par la population locale et pilotés par elle et sont adaptés au contexte local. En font partie les pratiques qui facilitent la participation des enfants aux décisions et aux activités les concernant;
- 2 Les pratiques qui ont un impact positif manifeste sur le travail des enfants; les pratiques fondées sur l'intérêt supérieur de l'enfant et qui contribuent à la survie et au développement de l'enfant;
- 3 Les pratiques qui s'attaquent aux causes profondes et non aux symptômes;
- 4 Les pratiques qui développent les capacités institutionnelles et individuelles aux niveaux national et local, en s'appuyant sur ce qui existe déjà;
5. Les pratiques qui sont non discriminatoires et qui ont des retombées bénéfiques largement partagées;
6. Les pratiques qui sont le résultat d'actions interdépendantes et coordonnées;
7. Les pratiques qui aboutissent à un changement durable sans apports extérieurs constants et qui peuvent, si elles sont correctement contextualisées, être reproduites avec succès et appliquées à l'échelle voulue par d'autres.

Thématiques des bonnes pratiques émergentes

Bien qu'inévitablement les initiatives se recoupent, il a été choisi de regrouper celles que nous avons retenues en cinq rubriques thématiques. L'ordre dans lequel ces dernières sont présentées fait ressortir que des interventions limitées dans le temps doivent prolonger l'action publique déjà engagée et contribuer à l'amélioration durable des capacités nationales pour protéger les enfants et favoriser leur développement.

1. Action publique et renforcement des capacités nationales

Les interventions portant sur le travail des enfants doivent aller dans le sens des processus de démocratisation et de décentralisation que connaissent de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et les renforcer. Les gouvernements ont la responsabilité de veiller à la mise en place des politiques en matière de protection de l'enfant et d'éducation mais, si les pouvoirs de décision et les ressources

sont plus décentralisés, les autorités pourront d'autant mieux rendre compte de leurs actions et la population pourra peser plus directement sur les décisions qui affectent son existence.

2. Action locale et responsabilisation des communautés

Si l'on veut que la démocratisation et la décentralisation tiennent toutes leurs promesses, il faut que les communautés soient en mesure de saisir les opportunités qu'elles offrent. Appuyer la responsabilisation de la communauté et l'action organisée pour assurer l'accès à la justice sociale et économique contribue non seulement à l'abolition du travail des enfants mais aussi au développement de démocraties qui fonctionnent et à une meilleure prise de conscience des droits de l'homme et un meilleur accès à ces droits.

3. Amélioration de la chaîne d'approvisionnement du cacao

Il est dans l'intérêt de toutes les parties prenantes d'améliorer la production de cacao et de faire en sorte que les conditions de travail soient acceptables et conformes à la loi. En investissant dans l'amélioration de la production et des conditions de travail, l'industrie du chocolat protège ses intérêts économiques et met en pratique son engagement en faveur de la responsabilité sociale des entreprises. De bonnes pratiques éprouvées contribuent à la durabilité de la chaîne d'approvisionnement du cacao et peuvent être adaptées pour être appliquées dans d'autres secteurs.

4. Approches intégrées et coordonnées

Dans un monde de plus en plus interdépendant, pour être efficaces les pratiques doivent être coordonnées et il peut être contreproductif d'agir seul. Or, cette coordination peut être complexe à mettre en place ; les bonnes pratiques émergentes peuvent nous donner des idées sur la façon dont il convient de relever les défis de l'apprentissage mutuel et d'en tirer le maximum de bénéfices. Dans cette section, nous examinons également les relations entre les rôles et les responsabilités des différents acteurs en présence dans la lutte contre le travail des enfants en général et dans la filière du cacao en particulier.

5. Concevoir, suivre et évaluer les interventions

Sous ce dernier thème, nous examinons les implications des bonnes pratiques émergentes pour la conception, le suivi et l'évaluation des interventions, notamment en proposant quelques réflexions sur l'évaluation de l'impact. Ces processus sont d'une importance cruciale pour la qualité des interventions et les résultats qui sont obtenus. Ils doivent incarner les principes et les pratiques dans lesquels nous croyons, en prenant en considération les points soulevés dans les sections précédentes.

Structure du guide

Les bonnes pratiques émergentes sont regroupées en fonction des cinq thématiques décrites plus haut. Les différents domaines à l'intérieur de chaque thématique sont décrits et examinés en abordant les aspects suivants :

- Une brève description du contexte
- Des descriptions des initiatives déjà menées, notamment : les stratégies (comment) et les activités (quoi)
- Les enseignements tirés
- Les bonnes pratiques émergentes sont mentionnées dans la rubrique « initiatives déjà menées » et une analyse plus approfondie montre comment certaines de ces pratiques répondent aux critères que nous avons définis

En résumé,

nous examinons les pratiques qui contribuent à créer des conditions propices dans lesquelles les communautés en plein essor peuvent évoluer ; les communautés qui sont viables du point de vue social et économique et ne recourent pas au travail des enfants, où il est possible d'avoir un mode de vie durable et un travail décent et où les enfants sont en sécurité et en bonne santé et ont accès à une éducation adaptée qui leur ouvre des perspectives d'avenir.

Les bonnes pratiques émergentes par thème

1 Action publique et renforcement des capacités nationales

1.1 LÉGISLATION ET POLITIQUE

Contexte

En raison de réalités politiques contrastées, les autorités du Ghana et de la Côte d'Ivoire ont réagi de manière très différente face aux problèmes comparables que leur posent le travail des enfants et le trafic d'enfants. Les progrès accomplis par le Ghana sur la voie de la démocratie et de la décentralisation et ses efforts pour utiliser l'aide internationale dans la lutte contre le travail des enfants contrastent fortement avec le rythme relativement lent de la formulation et de la mise en œuvre des politiques en Côte d'Ivoire, en proie à une instabilité politique qui entrave les initiatives de réforme de grande ampleur.

29

Initiatives déjà menées

Au début de cette section nous donnons des exemples d'initiatives législatives et politiques empruntés dans une large mesure au Ghana; ce pays d'Afrique de l'Ouest s'étant doté du cadre politique et juridique de protection de l'enfance le plus développé. Ce cadre couvre divers secteurs et prévoit un certain nombre de mesures visant à combattre directement et indirectement le travail des enfants dans la production de cacao. Les principales difficultés résident dans l'attribution de ressources suffisantes pour la mise en œuvre et dans l'efficacité de la collaboration et de la coordination entre les ministères. Elles résident également dans l'appropriation au niveau local; les politiques ont été formulées le plus souvent en réponse à des pressions externes qu'à une demande interne.

Cadres juridiques nationaux visant les enfants

Le Ghana a mis en place un cadre juridique complet pour protéger les enfants et promouvoir leur bien-être. La Constitution de 1992 garantit la protection des enfants contre tout travail constituant une menace pour leur santé, leur éducation ou leur développement et énonce le concept d'éducation de base universelle libre et obligatoire. Le Ghana a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et la Convention 182 de l'OIT. Les dispositions de ces diverses conventions ont été inscrites dans les lois nationales dont les plus importantes étant décrites ci-après :

La loi de 1998 sur l'enfance, qui a regroupé des textes applicables en les remaniant, forme le socle du système de protection de l'enfance du Ghana. Elle vise à protéger les droits de l'enfant, notamment le droit à l'éducation, à la santé et à disposer d'un abri et elle proscrie le recrutement d'enfants en vue d'exploiter leur travail. Elle fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans, de manière à le faire coïncider avec l'âge de fin de scolarité obligatoire.

La loi de 2005 sur la traite des personnes porte sur la prévention, la réduction et la répression de la traite des personnes et sur la réinsertion et la réadaptation des adultes et des enfants qui ont été victimes de la traite. Le 7 juillet 2006, le Ghana a été l'un des 24 pays signataires de *l'Accord multilatéral de coopération régionale dans la lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en Afrique de l'Ouest et du Centre*, lors d'une réunion conjointe interministérielle des pays de la CEDEAO et de la CEEAC¹ à Abuja (Nigeria).

La loi de 2006 sur la dénonciation des abus vise à protéger et récompenser les personnes qui, dans l'intérêt public, divulguent des informations sur le comportement illicite ou les pratiques de corruption d'autres personnes.

La loi de 2007 sur la violence domestique inclut dans la définition de la violence domestique la violence physique, l'exploitation économique, la violence sexuelle et l'agression psychologique. Elle érige en infraction les violences de ce type infligées dans le cadre de la vie courante ou de relations passées. Elle vise particulièrement à protéger les femmes et les enfants de la violence domestique.

Bien que ce cadre juridique soit le plus complet de la région, la faiblesse des capacités institutionnelles et le volume limité des fonds alloués pour appliquer et faire respecter ces lois font qu'elles ne représentent qu'une modeste avancée vers la promotion et la protection des droits des enfants, notamment l'élimination du travail des enfants. Le principal problème semble être l'application de la législation au niveau des districts et au niveau local. Pour donner un exemple, les groupes de travail sur l'enfance créés par la loi de 1998 sur l'enfance voient progressivement le jour plus de douze ans après la promulgation de cette loi. En avril 2011, seulement 31 groupes de district sur les 170 prévus avaient été établis.

Intégration des mesures visant à combattre le travail des enfants dans les politiques

Tant le deuxième Document de stratégie de réduction de la pauvreté du Ghana (2006–2009) que le Cadre d'action national à moyen terme (2010–2013) contiennent des stratégies visant à mettre fin au travail des enfants. Dans ce dernier, la stratégie articule trois grandes thématiques : 1) la réduction de la pauvreté ; 2) l'amélioration des perspectives d'emploi et de la protection sociale ; et 3) l'amélioration de l'accès aux droits. Le Plan d'action national pour l'éducation pour tous (2003–2015) inclut les enfants qui travaillent et les enfants victimes de la traite parmi les enfants en situation d'exclusion dont les besoins doivent être assurés.

¹ Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et Communauté économique des États d'Afrique centrale

Le Ghana parvient ainsi dans une certaine mesure à intégrer les stratégies de lutte contre le travail des enfants dans les politiques dans certains des secteurs concernés. Toutefois, pour que l'élimination du travail des enfants soit réellement efficace, il faut agir sur tous les fronts, en commençant par revoir les politiques en matière d'éducation, de santé, d'agriculture, de protection sociale, de réglementation du marché du travail, de réduction de la pauvreté et de justice. Cet objectif requiert non seulement une large sensibilisation et la volonté de s'attaquer au problème, mais aussi une communication et une coordination efficaces au sein des ministères et entre eux.

L'éducation de base universelle libre et obligatoire

Le Ghana a lancé son programme d'éducation de base universelle libre et obligatoire en 1996 dans le but d'offrir à chaque enfant en âge d'aller à l'école au Ghana une éducation de base de qualité. L'objectif est de rehausser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, d'améliorer l'efficacité dans la gestion du secteur éducatif et d'assurer le plein accès aux services éducatifs. Les assemblées de district (administration locale) sont responsables de la construction, de l'équipement et de l'entretien des écoles. Divers fonds ont été créés pour financer d'autres besoins dans le secteur éducatif, notamment des mesures spéciales visant à faire augmenter les taux de scolarisation et de rétention scolaire. Le nombre d'enfants scolarisés a certes considérablement augmenté, mais il demeure problématique d'assurer l'accès de tous les enfants vivant dans des communautés rurales éloignées à une éducation adaptée de qualité. Il faudrait pour cela que les écoles rurales disposent d'enseignants qualifiés, mais l'objectif inscrit dans le Plan stratégique pour l'éducation (2003–2015) de parvenir à 95 % d'enseignants qualifiés dans le primaire d'ici à 2012 ne semble pas réaliste au vu de la pénurie actuelle.

Les plans d'action nationaux visant à mettre fin au travail des enfants

Aussi bien la Côte d'Ivoire que le Ghana ont réalisé des enquêtes pour déterminer l'ampleur et la nature du travail des enfants. Sur cette base, ces pays ont mis en place des plans d'action. Les interventions conçues dans le cadre du plan national d'action du Ghana sont préparées avec les communautés et les autorités locales par le biais d'approches participatives de manière à encourager l'appropriation au niveau local. Les enfants directement ou indirectement engagés dans les pires formes de travail des enfants ou qui y sont astreints sont normalement consultés, tant au stade de la conception qu'à celui de la mise en œuvre des interventions. Le Plan national d'action repose sur une démarche multisectorielle qui requiert l'engagement et les contributions des pouvoirs publics, des syndicats et des organisations d'employeurs, d'autres organisations de la société civile et du grand public, du secteur privé et des partenaires au développement. Il est centré sur huit problèmes majeurs auxquels il faut

s'attaquer et il est coordonné par l'Unité de lutte contre le travail des enfants relevant du Ministère de l'emploi et de la protection sociale. Le plan a été validé en 2009. Bien que les ressources nécessaires à sa mise en œuvre ne soient pas encore évaluées ni encore moins allouées, il est présenté ici comme un exemple de bonne pratique émergente.

Indépendamment de ses stratégies visant à combattre le travail des enfants sur tous les fronts, en 2006 le Ghana a élaboré son Programme national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants dans la filière du cacao en raison du vif émoi suscité sur la scène internationale par l'utilisation d'une main d'œuvre enfantine dans la production de cacao. Ce programme, qui est censé servir de modèle aux interventions dans d'autres secteurs, vise principalement à sensibiliser les communautés de producteurs de cacao aux problèmes posés par le travail des enfants et à aider les enfants vulnérables à aller à l'école ; tous les districts où le cacao est cultivé devant être concernés à l'horizon 2011.

Conformément à l'engagement contracté en vertu de la Convention 182 de l'OIT, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont établi l'un et l'autre des listes des travaux dangereux, autrement dit « les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquels ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant ». Le Ghana a également adopté un cadre précisant les activités dangereuses pour les enfants qui travaillent spécifiquement dans la filière cacao.

Les programmes nationaux de promotion du travail décent

Le travail décent est l'expression utilisée par l'Organisation internationale du Travail pour décrire le travail qui répond aux aspirations des travailleurs à :

- la possibilité d'exercer un emploi et d'avoir un revenu
- la garantie de leurs droits, l'expression de leurs préoccupations et la reconnaissance
- la stabilité familiale et le développement personnel
- l'équité et l'égalité entre hommes et femmes

Le travail décent contribue à la paix et à la prospérité des communautés et il reflète les préoccupations communes des mandants tripartites de l'OIT (gouvernements, travailleurs et employeurs). Il passe par la réalisation de quatre objectifs stratégiques qui sont valables pour tous les travailleurs, femmes ou hommes, employés dans le secteur formel comme dans l'économie informelle ; salariés ou établis à leur propre compte ; travaillant dans les champs, les usines ou les bureaux ; à leur domicile ou au sein de la communauté. Ces objectifs se résument ainsi :

- principes fondamentaux et droits au travail
- possibilités d'avoir un emploi et d'être rémunéré
- protection sociale et sécurité sociale
- dialogue social pour atteindre ces objectifs

L'OIT appuie les Programmes par pays de promotion du travail décent élaborés en collaboration avec ses mandants tant au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Les programmes définissent des priorités et des objectifs s'inscrivant dans des cadres de développement national et ils visent à lutter contre les déficiences majeures au regard du travail décent par le biais d'interventions répondant à chacun des objectifs stratégiques.

Le modèle de développement du Ghana considère l'emploi comme un élément clé dans l'articulation entre croissance économique et réduction de la pauvreté, de sorte que la Stratégie de réduction de la pauvreté du pays accorde une place prépondérante à la création de richesse et d'emplois induite par le secteur privé. À travers son Programme national de promotion du travail décent, le Ghana s'attache à réduire la pauvreté par la formulation et la mise en œuvre de politiques et programmes pour un travail décent intégrés aux autres politiques sociales et économiques, en direction notamment du secteur informel, qui se caractérise à la fois par d'énormes déficits de travail décent et d'immenses possibilités de réduction de la pauvreté et de création de richesse si l'on encourage le travail décent.

L'intégration des stratégies de lutte contre le travail des enfants dans les programmes par pays de promotion du travail décent contribue à la rationalisation des politiques. Il éclaire les liens et l'articulation entre l'abolition du travail des enfants et le travail décent pour les adultes et les jeunes en âge de travailler.

Protection sociale

La protection sociale est un élément essentiel du travail décent. Le *Document stratégique national pour la protection sociale* du Ghana recense diverses stratégies mises en place pour promouvoir la protection sociale, notamment le système national d'assurance maladie, les subventions par élève, le programme de repas scolaires, le Programme national pour l'emploi des jeunes et l'allocation d'autonomisation pour lutter contre la pauvreté, dispositif de transferts monétaires assortis de conditions destiné aux familles les plus vulnérables, l'une des conditions à remplir pour en bénéficier étant que les enfants fréquentent l'école.

Le Programme national pour l'emploi des jeunes

Lancé en 2007, le Programme national pour l'emploi des jeunes est l'initiative qu'a prise le Gouvernement ghanéen pour promouvoir l'emploi des jeunes face au nombre considérable de jeunes chômeurs. Les jeunes sont recrutés dans le cadre de divers modules, notamment : Agriculture ; Commerce ; Services de sécurité ; Métiers et entrepreneuriat, module conçu pour former les jeunes dans divers domaines afin qu'ils soient capables de créer leur propre activité ; et Enseignants auxiliaires communautaires, module destiné à accroître

le nombre de maîtres dans le primaire. Le programme se heurte à un certain nombre de difficultés qui tiennent notamment à son financement, aux structures de formation et à la nécessité d'adopter une législation qui simplifie son fonctionnement.

Enseignements tirés

Politiques

Si l'on veut que les politiques offrent une base solide à la fourniture durable des services publics et créent des conditions propices au développement des enfants et à la réalisation de leur potentiel, elles doivent correspondre aux besoins des intéressés. Ces derniers doivent donc participer activement aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques. Voici quelques-unes des questions essentielles qu'il convient de se poser pour évaluer la mesure dans laquelle un cadre d'action répond aux critères retenus :

- Le document d'orientation est-il pertinent pour les personnes qu'il affectera ? Prend-t-il en compte les besoins des groupes marginalisés ou stigmatisés ?
- Le processus d'élaboration des politiques est-il participatif ? Des représentants des groupes concernés y sont-ils associés ?
- En termes de mise en œuvre des politiques : Existe-t-il un schéma directeur clair ? Prend-t-il en compte la multiplicité des acteurs associés et les systèmes de gestion ?
- Évaluation des politiques : La méthode d'évaluation est-elle explicitement indiquée dans la politique ? Les groupes concernés, y compris les groupes marginalisés, sont-ils associés à l'évaluation ?

Si la réponse à ces questions est « oui », la politique en question est susceptible d'atteindre ses buts et objectifs.

Unités de la lutte contre le travail des enfants

L'existence d'une unité chargée de la lutte contre le travail des enfants témoigne de la volonté des autorités de s'attaquer au problème. Toutefois, le potentiel et l'utilité de ce genre d'unité sont en grande partie perdus si l'unité en question n'est pas responsable de la coordination de tous les aspects de l'action engagée par les pouvoirs publics. Le fait que le Programme national ghanéen pour l'élimination des pires formes de travail des enfants dans la filière du cacao relève directement du Ministère au lieu d'être rattaché à l'Unité de la lutte contre le travail des enfants est révélateur. Cela signifie que ce programme qui bénéficie de ressources relativement importantes ne s'intéresse guère au problème du travail des enfants en général, alors que l'un de ses objectifs est

d'expérimenter et de concevoir des démarches qui puissent être utilisées pour combattre le travail des enfants dans d'autres secteurs. De plus, il contribue à la marginalisation de l'Unité de la lutte contre le travail des enfants elle-même du fait que les ressources de cette dernière sont plus limitées.

Une autre difficulté résultant du fait que le Programme pour l'élimination des pires formes de travail des enfants dans la filière du cacao n'est pas rattaché à l'Unité de la lutte contre le travail des enfants est que l'équipe du programme s'efforce à la fois d'assumer la mise en œuvre directe des mesures correctrices et la coordination de la stratégie d'ensemble du pays pour combattre le travail des enfants dans la filière du cacao. Il en résulte inévitablement des conflits d'intérêt lors de la négociation des accords de partenariat avec les organismes extérieurs et de l'évaluation des points forts et des points faibles respectifs des différentes approches. La responsabilité de la mise en œuvre directe doit être dissociée de la responsabilité de la coordination de l'ensemble des mesures prises par un pays face au travail des enfants.

Les bonnes pratiques émergentes

Le Ghana dispose d'un cadre juridique et politique complet pour assurer la protection de l'enfance et lutter contre le travail des enfants. Bien qu'en soi cela ne soit pas suffisant pour résoudre les problèmes, c'est un bon point de départ. Notre propos n'est pas d'analyser ici dans le détail tous les aspects pertinents des politiques et de la législation du Ghana, mais simplement d'examiner le Plan d'action national du Ghana pour l'élimination des pires formes de travail des enfants au regard des critères que nous avons définis pour évaluer les bonnes pratiques émergentes. Le plan énonce effectivement la politique du Ghana à l'égard du travail des enfants et il recense les stratégies et les activités menées pour remédier au problème.

Il convient de dire également qu'il existe parmi le personnel du Ministère du travail de la Côte d'Ivoire une ferme volonté de changement, les bases d'un cadre d'action efficace étant déjà en place. Toutefois, l'impasse politique dans laquelle le pays s'est trouvé entre 2002 et 2010 et les troubles qui ont suivi les élections présidentielles ont inévitablement compromis la modernisation de ce cadre et la rapidité de mise en œuvre des mesures. En raison de ce facteur, qui s'ajoute aux problèmes de gouvernance, de participation et de démocratie, il est plus difficile de mesurer les progrès.

Le Plan d'action national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants au Ghana

© Critère d'évaluation

© Participation des intéressés

Formulation des politiques : Le Plan d'action national du Ghana précise qu'il est l'aboutissement d'un long processus de consultation auquel les principaux acteurs institutionnels ont été associés. Il ne dit pas si ce processus incluait des discussions au niveau local.

Mise en œuvre des politiques : Le Plan d'action national impose aux assemblées de district et aux partenaires pour le développement de concevoir et de mettre en œuvre des interventions par le biais de démarches participatives en collaboration avec les communautés locales et leurs responsables en vue d'assurer leur appropriation au niveau local. Il demande aussi que les enfants directement ou indirectement engagés dans les pires formes de travail des enfants ou qui y sont astreints soient consultés lors de la conception et de la mise en œuvre des interventions.

© Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Le Plan d'action national du Ghana est conçu pour avoir un impact positif manifeste sur le travail des enfants au travers de stratégies visant à remédier à huit des principaux facteurs en jeu :

- 1 L'application insuffisante et non coordonnée du cadre juridique
- 2 La promotion et la protection médiocres des droits de l'enfant
- 3 Le nombre considérable d'enfants non scolarisés
- 4 Les enfants assujettis aux pires formes de travail des enfants
- 5 Les moyens de subsistance limités des ménages vulnérables, qui exigent des stratégies d'autonomisation et de protection sociale
- 6 Le faible niveau de développement technologique dans les secteurs économiques traditionnels qui favorise la dépendance à l'égard du travail des enfants
- 7 Les missions mal définies des organismes publics et des organisations de la société civile concernant le développement/la protection de l'enfant
- 8 Les résultats dépassés de l'enquête sur le travail des enfants au Ghana, la diffusion et l'utilisation non coordonnées des travaux de recherche, le nombre limité d'études sectorielles.

© Action sur les causes profondes

Le Plan d'action national du Ghana s'attaque aux causes profondes en mettant l'accent sur l'amélioration des moyens de subsistance, les stratégies de protection sociale, l'importance de l'éducation et la compréhension et le respect des droits de l'enfant.

Ⓢ Renforcement des capacités

Le Plan d'action national du Ghana considère les missions mal définies des organismes publics et des organisations de la société civile concernant le développement/la protection de l'enfant comme l'un des huit problèmes majeurs, reconnaissant ainsi que le renforcement des capacités est une priorité.

Ⓢ Non discrimination / retombées positives largement partagées

Le Plan d'action national du Ghana s'efforce de combattre la discrimination dont sont l'objet certains groupes vulnérables comme les filles, les enfants astreints aux pires formes de travail des enfants et les enfants issus de ménages pauvres, promouvant ainsi les droits de l'enfant et le bien-être de tous les enfants.

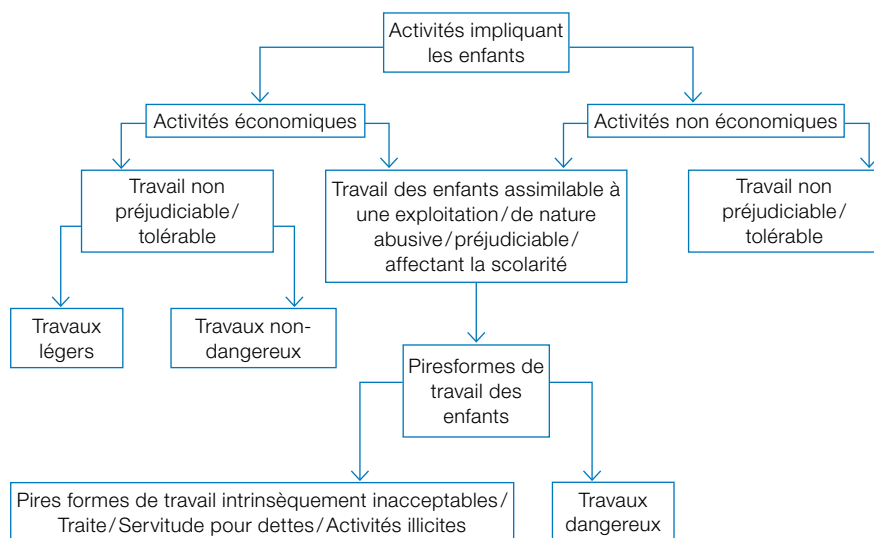
Ⓢ Action coordonnée / interdépendance

Le Plan d'action national du Ghana repose sur une approche multisectorielle qui exige l'engagement et les contributions d'un large éventail de parties prenantes – les pouvoirs publics, les syndicats et les organisations d'employeurs, d'autres organisations de la société civile et le grand public, le secteur privé et les partenaires pour le développement. Il établit le comité national de pilotage qui est chargé de superviser la mise en œuvre, de mobiliser des ressources et d'encourager une coopération effective entre les ministères, les départements et les organismes. Il crée ainsi un espace de collaboration et de coordination et il reconnaît l'interdépendance des différentes initiatives.

Ⓢ Changement durable

Le Plan d'action national n'a pas encore été évalué – bien qu'il promette d'adopter une approche participative et transparente associant les principaux acteurs aux niveaux nationaux et infranational. Il prévoit d'instaurer un suivi et une évaluation de la transparence, de la participation et de l'appropriation communautaires ainsi que de la pérennité des résultats. Le Ghana est aussi en train de développer et d'étendre son système de surveillance du travail des enfants qui aidera à mesurer l'ampleur des changements durables intervenus en ce qui concerne le travail des enfants.

Le cadre des activités dangereuses pour les enfants travaillant dans la filière ghanéenne du cacao constitue un cadre conceptuel complet du travail des enfants (reproduit ci-dessous) qui donne des définitions claires des termes utilisés au niveau international et des notions relatives au travail des enfants.



À partir d'un examen approfondi d'études, de consultations nationales et de travaux de recherche réalisés antérieurement auprès d'adultes et d'enfants dans les communautés de producteurs de cacao, une démarche de sécurité et de santé au travail a été utilisée dans le processus d'élaboration du cadre. Cette démarche a vocation à recueillir des éléments montrant les conséquences pour la santé des différents types d'activités faisant appel au travail des enfants et repérer ainsi les travaux dangereux. Elle a été associée à une analyse de chaque tâche ou activité dans les secteurs dangereux pour concevoir un cadre adapté au contexte. Le Cadre des activités dangereuses pour les enfants travaillant dans la filière du cacao qui en résulte recense 17 activités qui figurent sur la liste des travaux dangereux et 17 activités tolérables en fonction de l'âge. Des recherches anthropométriques ont été effectuées pour déterminer le poids des charges que des enfants d'âges différents peuvent porter sans danger sur des distances définies. Les valeurs obtenues ont été converties en unités de mesure (paniers de petite taille, de taille moyenne et de grande taille) qui sont facilement comprises et utilisées dans les communautés de producteurs de cacao.

Cette approche globale a permis de prendre en compte les spécificités de certains secteurs. Des démarches centrées sur l'enfant ont été utilisées pour évaluer le degré de risque de manière à définir les travaux tolérables et ceux qui ne le sont pas. Les conditions qui perturbent l'éducation des enfants sont également prises en compte.

Il s'agit donc d'un effort concerté d'interprétation des normes internationales au regard des réalités de la vie dans les communautés de producteurs de cacao ghanéens. Cette démarche débouche sur un cadre qui peut revendiquer d'être rigoureux du point de vue scientifique, économiquement abordable et acceptable du point de vue politique, social et culturel tout en offrant des normes suffisamment bien définies pour guider les interventions et la recherche.

Le cadre est reproduit dans sa version intégrale dans l'annexe au présent guide et il peut être téléchargé à l'adresse suivante :

www.childprotection.gov.gh/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=20

1.2 MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES – RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Dans cette section nous examinons l'efficacité avec laquelle les politiques sont mises en œuvre dans le cadre de la fourniture des services publics. Bien que les gouvernements aient la responsabilité de l'application des lois et de la fourniture des services, d'autres organismes appuient les initiatives dans de multiples secteurs, contribuant ainsi à améliorer les services pour aider à prévenir le travail des enfants.

40

Contexte

L'Afrique de l'Ouest enregistre l'un des taux d'alphabétisation les plus faibles du monde. Quatorze millions d'enfants en âge de faire des études primaires ne sont pas scolarisés. L'éducation et l'alphabétisation sont largement reconnues comme des droits humains fondamentaux qui ouvrent la voie à un meilleur état de santé, des revenus plus élevés, des moyens de subsistance plus sûrs et une meilleure participation à la vie communautaire et publique. Être privé de l'accès à ces droits aboutit à des formes d'exclusion économique, politique et sociale, auxquelles les femmes et les filles sont particulièrement exposées. En raison des faibles taux d'alphabétisation des adultes et de scolarisation ainsi que des problèmes de rétention scolaire, des générations de jeunes ont tenté d'accéder aux moyens de subsistance et aux modes de vie auxquels ils aspirent sans être armés des compétences élémentaires dont ils ont besoin. Les services éducatifs assurés dans le cadre scolaire et en dehors de celui-ci, notamment l'alphabétisation, ont des effets transversaux sur de nombreux secteurs, pour ne pas dire tous. Ainsi, dans le secteur de la santé l'alphabétisation renforce l'impact du travail de prévention du VIH et du sida et aide les personnes affectées à survivre ; dans le secteur de l'agriculture – qui est la principale source de moyens d'existence et de survie pour la majeure partie de la population de l'Afrique de l'Ouest – des travailleurs instruits et organisés peuvent plaider pour obtenir les investissements, le savoir-faire et les conditions commerciales équitables qui leur sont nécessaires pour augmenter leurs revenus et la rentabilité de leur activité. Ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles on ne peut débattre de l'élimination du travail des enfants qu'en évoquant parallèlement l'accès à une éducation primaire de qualité et dans le contexte général de la formation tout au long de la vie.

Par conséquent, les gouvernements des pays producteurs de cacao doivent non seulement protéger les enfants vulnérables tels que les enfants qui travaillent en appliquant le cadre juridique et politique conçu à cet effet, mais aussi offrir toute la gamme des services publics à toutes les personnes qui ne possèdent pas les compétences de base nécessaires pour vivre dans

des sociétés modernes démocratiques. Les ressources sont limitées et elles sont souvent détenues par des donateurs bilatéraux ou multilatéraux, des ONG internationales ou des partenaires du secteur privé, qui ont tous leurs propres priorités. Si l'on ajoute à cela l'instabilité politique et les défis posés par le renforcement des capacités pour assurer une gestion et une gouvernance efficaces, on comprendra d'autant mieux la complexité de la fourniture des services publics en Afrique de l'Ouest.

Dans ce contexte qui est loin d'être facile, tous les succès et les succès partiels doivent être considérés comme jetant les bases de l'apprentissage et de progrès constants. Dans la suite de cette section nous nous penchons sur certaines initiatives en matière d'éducation, de bien-être des enfants et de travail décent qui contribuent à donner aux enfants les moyens d'exercer leurs droits et de développer leur potentiel. Il est impossible de traiter isolément une question, quelle qu'elle soit, y compris celle du travail des enfants dans la production du cacao. Les gouvernements sont obligés de prendre du recul et le développement doit être considéré comme un processus qui s'inscrit dans la durée. Les partenaires au développement tant nationaux qu'internationaux ont un rôle à jouer en intervenant pour que les faibles puissent faire entendre leur voix et en développant des stratégies efficaces pour répondre à leurs besoins. Les gouvernements peuvent ensuite s'inspirer des initiatives qui ont donné de bons résultats et les reproduire à plus grande échelle.

Initiatives déjà menées – un regard sur l'éducation, le bien-être des enfants et le travail décent

De nombreuses initiatives ont privilégié un ensemble d'activités qui contribuent à l'éducation au sein de l'école et en dehors du système scolaire et des améliorations dans les domaines de l'agriculture et de la protection de l'enfant. Cette section est consacrée principalement aux programmes par pays portant sur l'éducation, le bien-être des enfants et le travail décent (l'agriculture est abordée dans la section « *Amélioration de la chaîne d'approvisionnement du cacao* »).

L'éducation scolaire

Il est universellement admis que l'accès à une éducation de qualité est un facteur primordial pour mettre fin au travail des enfants. Outre la proximité d'une école adaptée, les enfants vulnérables ou leurs familles ont souvent besoin d'une aide supplémentaire pour que la fréquentation scolaire soit régulière. Cette aide prend diverses formes, notamment :

- Les programmes de repas scolaires qui assurent un repas pendant la journée

- L'accompagnement des enfants (en particulier des filles) pour qu'ils se rendent à l'école en sécurité
- La fourniture d'uniformes scolaires, de manuels et de matériels
- L'installation de toilettes pour les filles et les garçons et d'un système d'alimentation en eau (ce qui est particulièrement important pour que les écoles soient sûres et accueillantes pour les filles)
- Le soutien et la formation pour encourager l'épargne et la production de revenus afin que les parents des enfants vulnérables puissent assumer les dépenses liées à l'éducation et gagner leur vie sans avoir à recourir au travail des enfants
- Les dispositifs de transferts monétaires assortis de conditions

Il n'est guère utile d'amener les enfants à s'inscrire à l'école et à la fréquenter si la qualité de l'enseignement dispensé ne leur permet pas d'élargir leurs choix et leurs perspectives d'avenir. La qualité de l'éducation dépend de divers facteurs comme des infrastructures adaptées, des programmes scolaires pertinents, des matériels didactiques et pédagogiques adéquats et suffisants et un nombre suffisant d'enseignants qualifiés (hommes et femmes) bénéficiant d'un soutien satisfaisant, d'un encadrement et de possibilités de formation continue. Cela représente un formidable défi pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, où les possibilités de formation des enseignants sont limitées, où les programmes scolaires sont en cours de rénovation et où les infrastructures laissent beaucoup à désirer. Ces facteurs sont aggravés dans les zones rurales marginales de culture du cacao où peu d'enseignants acceptent de vivre et de travailler pour de longues périodes. On citera parmi les initiatives visant à améliorer la qualité de l'enseignement :

- L'élaboration de programmes d'études
- Les programmes de formation pédagogique innovants
- La prise en charge de la formation des enseignants s'ils s'engagent à enseigner pendant une période déterminée en milieu rural
- La construction de maisons pour les enseignants dans les communautés difficiles d'accès
- Le versement de primes aux enseignants occupant des postes difficiles à pourvoir
- La formation et le soutien logistique des responsables locaux en charge de l'éducation

La bonne gestion et la bonne gouvernance des écoles contribuent aussi à la qualité de l'enseignement dispensé et, parallèlement au soutien et à l'encadrement des autorités scolaires locales, la participation des communautés locales à l'administration de leurs écoles est un facteur important pour assurer l'appropriation au niveau local et la gestion efficace des ressources éducatives.

Voici quelques exemples d'initiatives visant à développer cette implication de la communauté :

- Le renforcement des capacités et la formation à l'action de sensibilisation des comités de gestion des écoles
- Le renforcement des capacités et la formation à l'action de sensibilisation des associations de parents et d'enseignants
- Le renforcement des capacités et la formation à l'action de sensibilisation des responsables locaux
- La création d'associations de mères d'élèves et la formation de ces dernières afin qu'elles puissent aider leurs enfants à l'école

Éducation, alphabétisation et formation en dehors du cadre scolaire

Si la plupart des efforts sont concentrés sur la réalisation de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015, on trouve encore en Afrique de l'Ouest un grand nombre de jeunes qui soit n'ont jamais été scolarisés, soit ont quitté le système d'éducation formelle pour des raisons variées. Ces jeunes vivent souvent dans des communautés rurales ou en sont issus et ils n'ont guère d'autre choix que de travailler dans les champs avec leurs parents ou de partir pour chercher du travail dans les zones urbaines ou dans l'agriculture commerciale, les mines ou la pêche. Les enfants non scolarisés sont particulièrement vulnérables à l'exploitation par le travail soit dans leur communauté d'origine, soit loin de chez eux. S'ils partent, ils sont exposés à d'autres risques associés à la migration et au risque d'être victime de la traite d'enfants. Les possibilités de formation et d'apprentissage professionnel pour les jeunes qui n'ont réussi aucun examen sont extrêmement limitées. Il faut leur allouer des ressources suffisantes et les compléter par l'acquisition d'une expérience pratique du travail et d'une formation commerciale de base. Un certain nombre de stratégies ont été mises au point pour résoudre ces divers problèmes, certaines d'entre elles visant à aider les enfants à rester dans le système scolaire formel ou à y revenir :

- Les cours d'éducation élémentaire accélérés pour préparer les enfants à retourner à l'école avec les élèves de leur âge
- Les cours de rattrapage pour retenir les enfants vulnérables dans le système scolaire

D'autres initiatives ont pour but principal d'améliorer l'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle et leur qualité :

- Les centres d'éducation communautaire, sous des appellations diverses, dispensent une éducation de base et les compétences indispensables dans la vie quotidienne en les complétant par une formation à des activités génératrices de revenus variées
- Les écoles pratiques d'agriculture pour jeunes agriculteurs dispensent une

éducation de base et une formation pratique aux méthodes agricoles et aux techniques commerciales

- Le soutien de l'apprentissage ou de l'acquisition d'une expérience au travail, parfois complété par des cours d'alphabétisation et l'acquisition des aptitudes nécessaires dans la vie quotidienne
- La formation dans le domaine commercial, une aide financière pour démarrer une activité et le soutien de la vulgarisation agricole (en particulier pour les jeunes et les femmes)

L'alphabétisation des jeunes et des adultes est une stratégie de développement transversale qui permet aux intéressés de participer plus pleinement à la vie politique, sociale et économique de leur société. C'est le « ciment invisible » qui sous-tend la réalisation des objectifs de développement et l'épanouissement des individus et des communautés, dont les compétences parentales sont renforcées et qui acquièrent la confiance nécessaire pour faire valoir leurs droits. Voici quelques exemples d'initiatives visant à promouvoir l'alphabétisation des jeunes et des adultes :

- Les démarches participatives qui encouragent la responsabilisation et le changement social telles que **Reflect**
- La mise à disposition d'infrastructures (bibliothèques, centres d'alphabétisation), la formation des alphabétiseurs et la fourniture de matériels
- L'encouragement de politiques nationales générales axées sur l'éducation non formelle
- Les actions pour que les animateurs en alphabétisation soient rémunérés et aient droit à une formation continue et à la reconnaissance de leurs qualifications

Reflect est une démarche de développement communautaire et de réforme sociale qui permet aux groupes marginalisés de comprendre les forces qui gouvernent leur existence et de les influencer, en tirant parti de leurs connaissances et en perfectionnant leurs aptitudes à lire et écrire et à communiquer. Reflect s'inspire des théories conjuguant les idées de Paolo Freire sur l'éducation des adultes, les outils d'évaluation rurale participative et l'analyse des questions de parité entre les sexes.

www.reflect-action.org ; www.pamoja-west-africa.org

Bien-être de l'enfant

Le travail des enfants a une incidence directe sur le bien-être de ces derniers. Les services d'aide sociale et de protection de l'enfance doivent donc s'en préoccuper. Pratiquement tous les programmes visant à remédier au problème du travail des enfants comportent des activités de sensibilisation des communautés

pour leur expliquer ce qu'est le travail des enfants et comment reconnaître et distinguer les tâches qui sont sans danger de celles qui sont dangereuses pour des enfants d'âges différents. Cette question est traitée en détail dans la section suivante sous le thème « *Action locale et responsabilisation des communautés* ».

À partir du moment où les membres des communautés comprennent ce qu'est le travail des enfants et ont repéré les formes qu'il prend dans leur communauté, ils recourent à des stratégies pour y remédier directement, notamment :

- en constituant des comités de protection des enfants ou de vigilance au niveau local et à d'autres échelons administratifs; en formant leurs membres
- en mettant en place des Systèmes d'observation et de suivi du travail des enfants (SOSTE) du niveau local jusqu'à l'échelon national
- en encourageant la protection sur les lieux de travail, notamment l'utilisation de vêtements protecteurs et d'outils et de matériel adaptés à l'âge des enfants exerçant des activités tolérables
- en prévenant l'exposition aux produits chimiques nocifs contenus dans les engrais et les pesticides
- en surveillant les distances parcourues à pied et les charges portées par les enfants
- en promulguant des règlements et en appliquant des sanctions pour préserver le bien-être des enfants

Les **initiatives** visant à remédier au travail des enfants comportent souvent des volets de protection médico-sociale de l'enfance comme :

- la diffusion d'informations sur le VIH et le sida dans les communautés ou dans le cadre de programmes d'emploi et de perfectionnement professionnel
- des services d'information sur la santé maternelle et infantile destinés à encourager la vaccination, les soins prénatals et postnatals, les bonnes habitudes nutritionnelles, la prévention du paludisme, etc.
- les examens médicaux et les soins de santé pour les enfants vulnérables tels que les enfants qui travaillent et les enfants des rues
- la promotion des systèmes nationaux d'assurance maladie donnant accès aux soins de santé de base.

Les enfants victimes de trafic, les enfants migrants non accompagnés ou les enfants que les communautés ne protègent pas doivent avoir accès à l'aide soit des services publics de protection de l'enfance, soit d'organismes bénévoles, qui peuvent leur offrir par exemple :

- des centres d'hébergement de courte ou de longue durée pour le diagnostic, la réadaptation et/ou la réunification familiale

- des services de conseil et des services thérapeutiques
- des moyens de transport pour regagner leur communauté d'origine et de la nourriture, un logement et des soins pendant leur déplacement

Une fois que la législation a défini les normes de bien-être des enfants et les stratégies destinées à les protéger, la difficulté est de faire en sorte que la loi soit bien appliquée, ce qui exige du savoir-faire et des ressources. Pour encourager l'application de la législation sur le travail des enfants, on peut, par exemple :

- dispenser une formation théorique et pratique sur la législation relative au travail des enfants aux responsables de l'application des lois : membres de la police, personnel du système judiciaire, douaniers, gardes-frontières, inspecteurs du travail, personnel des services de l'agriculture, agents des services sociaux locaux, fonctionnaires en charge de l'éducation et de la jeunesse et responsables locaux, entre autres
- dispenser une formation aux acteurs les mieux placés pour appuyer l'application de la législation sur le travail des enfants, syndicats et médias par exemple
- encourager le suivi et l'évaluation énergiques de l'application de la législation sur le travail des enfants
- former des personnes aptes à repérer les enfants ayant besoin d'une protection et à les prendre correctement en charge
- constituer des réseaux pour s'assurer que les différents organismes de protection de l'enfance communiquent entre eux, coordonnent leurs activités et confrontent leurs expériences

Travail décent

Le programme pilote du Ghana sur le travail décent

www.youtube.com/watch?v=S_dllQcSqOE

www.youtube.com/watch?v=YhiBlrdZPS8&feature=channel

Au Ghana, sur une population active de 9 millions de personnes, 7 millions travaillent dans le secteur informel, où elles exercent une activité de subsistance souvent précaire sans disposer de solution de secours en cas de difficulté. Bien que les activités de production du cacao soient soumises à l'impôt et réglementées, la plupart des producteurs sont privés de la plupart des avantages associés à un travail décent. L'OIT a appuyé une initiative pilote dans le secteur informel qui montre comment deux assemblées de district commencent à donner accès à certains de ces avantages. En introduisant l'idée de partenariat social à l'échelon de l'administration locale, l'OIT et les autorités ghanéennes ont trouvé un moyen inédit d'aider les travailleurs du secteur informel et les entreprises qui les emploient à prospérer, ouvrant la

voie à un plus grand nombre d'emplois de qualité et à de meilleures conditions de vie et de travail.

Ces exemples ne concernent pas les communautés de producteurs de cacao, mais ce type de partenariat social pourrait manifestement leur apporter les mêmes avantages et les aider à adopter progressivement une stratégie mieux intégrée de lutte contre le travail des enfants en remédiant aux déficits de travail décent grâce au renforcement durable des capacités des administrations locales et à travers ces dernières.

Les habitants d'Ajimako,

dans le centre du Ghana, tirent leur subsistance du commerce et de l'agriculture, notamment de la production d'huile de palme qui sert pour la cuisine et dans la fabrication de savon et de produits cosmétiques. L'extraction manuelle de l'huile est un travail long, pénible, salissant et mal rémunéré traditionnellement effectué par les femmes. Autrefois, ce travail leur rapportait moins de 1 dollar par jour et, une fois qu'elles avaient nourri et habillé leurs enfants, il ne restait plus rien pour payer les frais de scolarité ou les dépenses médicales. Ces femmes ont participé au programme soutenu par l'OIT pour aider les travailleurs du secteur informel et désormais elles apportent leurs noix de palme dans une nouvelle installation de transformation mécanisée où des machines simples conçues et construites sur place produisent une huile de palme plus propre et plus pure, avec plus de facilité et de rapidité. Leurs revenus ont augmenté, atteignant 10 à 12 dollars par jour, ce qui a transformé la vie des femmes productrices et de leurs enfants, qui sont maintenant scolarisés.

La ville côtière de Wineba abrite l'une des communautés de pêcheurs les plus pauvres du Ghana. La population vit de la capture et du commerce de poissons qui sont fumés et salés pour être vendus dans la localité et sur les marchés dans l'intérieur du pays. L'assemblée de district a constitué un sous comité chargé d'enregistrer et d'aider les associations de productrices de hareng fumé pour les faire bénéficier d'une formation professionnelle et leur donner accès au crédit. Les revenus de ces femmes ont augmenté, leurs enfants vont à l'école et leurs familles sont sûres d'avoir accès à des soins de santé.

Ces deux assemblées de district sont en train de transformer l'approche du développement économique local. Elles ont créé l'une et l'autre un sous comité de l'emploi productif et rémunéré dont font partie des travailleurs du secteur informel qui sont en mesure d'influer sur le type de services proposés en expliquant leurs expériences. À l'image de nombreux producteurs de cacao, ils ne disposent notamment pas de nantissement et n'ont donc pas accès à des prêts et ils ne sont jamais allés à l'école – si bien qu'ils n'ont aucune possibilité d'acquérir une formation commerciale. Les membres de ces sous-comités

reçoivent des conseils techniques et une formation et ils définissent les secteurs économiques prioritaires. Ils organisent ensuite des ateliers et des stages de formation afin que les techniques de production dans ces secteurs puissent être améliorées. Indépendamment de la formation, des syndicats ont été créés et grâce à eux les travailleurs peuvent mettre de côté de très petites sommes et solliciter des prêts à faible taux d'intérêt. Le système national d'assurance maladie du Ghana a instauré des taux de cotisation spécialement bas pour les travailleurs du secteur informel, ce qui garantit l'accès aux soins de santé de leurs familles, et le régime national de retraites envisage une solution analogue. Le programme sert également d'intermédiaire avec des associations professionnelles qui aident les personnes à se former et à se perfectionner pour développer leur activité. Les recettes fiscales ont augmenté dans les deux districts. Elles sont utilisées pour améliorer l'accès à l'eau potable, les réseaux routiers ruraux et d'autres infrastructures qui contribuent à l'économie et de manière générale à la qualité de vie de la population locale.

Enseignements tirés

Éducation scolaire

La fourniture de matériel et d'articles de papeterie, de manuels et d'uniformes pour faciliter la scolarisation de certains enfants risquant d'être assujettis au travail des enfants ou qui y ont été soustraits fait couramment partie des efforts de réadaptation des enfants qui travaillent. Elle est très appréciée des familles bénéficiaires. Elle a certes un rôle limité, mais elle présente par ailleurs des inconvénients :

- elle singularise un groupe d'enfants par rapport aux autres, souvent sur la base de critères qui ne sont pas compris de tous ; elle peut donc être un facteur de division dans une école ou une communauté
- elle n'est pas soutenable sans un soutien financier constant et ne contribue donc pas par elle-même à des changements à long terme
- elle encourage plus la dépendance que les stratégies d'autonomisation
- quand un projet prend fin, les enfants et les parents peuvent se sentir abandonnés lorsque l'aide est interrompue, souvent brutalement
- elle n'est pas efficiente, car les manuels appartiennent aux enfants et non à l'école – si bien que l'on a aucune certitude que le manuel continuera d'être utilisé une fois que l'enfant sera passé dans la classe supérieure
- dans certains pays, elle fait double emploi avec l'aide du gouvernement et entraîne donc une utilisation inefficace des ressources

Les stratégies qui aident les familles à accroître leur revenu, à planifier leurs dépenses et à financer les dépenses de scolarité sont à la fois plus efficaces, plus

viables et plus émancipatrices. Les communautés peuvent aussi organiser des campagnes pour inciter les pouvoirs publics à aider tous les enfants vulnérables ; comme au Ghana à travers le dispositif de transferts monétaires assorti de conditions, ou participer à ces campagnes et militer en faveur d'une éducation véritablement gratuite sur le lieu où elle est dispensée, en supprimant les frais parfois considérables que représentent les manuels, les uniformes et diverses contributions des parents.

Éducation extrascolaire

L'éducation des jeunes et des adultes (appelée également éducation non formelle) ne bénéficie pas de ressources suffisantes en Afrique de l'Ouest, où l'éducation primaire occupe la première place, et l'apprentissage tout au long de la vie que prône l'UNESCO n'est pas encore une priorité. Ses bénéficiaires potentiels sont les très nombreux jeunes Africains de l'Ouest qui soit ont abandonné l'école, soit n'ont jamais été scolarisés et qui surtout ne savent ni lire ni écrire. Dans ce secteur les ONG s'efforcent de remédier aux carences des services publics en concevant et en mettant en œuvre des projets et des initiatives pilotes que les pouvoirs publics peuvent ensuite transposés à plus grande échelle. La collaboration entre le personnel des projets des ONG et celui du ministère et des autorités locales est plus ou moins étroite. Dans le meilleur des cas les activités de l'État et celles des ONG sont parfaitement intégrées – les activités contribuant à la réalisation des objectifs nationaux et le personnel des autorités locales participant à la formation, au suivi et à l'évaluation. Toutefois, ce genre de situation est plus l'exception que la norme, car il règne un climat de méfiance généralisée entre les fonctionnaires et le personnel des ONG – les uns sont convaincus que les ONG ont des ressources illimitées et devraient donc être prêtes à payer toute forme d'aide fournie par les services publics, tandis que les autres estiment que le personnel de ces services est rémunéré pour faire son travail et ne devrait donc pas demander un surcroît de ressources pour l'accomplir. Ces deux points de vue peuvent être étayés par des arguments convaincants, mais les tensions ne favorisent pas une collaboration et une coordination fructueuses. Ces questions doivent être examinés avec soin, les besoins planifiés et les ressources budgétisées dès le lancement de toute intervention afin de maximiser son impact et d'encourager sa pérennité.

Bien-être des enfants

Les services de protection de l'enfance en première ligne dans les communautés rurales sont représentés le plus souvent par des agents de vulgarisation ou des agents itinérants qui sont basés dans les centres urbains. En raison de la pénurie de ressources, l'action sur le terrain est limitée et les communautés sont donc obligées d'être relativement autonomes pour assurer la protection immédiate des enfants. Il faut donc renforcer les capacités tant au niveau

communautaire qu'au niveau local et les interactions entre les deux doivent être améliorées. Les organismes bénévoles ont un rôle à jouer. Dans l'idéal leurs activités doivent s'articuler avec celles des services publics et donc les compléter. Les questions évoquées plus haut concernant la collaboration entre les services publics et les projets des ONG sont également valables dans ce contexte.

Bonnes pratiques émergentes

Formation des enseignants

Le Ghana a créé en 2005 un diplôme permettant aux enseignants non qualifiés d'enseigner dans l'éducation de base (Untrained Teacher's Diploma in Basic Education – UTDBE) qui présente trois avantages. En premier lieu, il **accroît le nombre d'enseignants** – et surtout d'enseignantes – pouvant être affectés dans les écoles primaires rurales ; en second lieu, il **offre des possibilités d'emplois aux filles** qui ont fait des études secondaires complètes mais n'ont pas les moyens financiers ou n'ont pas réussi les examens requis pour poursuivre leurs études ; et en troisième lieu il **s'appuie sur la population locale**, ce qui augmente les chances de retenir les enseignants qui occupent des postes difficiles à pourvoir. Pour obtenir ce diplôme les enseignants reçoivent une formation en alternance dans des centres régionaux où ils se rendent trois fois par an pendant les vacances scolaires pour suivre un stage de formation de trois semaines consécutives sur une période de quatre ans. Ceux qui réussissent se voient décerner un diplôme d'enseignement dans l'éducation de base, qualification pédagogique professionnelle qui leur donne aussi accès à l'enseignement supérieur. Toutefois, le coût du programme est problématique car la subvention de l'État est insuffisante et, si l'on excepte les élèves maîtres salariés qui sont rémunérés par l'État, la plupart de ces enseignants soit sont payés par leurs communautés, soit sont recrutés dans le cadre du Programme national pour l'emploi des jeunes. Certains sont également rémunérés par les assemblées de district et des ONG. On a un exemple de programme soutenu par une ONG avec le programme intitulé *Renforcer le secteur éducatif dans les districts producteurs de cacao du Ghana*, conçu par l'agence de développement danoise IBIS, qui appuie la formation des enseignants, mais dispense aussi une formation aux comités de gestion des écoles et sensibilise les communautés aux questions liées à l'éducation et au travail des enfants.

IBIS – Éduquer pour autonomiser Renforcer le secteur éducatif dans les districts producteurs de cacao du Ghana –former les enseignants

Ce programme, parrainé par l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et Toms Confectionery Group, société chocolatière danoise, a été mené entre 2007 et 2010 pour renforcer l'accès à une éducation de qualité des enfants vivant dans deux districts producteurs de cacao (Asunafo Sud et Tano Sud, Région de Brong-Ahafo) au moyen des éléments suivants :

- Formation en cours d'emploi de 400 enseignants qualifiés (5 jours par an)
- Soutien de 330 enseignants dans le cadre du programme UTDBE pour qu'ils obtiennent le diplôme d'enseignement dans l'éducation de base
- Formation des inspecteurs itinérants du service d'enseignement ghanéen et fourniture de carburant pour leurs inspections
- Formation des membres des comités de gestion des écoles dans 50 communautés
- Fourniture de divers matériels didactiques et pédagogiques à une quarantaine d'écoles
- Organisation de réunions de sensibilisation communautaire et d'émissions de radio consacrées aux questions liées au travail des enfants et à l'éducation
- Soutien en vue du développement institutionnel des organismes d'exécution partenaires

Les informations relatives à ce programme proviennent des visites effectuées sur le terrain en octobre 2010, de la documentation relative au projet fournie par IBIS, du rapport de l'évaluation indépendante effectuée par Martina Odonkor et Connie Dupont en août 2010 ainsi que du site Web d'IBIS : www.ibis.dk/eng/index.php?menuId=49&upId=33

© Critère d'évaluation

© Participation des intéressés

Janat Animah, l'une des jeunes enseignantes diplômées dont la participation au programme était parrainée déclare : *« J'ai appris à établir le contrôle de la classe et j'ai pris conscience de l'importance de la préparation de cours. Je suis aujourd'hui beaucoup plus sûre de moi quand j'entre dans la classe et je sais que je peux réellement rendre de grands services aux enfants. Tout comme les stages de formation pédagogique, les inspections et les visites de suivi régulier ont été très importantes pour mettre en pratique ce que nous avons appris. Il est vraiment utile de pouvoir discuter de tous les problèmes qui peuvent se poser. Globalement, c'est un programme fantastique qui a réellement amélioré nos compétences et j'espère qu'il sera poursuivi afin que beaucoup d'autres puissent en bénéficier ».*

Les activités du programme d'IBIS cadrent avec la politique nationale en matière d'éducation et de travail des enfants et elles sont menées en collaboration avec les autorités locales et les organisations de la société civile. L'action de sensibilisation des communautés et l'intervention auprès des comités de gestion des écoles sont examinées plus loin, sous le thème «*Action locale et responsabilisation des communautés*».

© Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Le projet a pu :

- améliorer la qualité de l'enseignement grâce à la formation des enseignants et de leurs supérieurs
- accroître le nombre d'enseignantes dans les écoles rurales
- encourager un processus d'apprentissage plus centré sur l'enfant et la mise à disposition d'un plus grand nombre de livres d'histoires
- encourager la participation de la communauté à la recherche de solutions aux problèmes de gestion
- améliorer la responsabilisation et la transparence dans l'affectation des ressources publiques aux écoles
- mieux sensibiliser les producteurs de cacao aux conséquences du travail des enfants
- limiter la participation d'enfants à des activités dangereuses dans le processus de production de cacao

Les données fournies par la directrice à Old Brosankro pour l'évaluation indépendante de 2010 ont fait apparaître une hausse des effectifs et une baisse de 44 % à 12 % des taux d'échec aux examens internes en 1^{ère} année du primaire entre 2006 et 2009. En 2006, avant le lancement du projet, 20 élèves sur 45 échouaient. En 2007, première année du projet, 16 élèves sur 55 avaient échoué et fin 2009 le nombre d'échecs n'était plus que de 7 sur 60.

Tout cela porte à croire que le projet a eu un impact positif sur les résultats des élèves. Les enseignants et les membres des comités de gestion des écoles ont indiqué que des améliorations avaient été enregistrées dans le taux de rétention scolaire et les résultats à tous les niveaux, tant dans le primaire que dans le secondaire (Junior High School), et qu'il y a aujourd'hui plus de filles que de garçons dans le secondaire. Les membres de la communauté ont attribué ces progrès évidents à une combinaison de facteurs : la formation et le rôle renforcé des comités de gestion des écoles, l'augmentation du nombre d'enseignants (en particulier d'enseignantes), les améliorations de la formation pédagogique et la sensibilisation au travail des enfants.

Ⓢ Action sur les causes profondes

Le programme visait à donner accès à une éducation de qualité, facteur dont on sait que s'il fait défaut, il contribue au travail des enfants. De l'évaluation de 2010 : *« Il est ressorti que la qualité de l'éducation s'était améliorée sous l'effet direct du projet. La plus grande difficulté était l'énorme pénurie d'enseignants. Le volet formation du projet assuré par le service d'enseignement ghanéen a peut-être été l'intervention la plus efficace. Le fait de former les enseignants et leurs supérieurs ensemble et de renforcer les mécanismes de supervision a contribué très nettement à améliorer leurs relations de travail. Les enseignants avaient considérablement pris confiance en eux et ils évoquaient en termes enthousiastes ce que la formation leur avait apporté. »*

Ⓢ Renforcement des capacités

Le programme a appuyé la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants. Une formation de cinq jours par an sur trois ans a été assurée à 400 enseignants qualifiés. La première année a été consacrée à une remise à niveau dans les matières fondamentales, la deuxième année aux méthodes et la troisième à la pratique pédagogique et aux tests auxquels les enfants sont soumis. De plus, 330 enseignants participant au programme UTDBE ont bénéficié d'une aide pour suivre la formation de quatre ans menant au diplôme d'enseignement dans l'éducation de base. Le programme a aussi renforcé les capacités des inspecteurs itinérants du service d'enseignement ghanéen. Dans l'évaluation de 2010, le travail accompli par IBIS avec le service d'enseignement est décrit comme *« une démarche solidaire qui a permis de renforcer de façon synchronisée les capacités de toutes les parties prenantes, démontrant l'efficacité du système lorsqu'il fonctionne comme il le doit. L'amélioration des performances des inspecteurs itinérants a été l'impact le plus évident »*.

Ⓢ Non discrimination / retombées bénéfiques largement partagées

Le programme visait à corriger les inégalités existantes entre hommes et femmes en remédiant à la pénurie d'enseignantes dans les écoles rurales. Une augmentation du nombre de filles scolarisées et poursuivant leurs études a été observée. La collaboration avec les écoles et les communautés dans leur ensemble a eu des retombées bénéfiques largement partagées pour les enfants dans les communautés de producteurs de cacao concernées.

Ⓢ Action coordonnée / interdépendance

En renforçant la collaboration et la coordination, le programme d'IBIS a fait participer les assemblées de district, le service d'enseignement ghanéen, l'institut de formation pédagogique St Joseph, l'ONG ghanéenne SODIA (Social Development and improvement Agency), Success FM (station de radio

privée) et les écoles et communautés locales. L'un de ses atouts était qu'il s'attachait à améliorer et appuyer les services et initiatives en place, comme le programme UTDBE, pour montrer comment la coordination peut renforcer l'impact. M. Aduse Poku Antwi, appartenant au bureau de district du service d'enseignement à Kukuom, a témoigné de l'efficacité de la collaboration entre les organisations concernées.

© Changement durable

L'évaluation de 2010 a montré que : « *Les perspectives de pérennisation du volet formation pédagogique sont limitées car ce dernier dépend étroitement des financements disponibles, bien qu'il ait introduit des changements durables dans les méthodes pédagogiques.* » Les stratégies suggérées pour pérenniser les acquis étaient notamment que les communautés fassent pression pour que les assemblées de district soutiennent la formation d'élèves maîtres au niveau local, recherchent le parrainage d'entreprises pour l'organisation d'ateliers de formation pédagogique et obtiennent du service d'enseignement ghanéen qu'il ne mute pas les effectifs formés dans le cadre du programme en dehors du district.

Un objectif central du programme d'IBIS était la mobilisation pour attirer l'attention de l'opinion publique et des autorités sur les questions touchant le travail des enfants et le droit à l'éducation. L'évaluation a conclu que « *Une campagne d'alphabétisation et de défense des droits serait peut-être plus utile pour renforcer les groupes de la société civile, car la mobilisation de ceux qui sont directement concernés est beaucoup plus efficace.* »

Améliorations des infrastructures éducatives

Diverses démarches sont actuellement mises en œuvre pour améliorer les infrastructures scolaires dans les communautés de producteurs de cacao, dont les suivantes :

- initiatives gouvernementales
- partenariats avec le secteur privé, notamment l'industrie du chocolat
- projets d'aménagement menés avec le soutien d'ONG internationales

Les salles de classe, les bibliothèques, les bureaux, les logements des enseignants, les toilettes ou une alimentation en eau sont autant de facteurs qui contribuent à la qualité de l'éducation. Toutes les démarches évoquées plus haut ont été fructueuses, la clé de la réussite étant la participation des représentants de la communauté, comme les comités de gestion des écoles ou les associations de parents, tout au long des étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation. La planification de l'action communautaire, qui est examinée sous le thème « Action locale et responsabilisation des communautés » le démontre amplement.

Le Gouvernement ghanéen a instauré en 2005 la subvention par élève afin d'alléger la charge que représentent les dépenses d'éducation pour les parents. Les écoles reçoivent pour chaque élève un montant annuel s'élevant à quelques dollars destiné à couvrir les dépenses liées à l'administration, aux petites réparations, aux activités sportives, à la culture, à la santé et à l'assainissement, aux matériels pédagogiques/didactiques et au soutien des élèves reconnus comme nécessiteux. Le programme d'IBIS a encouragé les comités de gestion des écoles à donner leur avis sur la façon dont les écoles locales devaient dépenser la subvention par élève. A titre d'exemple, en 2009 cette subvention a été utilisée dans la communauté d'Old Brosankro pour financer l'aménagement d'une salle de classe pour les enfants de maternelle. La salle de classe a été construite par des bénévoles appartenant à la communauté tandis que la subvention a couvert l'achat des matériaux de construction.

L'International Cocoa Initiative (ICI)

En 2002, l'ICI a été créé pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé des adultes, à l'issue d'un processus de consultation et de collaboration entre l'industrie du cacao, le mouvement syndical et des acteurs clés de la société civile. Son action est financée principalement par des contributions de l'industrie du cacao.

www.cocoainitiative.org

Campement Paul dans le département de San Pedro en Côte d'Ivoire a été la première communauté ivoirienne à adopter un plan d'action communautaire soutenu par l'ICI. La communauté a déterminé que l'absence de services éducatifs était un handicap. Elle a entrepris de construire des logements et de recruter deux enseignants bénévoles. L'ICI a financé la construction de nouvelles salles de classe et quatre-vingts élèves vont désormais à l'école primaire.

Participatory Development Associates (PDA)

PDA est une organisation du secteur privé basée au Ghana qui s'occupe du développement humain et soutient les processus d'autonomisation et d'autodétermination des communautés, des organisations et des particuliers. Sa démarche consiste à œuvrer avec les communautés, les organisations et les particuliers pour engager une réflexion, apprendre et agir, de manière à transformer la situation dans laquelle ils se trouvent. Le personnel de PDA a l'esprit d'innovation et il a l'expérience nécessaire pour utiliser des instruments et des démarches de type participatif et lancer des activités de plaidoyer et de constitution de réseaux variées auxquelles il participe pour atteindre ses objectifs.

PDA est l'agence locale chargée par l'ICI de coordonner la mise en œuvre du projet « Yen Daakyé » (« notre avenir »), qui a donné naissance au mouvement

Yen Daakye (<http://yendaakye.org>). Elle fournit aussi un soutien pour le renforcement des capacités aux processus de participation communautaire du partenariat Mars-iMPACT.

www.pdaghana.com

Le partenariat Mars iMPACT – Gold Coast Camp, Ghana

Le partenariat Mars iMPACT est un programme de développement social, économique et environnemental dont le but est de favoriser l'amélioration durable des conditions de vie des communautés de producteurs de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Par le truchement d'ONG nationales, l'ICI aide les communautés à établir leurs plans d'action communautaires. Les autres partenaires d'iMPACT sont Africare, l'International Foundation for Education and Self-Help (IFESH), Rainforest Alliance, le Sustainable Tree Crops Program (STCP) et l'agence de développement allemande (GTZ) et ils apportent leurs compétences spécifiques pour mettre en pratique les plans d'action communautaires.

Les informations concernant ce programme ont été recueillies lors de visites sur le terrain en octobre 2010 et sur le site Web de l'ICI :

www.cocoainitiative.org/en/partnerships/mars-impact-partnership

Critère d'évaluation

Participation des intéressés

Les responsables des communautés sont au cœur des changements à Gold Coast Camp. L'un d'entre eux a décrit cette nouvelle cohésion de la communauté unie pour mettre fin au travail des enfants par la formule suivante « *Nous ne faisons plus qu'un* ». Le sentiment qui domine est que la communauté s'est approprié la conception et la mise en œuvre du plan d'action communautaire et qu'elle le pilote, avec le soutien des partenaires d'iMPACT.

Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Une série d'activités a été lancée pour lutter contre le travail des enfants, notamment la remise en état du bâtiment de l'école avec l'aide de l'IFESH, la construction de toilettes dans l'école par Africare et la collecte de fonds par la communauté pour rémunérer les enseignants. Les exploitants améliorent la production de cacao en se formant dans les écoles pratiques d'agriculture et en transmettant leur savoir non seulement à leur propre communauté, mais aussi aux communautés voisines qui sollicitent de l'aide après avoir constaté les progrès accomplis. Rainforest Alliance apporte son aide pour obtenir le label biologique de manière à accroître la rentabilité des ventes de cacao.

Des pratiques de travail traditionnelles ont été réintroduites, si bien que des groupes de cultivateurs travaillent ensemble pendant les périodes chargées. Grâce à ces activités, la grande majorité des enfants est désormais scolarisée et les enfants ne participent plus à des activités de culture du cacao dangereuses.

Ⓢ Action sur les causes profondes

À Gold Coast Camp, le programme iMPACT a suscité une prise de conscience des questions liées au développement de l'enfant, au travail des enfants et à l'éducation et il a abordé les besoins éducatifs, les pratiques de travail et les questions économiques, trois facteurs qui influent fortement sur le travail des enfants.

Ⓢ Renforcement des capacités

La capacité de la communauté à définir, planifier et appuyer la mise en œuvre des activités a été renforcée. Les moyens de protection des enfants ont été développés grâce à la mise en commun des informations et à l'analyse.

Ⓢ Non discrimination/ retombées positives largement partagées

La démarche suivie par iMPACT pour collaborer avec les communautés dans leur ensemble favorise des retombées positives largement partagées ainsi que le développement de la cohésion de la communauté et d'un sentiment de fierté partagée pour les résultats obtenus.

Ⓢ Action coordonnée/ interdépendance

iMPACT est un bon exemple de coordination réussie d'une série d'activités qui contribuent à l'élimination du travail des enfants. Jusqu'à sept partenaires peuvent être associés au sein d'une même communauté et la démarche suivie permet à chaque partenaire d'apporter une contribution dans son propre domaine de compétence.

Ⓢ Changement durable

Au terme d'une période relativement courte de deux ans, les responsables de la communauté de Gold Coast sont convaincus que les changements introduits par le projet seront durables et que la communauté continuera à progresser, même si le projet est interrompu –mais ils ont déclaré souhaiter vivement que le projet soit poursuivi et leur apporte un soutien pendant encore quelques temps.

Éducation et formation en dehors du cadre scolaire

L'alliance ECHOES

L'alliance Empowering Cocoa Households with Opportunities and Education (ECHOES) entend renforcer les communautés de producteurs de cacao en développant les perspectives d'avenir des jeunes et des jeunes adultes au travers d'une série d'activités éducatives pertinentes, à savoir :

- Des cours d'agriculture pour les jeunes et des clubs d'agriculture pour les élèves de fin du primaire/début du secondaire, dans le cadre scolaire.
- Une formation extra-scolaire à l'agriculture de subsistance pour les jeunes (de 17 à 35 ans).
- Des bourses d'aide aux familles, assorties d'une formation à l'entrepreneuriat destinée aux mères (femmes adultes).
- Des cours d'alphabétisation (jeunes non scolarisés et adultes).
- Une formation pédagogique et administrative (initiale et en cours d'emploi pour les enseignants).
- Une formation à l'exercice de l'autorité (adultes dirigeant une communauté, notamment chefs de village).
- Des aides au développement communautaire (groupes communautaires).
- La création de centres de ressources locaux dotés de matériel informatique (ensemble de la communauté).
- Des actions de sensibilisation sur la prévention du travail des enfants, le VIH/sida, le paludisme (ensemble de la communauté).

En dernière analyse, le programme s'efforce d'offrir un modèle transposable à l'échelle pour l'éducation dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest. L'alliance, qui est gérée par la Fondation mondiale du cacao (WCF), est financée par l'USAID, la WCF et les compagnies chocolatières qui en sont membres ; le programme a été mis en œuvre par Winrock International, l'IFESH, Making Cents International, World Education et Leadership Africa USA.

Les informations relatives à ECHOES proviennent de visites sur le terrain effectuées en octobre 2010, de la documentation fournie par le programme et du site Web de la WCF : www.worldcocoafoundation.org/what-we-do/current-programs/ECHOES_Overview2.asp

Dans le cadre d'ECHOES, Winrock International (www.winrock.org) a associé son savoir-faire dans les domaines de l'agriculture, de la jeunesse et de l'éducation pour dispenser à des jeunes du Ghana et de Côte d'Ivoire les connaissances dont ils ont besoin pour gagner leur vie comme agriculteurs ou entrepreneurs. Cette activité met à profit l'expérience acquise dans le cadre de plusieurs programmes destinés à combattre le travail des enfants dans l'agriculture, notamment le projet CLASSE (Child Labour Alternatives for Sustainable

Systems in Education), initiative menée précédemment dans les communautés de producteurs de cacao de Côte d'Ivoire. Pour illustrer les bonnes pratiques émergentes, nous présentons ci-dessous la démarche des écoles d'agriculture modèles, qui inspire des programmes de formation agricole au niveau communautaire destinés aux enfants scolarisés ou non, aux jeunes et aux parents :

Winrock International – Le rôle des écoles d'agriculture modèles dans le renforcement des communautés rurales et la prévention de l'exploitation commerciale des enfants

59

Les écoles d'agriculture modèles dispensent une formation professionnelle à l'agriculture et elles ont pour but d'améliorer l'image de l'agriculture comme activité génératrice de revenus. Sous la supervision d'agents de vulgarisation agricole de terrain, les communautés mettent en valeur des parcelles de démonstration pour l'apprentissage pratique de l'agriculture et de la création d'entreprise. Les participants bénéficient d'une formation de six mois pour l'acquisition de méthodes de culture améliorées, de la diversification des cultures et de la création et la gestion d'entreprise ainsi que des compétences utiles dans la vie quotidienne. On leur enseigne :

- Comment commercialiser les produits provenant des parcelles de démonstration de manière à perfectionner leurs compétences commerciales et à évaluer l'efficacité externe du modèle de formation professionnelle.
- Des rudiments de mécanique pour le petit matériel agricole comme les pompes à eau, les moteurs de faible cylindrée et les chars à bœuf, ainsi que d'autres savoir-faire locaux.
- L'exercice de responsabilités, la maîtrise des techniques financières et de calcul, l'accès au crédit, les techniques de communication et la façon de lancer et de diriger avec succès une petite entreprise.
- Comment améliorer la sécurité des activités agricoles et repérer et éviter le travail des enfants.

L'école agricole modèle apprend aussi aux enseignants à former des clubs d'agriculture pour les enfants dans les écoles locales.

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

Les agents de vulgarisation agricole de terrain recrutés sur place s'emploient avec les parents et les communautés à sélectionner des jeunes âgés de 15 ans et plus qui bénéficieront d'une formation à des techniques agricoles améliorées. Pour pouvoir participer au programme des fermes modèles, les parents, les tuteurs ou les chefs de village sont invités à fournir un espace public où la ferme modèle peut être établie et à aider des groupes d'élèves à

solliciter des prêts à la fin du programme. Les parents sont invités à assister aux cours et lorsque cela est possible les fermes modèles se mettent en relation avec les écoles locales.

© Impact positif manifeste sur le travail des enfants

L'expérience de Winrock donne à penser que les jeunes, dès lors qu'ils constatent les avantages d'avoir sa propre entreprise agricole, choisissent dans la majorité des cas de rester dans leur milieu rural, évitent de recourir au travail des enfants (et encouragent leurs frères et sœurs à faire de même) et font découvrir les nouvelles technologies à leurs parents.

© Action sur les causes profondes

Les écoles d'agriculture modèles remédient à la pauvreté et aux carences éducatives tout en incorporant à leur activité d'enseignement des contenus sur la prévention du travail des enfants, le VIH/sida et le paludisme. L'amélioration de l'éducation parmi les producteurs de cacao contribue à éviter les abandons scolaires et fait prendre conscience des types d'activités qui conviennent ou ne conviennent pas à des enfants. La formation à la gestion d'entreprise répond aux aspects économiques et encourage la production de revenus.

© Renforcement des capacités

Les enseignants apprennent à incorporer les leçons pratiques sur l'agriculture dans leur enseignement et à appliquer le programme intégré d'économie cacaoyère et de préparation à la vie active et ils découvrent les avantages des clubs d'agriculture dans les écoles et comment les faire fonctionner. Les agents de vulgarisation agricole ont une nouvelle opportunité d'utiliser leurs compétences pour renforcer les capacités agricoles locales. Dans le cas d'ECHOES, la formation à l'agriculture de subsistance pour les jeunes non scolarisés est complétée par une formation à la gestion d'entreprise pour les femmes et l'établissement de centres de ressources locaux, qui sont le préalable au renforcement des capacités de l'ensemble de la communauté.

© Non discrimination / retombées positives largement partagées

La démarche d'ECHOES consiste à travailler avec l'ensemble de la communauté et les écoles d'agriculture modèles appliquent le même. Les parcelles de démonstration, outre le fait que les parents et les enfants scolarisés ou non sont associés à leur exploitation, sont délibérément situées dans des lieux accessibles au public afin que tout le monde puisse voir ce qui s'y passe. Les filles sont encouragées à participer de manière à constituer la moitié des effectifs des classes et la formation à la gestion d'entreprise des femmes

contribue à accroître les revenus familiaux et à proposer des modèles de réussite aux filles.

🕒 Action coordonnée/ interdépendance

Le programme des écoles d'agriculture modèles a été perfectionné grâce à l'expérience acquise et au travail accompli en collaboration avec les gouvernements, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), les organisations internationales et locales, les communautés et les enfants pour lutter contre le travail des enfants par le biais d'initiatives coordonnées comprenant une éducation de base formelle et non formelle, une formation professionnelle agricole, la formation des jeunes pour qu'ils puissent gagner leur vie et l'introduction de modèles innovants transposables à l'échelle.

61

🕒 Changement durable

Les enseignants du secteur public sont formés pour dispenser un enseignement agricole et se consacrer à d'autres activités communautaires. Ces enseignants secondent bénévolement les agents de terrain d'ECHOES lorsqu'ils interviennent dans les écoles, auprès des clubs d'agriculture et dans les jardins et les parcelles de cacao plantés dans les écoles. Les administrateurs de l'école secondaire de Zoukougbeu en Côte d'Ivoire, ont offert à deux enseignants la possibilité de suivre une formation d'un an afin qu'ils puissent acquérir les compétences requises pour soutenir le projet et aider leur communauté. Les fermes modèles s'efforcent de faire participer des partenaires locaux pour qu'ils apportent les compétences nécessaires à la pérennisation des activités.

Bien-être des enfants

Les agents des autorités locales dont les missions sont en rapport avec la protection des enfants sont souvent les plus dévoués, mais ils doivent invariablement se contenter de ressources logistiques, humaines et financières inadaptées pour faire face aux besoins de tous les enfants dont ils s'occupent, notamment de ceux assujettis au travail des enfants. Les membres des forces de sécurité et du système judiciaire sont confrontés à des problèmes de ressources analogues. Les communautés de producteurs de cacao vivant dans des zones rurales éloignées et extrêmement pauvres ont souvent des difficultés considérables à accéder aux services publics. Pour aggraver les choses, il y a souvent un décalage entre le moment où une nouvelle loi entre en vigueur et celui où l'information est disponible de sorte que le grand public et les responsables de l'application de la législation ne savent pas quelles sont leurs responsabilités.

Livelihood Empowerment Against Poverty – LEAP

Le programme d'autonomisation et de lutte contre la pauvreté mis en place en 2008 (le premier du genre en Afrique) par le Gouvernement ghanéen (Livelihood Empowerment against Poverty – LEAP) est un programme de transferts monétaires assorti de conditions qui a, entre autres, pour but d'autonomiser les orphelins et les enfants vulnérables ainsi que les personnes qui prennent soin d'eux en luttant contre la pauvreté par le biais de mesures visant davantage à favoriser le développement qu'à corriger les problèmes. Pour bénéficier du programme, il faut que les enfants ne soient pas victimes de la traite, ni astreints aux pires formes de travail des enfants et qu'ils soient inscrits à l'école et poursuivent leurs études. D'une manière générale, le programme LEAP est utile aux ménages pauvres qu'il aide à faire face à leurs dépenses de première nécessité mais certaines caractéristiques essentielles du programme et modalités de mise en œuvre peuvent encore être améliorées pour le rendre globalement plus efficace et lui permettre d'appuyer la réalisation de l'égalité des sexes.²

FUTURE RESOURCE DEVELOPMENT LTD (FURDEV) Ghana

FURDEV est une société de conseil privée qui appuie la conception de projets, la coordination, le suivi et l'évaluation de projets, le renforcement des capacités et le développement de structures de gouvernance en vue de l'abolition du travail des enfants au Ghana. Parallèlement à ses activités de sensibilisation, elle s'efforce d'améliorer la base de connaissances et les compétences des principaux acteurs, par exemple en assurant la coordination d'un programme de renforcement des capacités financé par l'ICI de 2004 à 2008. Ce programme associait l'élaboration de modules de formation théorique et pratique et la mesure de leur impact. 611 personnes ont bénéficié de cette formation, y compris des représentants d'ONG, en particulier les partenaires de l'ICI, des membres du personnel de COCOBOD et de sociétés d'achat agréées, des membres des forces de police, des fonctionnaires des services de protection sociale, des procureurs du Ministère de la justice, des membres du système judiciaire dont des juges de tous les degrés et des personnes travaillant dans les médias, afin qu'elles soient en mesure de mener des activités de sensibilisation au sein de la population locale en vue de l'abolition du travail des enfants.

En 2010 et 2011, FURDEV a été chargée par le Ministère de la protection sociale d'élaborer des procédures opérationnelles standard qui préciseront la

² ODI Project briefing 52, novembre 2010 – *Gendered risks, poverty and vulnerability in Ghana: is the LEAP cash transfer programme making a difference?*

conduite à tenir et les procédures à suivre par toutes les parties prenantes pour le secours, la réadaptation, la réinsertion et le suivi des victimes des pires formes de travail des enfants dans tous les secteurs (pêche, cacao, élevage, servitude rituelle, exploitation sexuelle à des fins commerciales et autres activités illégales et illicites).

Exemples d'initiatives de formation à l'application des lois :

- 1 Formation de 138 policiers, agents d'immigration et douaniers affectés à 38 postes frontalières, pour leur permettre de mieux lutter contre le trafic d'enfants aux frontières. Cette formation encourageait la surveillance active ; elle montrait comment repérer et arrêter les passeurs, porter secours aux victimes et s'assurer qu'elles sont confiées aux organismes compétents.
- 2 La production d'un manuel de formation sur le trafic d'enfants au Ghana et sa distribution aux ministères, départements et agences ; aux bibliothèques publiques, aux universités et aux ONG s'occupant de la traite des personnes et du travail des enfants.

OIT-IPEC/LUTRENA 2006

- 3 Formation pour renforcer les capacités de 52 membres du système judiciaire, des services de protection sociale et de la police dans des districts producteurs de cacao pour leur permettre de défendre les droits des enfants assujettis au travail des enfants, victimes du trafic et astreints au travail forcé et de poursuivre les auteurs des crimes et venir en aide aux victimes conformément à la législation du Ghana.

ICI 2008

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

FURDEV travaille en collaboration avec les forces de police du Ghana, le Département de la protection sociale et le système judiciaire pour toutes les initiatives de formation. Un comité de pilotage national assurait la supervision d'ensemble du projet LUTRENA et de hauts responsables participaient aux ateliers pour encourager les agences de sécurité à s'investir dans les initiatives.

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Formation en 2006 : Au cours de la période qui a suivi la formation entre avril et août, 37 enfants victimes ont été secourus (22 à Aflao, 3 à Elubo dans la Région Ouest, 11 à Kulungugu dans la Région Nord et un à Sambolugu). Deux des enfants avaient moins de 10 ans et les autres étaient âgés de 10 à 17 ans. Seize des enfants ont été rapatriés au Bénin et un au Togo. Sept personnes soupçonnées de trafic ont également été arrêtées et ont fait l'objet d'une enquête.

Ⓢ Action sur les causes profondes

Ces initiatives visaient à remédier au fait que, bien que la loi sur l'enfance comme la loi sur la traite des personnes imposent aux membres des forces de police, des services de protection sociale et du système judiciaire de lutter contre le travail des enfants, le trafic d'enfants et le travail forcé, la majorité de ces fonctionnaires ont été très peu formés, voire pas du tout, et ne connaissent donc pas les notions et les lois relatives à la protection de l'enfance ou la façon dont elles doivent être appliquées.

Ⓢ Renforcement des capacités

Il s'agit dans tous les cas d'initiatives qui renforcent les capacités des services de sécurité et de protection sociale et du système judiciaire. Les stages de formation renforcent les capacités des participants considérés individuellement, du point de vue tant des connaissances que des compétences, tandis que le manuel s'adresse à un public plus large et constitue une ressource durable.

Ⓢ Non discrimination / retombées positives largement partagées

Pour que la loi relative au travail des enfants soit appliquée de manière uniforme, les autorités compétentes ont manifestement besoin d'informations et d'une formation appropriées. Les fonctionnaires occupant des postes leur procurant du pouvoir et des responsabilités doivent être particulièrement attentifs au sort des groupes marginalisés et conscients de la discrimination qui sévit dans l'ensemble de la société, pour des motifs qui peuvent être liés au sexe, à l'âge ou à l'origine ethnique. Cette formation contribue à les informer.

Ⓢ Action coordonnée / interdépendance

La formation de l'ICI a fait ressortir la complémentarité des rôles des services de sécurité et de protection sociale et l'importance de renforcer leurs capacités et de les regrouper en réseau pour les aider à atteindre leur objectif commun qui est la prise en charge et la protection des enfants. Les formateurs dans les deux groupes encouragent une meilleure coordination et la compréhension de l'interdépendance.

Ⓢ Changement durable

Des exemplaires du manuel de formation à la lutte contre le trafic d'enfants de FURDEV ont été distribués aux établissements de formation des services d'immigration, de police et des douanes afin qu'ils les utilisent dans la formation des nouvelles recrues et des agents et la plupart de ces établissements ont fait figurer la traite des personnes dans leurs programmes. En 2008, l'ambassade des États-Unis a formé 60 officiers de police et le Gouver-

nement danois a aidé l'Organisation internationale des migrations (OIM) à former 60 agents des services de l'immigration, de la police et des douanes. Cette prise de conscience du besoin de formation et de renforcement des capacités pour l'application de la loi relative au travail des enfants est encourageant, mais l'objectif ultime doit être l'inclusion systématique de modules consacrés au travail des enfants dans les programmes de formation des organismes de sécurité et de protection sociale et du système judiciaire parallèlement à la poursuite des efforts déployés pour former les agents de toutes catégories qui sont déjà dans le système.

Les bonnes pratiques émergentes par thème

2 Action locale et responsabilisation des communautés

Contexte

Sans un changement induit par la communauté elle-même, il sera difficile d'abolir totalement le travail des enfants. En Afrique de l'Ouest, le cacao est principalement produit par plusieurs dizaines de milliers de petites exploitations familiales, souvent situées dans des zones rurales isolées. Si l'inspection du travail et les autorités chargées de faire appliquer les lois jouent un rôle déterminant, le moyen le plus efficace et le plus immédiat d'atteindre les enfants consiste à réglementer le travail des enfants à l'échelle des communautés, en identifiant et en luttant activement contre le trafic d'enfants notamment. La quasi-totalité des programmes de lutte contre le travail des enfants s'appuient sur des stratégies locales qui s'attaquent directement à ce problème ou se concentrent sur les facteurs qui en sont à l'origine, voire qui conjuguent les deux approches. L'expérience a montré la nécessité d'identifier et d'impliquer les responsables locaux et les autres membres influents de la communauté dans toutes les initiatives menées à l'échelon local, puisque ce sont eux qui définissent les priorités et influencent les idées et les comportements. La philosophie qui sous-tend la conception des actions locales s'étend de la responsabilisation et la défense des droits à une vision plus paternaliste et caritative.

67

Initiatives déjà menées

Sensibilisation et changement des comportements

Si les individus, les familles et les communautés doivent changer leur comportement à l'égard du travail des enfants (ou de toute autre question), ils doivent pouvoir accéder aux informations nécessaires et avoir la possibilité d'échanger sur les avantages et les inconvénients des changements envisagés, ainsi que de les analyser. Alors seulement sont-ils en position, tant sur le plan individuel que collectif, de prendre une décision, de mettre au point des stratégies et de s'organiser de manière à mettre ce qu'ils ont décidé en application. Il s'agit d'un processus long, qui a besoin de temps pour être adopté pleinement à l'échelon local. Plusieurs facteurs déterminent le temps nécessaire à la mise en œuvre de ce processus, comme l'influence des responsables locaux, les compétences des agents de changement, le degré de cohésion de la communauté, les croyances associées aux comportements établis et l'accès aux ressources au niveau local. Ces facteurs varient d'une communauté à l'autre, c'est pourquoi bien que l'expérience puisse permettre d'estimer le délai nécessaire pour qu'un changement se pérennise, la situation de chaque communauté doit être évaluée individuellement. Il est pertinent de commencer à travailler avec les communautés qui font preuve du plus fort potentiel de changement, dans la mesure où cela accroît les chances de réussite et où elles constituent ensuite des modèles à suivre.

Organisation de la communauté au service de l'autonomisation

Certaines des initiatives fondées sur l'action locale sont répertoriées ci-après :

- Plans d'action locaux.
- Coopératives agricoles.
- Syndicats.
- Comités de protection des enfants (œuvrant sous différentes appellations).
- Comités de suivi du travail des enfants à l'échelon local.
- Comités de gestion des écoles et autres organismes en rapport avec l'école.
- Clubs et camps pour les enfants et les jeunes.
- Renforcement des capacités des responsables locaux.
- Groupes de travail avec les femmes.
- Émancipation économique : aide à l'amélioration ou au changement des moyens de subsistance.

68

Plan d'action local

Une fois que la décision d'élaborer un plan d'action local est prise, il est généralement plus efficace d'organiser un rassemblement local, éventuellement sur deux jours. Après une introduction d'ordre général, un débat ouvert et une séance de questions-réponses, l'assemblée se répartit en différents groupes (hommes, femmes, jeunes, enfants...) pour réaliser plusieurs exercices, entre lesquels un retour d'informations est assuré. Le premier exercice consiste à identifier l'objectif (par exemple : « non au travail des enfants au sein de notre communauté ») et à visualiser à quoi il ressemblerait s'il se réalisait, de manière aussi détaillée que possible. Le deuxième exercice consiste à décrire la situation actuelle, là encore aussi précisément que possible, tandis que le troisième exercice vise à déterminer les différences entre la situation actuelle et l'objectif visé, c'est-à-dire ce qu'il faut changer. La mise en commun des travaux de chaque groupe fournit le contenu du plan d'action local : il reste ensuite à préparer ce plan d'action, en identifiant ce qui peut être réalisé à partir des ressources locales, en définissant des stratégies de mise en œuvre et en évaluant l'aide extérieure nécessaire et les moyens de l'obtenir (Participatory Community Diagnosis – World Education, Mali and other similar processes).

Travailler avec les femmes pour assurer leur émancipation économique

Étant donné que le travail des enfants contribue aux revenus de la famille, son abolition a souvent des répercussions économiques. Or, il s'avère difficile de trouver d'autres moyens de subsistance viables dans les pays à la situation économique précaire et dans les collectivités rurales caractérisées par un accès limité au marché ou par des capacités restreintes sur le plan alimentaire.

Toutefois, certaines des stratégies gagnantes dans ce domaine s'appuient sur l'amélioration des compétences des femmes, sur l'entraide et sur l'accès à l'épargne et à l'emprunt. L'augmentation du revenu des femmes a non seulement un impact positif sur la scolarisation, la poursuite des études et la santé des enfants, mais elle a aussi montré qu'elle modifiait la dynamique au sein du foyer en permettant aux femmes de jouer un rôle plus important dans la prise de décision. Néanmoins, dans les zones rurales, les femmes ont déjà une charge de travail très lourde et elles doivent donc à ce titre être impliquées tout au long du processus de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des nouvelles initiatives afin de veiller à ce que celles-ci soient adaptées à leurs conditions de vie. Certains projets n'ont pas réussi à aider les participants suffisamment longtemps pour que leurs nouveaux revenus soient véritablement pérennes, ce qui signifie que le facteur temps est capital et doit être pris en compte dans les calendriers et les budgets.

Approches globales vis-à-vis des communautés

69

Le programme ECHOES mené au Ghana et en Côte d'Ivoire vise à répondre aux besoins de développement de communautés entières. Outre les composantes axées sur l'éducation et l'agriculture, il comprend :

- des bourses d'aide aux familles, assorties d'une formation à l'entrepreneuriat destinée aux femmes ;
- une formation à l'exercice de l'autorité pour les responsables locaux, y compris les chefs de village ;
- des subventions pour venir en aide aux communautés qui tentent de mettre en pratique leurs idées en matière de développement ;
- des centres de ressources locaux dotés de matériel informatique et ouverts à tous les membres de la communauté.

Ce type d'approche globale peut aider les communautés à gagner en confiance collectivement, de manière à relever les défis relatifs au développement qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie. Ces projets doivent non seulement fournir de nouvelles informations et idées et renforcer les capacités, mais ils doivent aussi encourager les communautés à examiner, analyser, repenser, explorer, exploiter et adapter les initiatives locales traditionnelles visant à protéger les membres les plus vulnérables de la communauté, afin d'associer à ces valeurs traditionnelles des concepts nouveaux. Si le changement est bien ancré dans les valeurs locales, il est plus susceptible de se pérenniser au lieu de s'éteindre après le départ des agents de changement.

Impliquer les enfants

Diverses activités ont été conçues pour découvrir ce que pensent les enfants du travail des enfants, pour les inciter à participer aux actions de prévention

et pour favoriser leur développement personnel. Certaines de ces activités sont spécifiquement prévues pour les enfants qui travaillent, tandis que d'autres ont pour objectif d'informer et d'impliquer tous les enfants. Ces initiatives peuvent s'avérer précieuses dans le cadre de programmes plus vastes, dans la mesure où elles encouragent l'apprentissage mutuel entre les enfants et contribuent à éradiquer durablement le travail des enfants. Elles offrent aux enfants un moyen de s'exprimer et de renforcer leur confiance et leurs capacités.

Clubs

SCREAM (*Supporting Children's Rights through Education, the Arts and the Media* – La défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias) est une initiative d'éducation et de mobilisation sociale soutenue par l'OIT-IPEC et destinée à aider les enseignants du monde entier, dans le cadre scolaire et extrascolaire, à faire comprendre aux jeunes les causes et les conséquences du travail des enfants. SCREAM s'appuie sur l'utilisation des arts audiovisuels, littéraires et du spectacle, et fournit aux jeunes des outils d'expression et de développement personnel et social. Des enseignants spécialement formés ont créé des clubs SCREAM dans plusieurs écoles au Ghana. Les enfants membres de ces clubs jouent un rôle d'éducateurs vis-à-vis de leurs camarades et sensibilisent leurs parents et les autres membres de la communauté aux questions liées au travail des enfants, à l'aide de kits, de pièces de théâtre, de jeux de rôle et d'entretiens à la radio et à la télévision.

Les clubs LUTRENA sont une autre initiative de l'OIT-IPEC, menée dans des écoles, des mosquées et des communautés de 7 pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre du projet LUTRENA, qui visait, de 1999 à 2009, à lutter contre la traite des enfants. Organisées par des enseignants volontaires, des ONG ou des comités locaux de surveillance des enfants, les activités menées dans ces clubs incluent des campagnes de sensibilisation et de défense des droits des enfants, fondées sur le théâtre, le chant, la danse, des défilés, des jeux et des activités sportives.

Les écoles d'agriculture modèles de Winrock International (voir thème 1) forment les enseignants à créer des clubs d'agriculture dans les écoles. Ces clubs offrent aux enfants la possibilité de se réunir pendant ou après l'école pour des sorties et des débats ou pour imaginer des jardins au sein de l'école. Les participants aux programmes extrascolaires de formation des jeunes acquièrent de l'expérience dans l'enseignement, notamment en enseignant les pratiques agricoles sans danger et en expliquant comment cultiver les jardins plantés à l'école. Les activités de ces clubs couvrent en outre les compétences utiles dans la vie courante, la sensibilisation au VIH/SIDA, la prise de parole en public et la formation à l'encadrement.

Recherche au niveau local

Créé en 1994, le Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) est présent dans plus de 20 pays en Afrique. Il a pour objectif de lutter contre les pires formes du travail des enfants et d'améliorer les conditions de vie et de travail des jeunes travailleurs africains. En 2008, le MAEJT a mené une étude sur les connaissances de la population en matière de migration et de traite des enfants en Afrique de l'Ouest. Plus de 500 entretiens ont été réalisés avec des enfants travailleurs ou non, des parents, des responsables locaux et d'autres parties prenantes clés dans 5 pays (Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Togo et Niger). Cette étude s'attachait à l'expression et à la compréhension, dans 12 dialectes locaux, de quatre concepts clés couramment utilisés en référence au travail et à la traite des enfants : migration, traite, exploitation et mauvais traitement. Elle a mis en évidence des difficultés importantes à traduire ces termes dans les dialectes locaux, où les concepts connexes se caractérisent par toute une gamme de nuances et de connotations. Ce type de recherche d'égal à égal est crucial pour mieux comprendre comment une terminologie et des concepts reconnus à l'échelle internationale sont perçus en fonction des différentes cultures. Les mots employés par les jeunes travailleurs offrent un aperçu de leur monde, un monde qui doit être compris et pris en considération lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes qui leur sont destinés.

71

Camps

Trading Visions a pour mission de remédier à la pauvreté des petits producteurs du Sud en amplifiant leurs voix au sein de la chaîne d'approvisionnement, de manière à ce qu'ils puissent remettre en question les habitudes des consommateurs et les pratiques industrielles et les faire changer.

(<http://www.tradingvisions.org>).

Kuapa Kokoo (qui signifie « l'Union des bons planteurs de cacao ») est une coopérative agricole fondée au Ghana en 1993 dans le but d'améliorer le bien-être social, économique et politique de ses membres.

(<http://www.kuapakokoo.com/>)

Trading Visions et Kuapa Kokoo participent à un projet pédagogique dont l'objectif consiste à renforcer l'autonomie des jeunes dans les communautés de producteurs de cacao au Ghana, en leur faisant mieux comprendre le rôle de leurs communautés dans la chaîne d'approvisionnement mondiale du chocolat et en élaborant des supports pédagogiques destinés à leurs camarades au Royaume-Uni.

En 2009, Trading Visions et Kuapa Kokoo ont organisé un « Camp des enfants » à Kumasi au Ghana, qui a réuni environ 70 jeunes issus de différents villages pour participer à des débats sur le travail des enfants.

Les débats portaient sur les questions suivantes :

- Les définitions internationales et nationales des droits de l'homme correspondent-elles aux normes culturelles en vigueur dans les communautés agricoles où ils vivent ?
- Quelle distinction font-ils entre le travail acceptable pour les enfants et celui qui n'est pas acceptable ? Quelles sont les situations considérées comme normales dans leurs communautés pour les enfants à différents âges ? Quelles sont les activités considérées comme dangereuses et pourquoi ?
- Comment transmettre des informations à leurs parents (par exemple sur les dangers des produits chimiques fertilisants et fongicides), puisque les enfants n'ont pas le droit de mettre directement en cause leurs aînés ?

Ce type d'événement, axé sur les enfants qui sont incités à s'exprimer et dont le point de vue est pris en compte, leur permet de gagner en confiance, de développer leur aptitude à s'exprimer et à écouter les autres et de se considérer comme des parties prenantes de la société, aptes à négocier activement avec leurs parents et leurs camarades et ayant la possibilité d'influencer le cours de leur existence. Il s'agit d'une lecture plus subtile des droits des enfants qui respecte leur opinion et reflète une démarche productive dans la lutte contre le travail des enfants dans les plantations de cacao.

Winrock (en Côte d'Ivoire) et CARE (au Mali) ont organisé des camps pour impliquer les enfants dans des activités de réflexion sur le travail des enfants. Ces camps offrent non seulement la possibilité d'organiser des débats sérieux mais représentent aussi des événements sociaux très agréables, offrant une chance de participer à des jeux, des pièces de théâtre, des jeux de rôle, etc. à des enfants qui n'ont pas souvent cette possibilité.

Suivi du travail des enfants et mise en œuvre de solutions

Plusieurs Systèmes d'observation et de suivi du travail des enfants (SOSTE) ont été testés pour répondre à l'un ou à l'ensemble des objectifs suivants :

- Mesurer l'impact du projet concerné.
- Aider les communautés à suivre le travail des enfants et à prendre les mesures nécessaires.
- Contribuer aux systèmes nationaux de suivi du travail des enfants.

À l'échelon local, de nombreux SOSTE reposent sur le travail de bénévoles (souvent membres du comité local de protection des enfants), qui rendent compte en fonction de différents indicateurs :

- Nombre d'enfants scolarisés.
- Nombre d'enfants sur un lieu de travail donné.
- Nombre d'enfants réalisant un travail dangereux.

- Nombre d'enfants adressés aux services compétents et suivi des progrès de chaque enfant.
- Nombre d'enfants quittant un travail dangereux.
- Nombre d'enfants recevant des manuels scolaires, des uniformes, etc. pour encourager la poursuite de leurs études.

Certains systèmes SOSTE s'appuient sur un registre local dédié aux enfants, qui consigne tous les incidents et les mesures prises pour y remédier. Les bénévoles sont généralement formés et sont parfois rémunérés en nature (ils peuvent par exemple recevoir un vélo) mais rarement sous forme de salaire ou d'indemnités pour couvrir leurs coûts.

Jusqu'à présent, il s'est avéré difficile d'élaborer un système simple, abordable et viable de suivi du travail des enfants spécialement conçu pour les communautés de producteurs de cacao. Un système communautaire d'action correctrice est également capital, dans la mesure où les procédures officielles et juridiques d'action correctrice impliquent de signaler les cas de travail des enfants aux autorités locales, qui sont généralement implantées en dehors de la communauté dans les centres-villes, ce qui signifie qu'il est plus difficile de les informer.

Pour que ce type de système fonctionne, il est indispensable que la communauté soit fortement sensibilisée à la question du travail des enfants, qu'elle ait les ressources nécessaires pour prendre des mesures immédiates et que des relations étroites soient nouées avec les autorités locales. Les projets doivent renforcer les capacités et promouvoir la mise en place de ces systèmes sans pour autant en assumer la totale responsabilité, puisque le principal défi consiste à assurer leur pérennité une fois le projet terminé. Pour ce faire, il faut donc veiller à ce que les communautés et les autorités locales participent à la planification des améliorations, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation du système.

Enseignements tirés

Sensibilisation et changement des comportements

On n'insiste jamais assez sur la nécessité de faciliter et d'accompagner le changement afin d'assurer sa pérennité. Certains agents de changement qui interviennent dans une communauté sont tentés d'imposer leur propre solution au problème qu'ils auront identifié. Or, cette démarche n'est pas efficace : elle peut entraîner un changement, mais à court terme uniquement. Dans les sociétés traditionnelles, les individus sont généralement serviables et dans certains pays ou certaines cultures, ils sont habitués à obéir aux entités représentant l'autorité ou ils peuvent savoir que ces projets s'accompagnent généralement d'aides financières. Quelques réunions publiques visant à expliquer les dangers du

travail des enfants et la solution prescrite peuvent aboutir à des modifications superficielles des pratiques à l'échelon local, de manière à satisfaire les agents de changement extérieurs et à obtenir ce qu'ils ont à proposer. Toutefois, une fois le projet achevé, cette motivation disparaît. Pour que le changement soit durable, les individus concernés doivent décider eux-mêmes s'il est dans leur propre intérêt tout en ayant accès aux ressources nécessaires.

Action locale

Il est essentiel de prendre en compte les processus sur lesquels reposent les projets faisant appel à l'action locale. Afin d'assurer l'implication des communautés et, partant, une pérennité, il est capital que les décisions relatives à l'action locale soient prises au niveau de la communauté, en tenant compte des opinions et des besoins non seulement des puissants mais aussi des populations les plus marginalisées et vulnérables. Il s'agit d'un véritable défi pour les responsables de la préparation des projets. De nombreux agents de changement interviennent dans une communauté en ayant pour mission de « créer un comité » : la décision a été prise à un tout autre niveau, le comité est rebaptisé « comité du projet X » et dès que le projet s'achève, la raison d'être du comité disparaît.

Il faut souligner à nouveau à quel point le processus est capital : l'agent de changement doit dans un premier temps partager des informations et faciliter le dialogue avec les membres de la communauté, ainsi que les aider à analyser la situation, et ce même si cette analyse a déjà été menée lors de la préparation du projet et qu'elle s'est conclue par la décision de créer des comités locaux afin de remédier à un problème. Les individus qui sont touchés par tout changement proposé ou toute nouvelle initiative doivent avoir la possibilité de mener une réflexion sur la manière dont ils souhaitent régler la problématique en question et d'en décider par eux-mêmes.

De nombreux comités locaux ont été créés dans toute l'Afrique de l'Ouest pour protéger les enfants. Si leurs membres sont toujours enthousiastes et déterminés et y consacrent beaucoup de temps, nombre d'entre eux déplorent aussi le manque de soutien et de reconnaissance de leur travail et peu de comités restent actifs à long terme une fois que le projet qui est à leur origine s'achève. On peut craindre que ces comités assument des fonctions excessives en termes de contrôle ou de surveillance, sans en avoir réellement ni les compétences ni l'autorité. Ainsi, des enfants soupçonnés d'avoir été victimes d'un trafic ont parfois été ramenés dans leur communauté d'origine, avec les meilleures intentions. Si aucun suivi n'est mis en place, ces mêmes enfants s'échappent souvent une seconde fois afin d'améliorer leurs perspectives, mais cette fois en choisissant un itinéraire plus dissimulé et en évitant les villages, ce qui leur fait prendre encore plus de risques. Il y a des enseignements à tirer de ces expériences si l'on s'efforce de protéger les enfants en fuite, en admettant qu'il peut s'agir de la meilleure solution pour eux lorsque leur communauté d'origine a très peu à leur offrir.

Bonnes pratiques émergentes

Sensibilisation et changement des comportements

ICI, PDA et agents de mise en œuvre – Yen Dakaaye et iMPACT au Ghana et en Côte d'Ivoire

Sensibilisation, dialogue et changement des comportements

L'ICI et PDA ont établi un dialogue avec les cultivateurs de cacao pour les sensibiliser aux pratiques abusives en matière d'emploi et les aider à adopter les mesures adaptées pour veiller à y mettre un terme. Ce programme est piloté par les membres de la communauté, qui peuvent ainsi prendre leur avenir en main. Des ONG locales participent à différents ateliers pour les informer sur l'ICI et sa stratégie et sur les questions relatives au travail des enfants, afin qu'elles deviennent ensuite des partenaires de mise en œuvre, s'engageant au sein des communautés de producteurs de cacao. Ce programme se décompose en quatre étapes :

- **Dialogue et sensibilisation:** Les partenaires de mise en œuvre dialoguent avec les membres de la communauté, afin d'ouvrir des débats sur les questions du travail des enfants et de l'éducation, en utilisant des supports visuels adaptés pour faciliter le processus. Ces débats offrent notamment l'occasion de discuter des dangers auxquels s'exposent les enfants qui travaillent dans les exploitations de cacao.
- **Élaboration du plan d'action local:** Les membres de la communauté élaborent différentes initiatives afin d'améliorer la situation, les classent par ordre de priorité et préparent un plan d'action (ex. : construction d'une école et recherche d'enseignants).
- **Mise en œuvre du plan d'action local:** Les membres de la communauté décident de la manière de mettre en œuvre le plan d'action (comment trouver les fonds, les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires pour construire l'école, comment financer les embauches et les frais d'exploitation).
- **Suivi et évaluation:** La communauté crée un comité pour veiller à ce que le plan d'action soit bien mis en œuvre (construction effective de l'école) et à ce que les pratiques évoluent.

Critère d'évaluation

Participation des intéressés

Le programme est piloté par la communauté elle-même. Toutefois, les responsables au sein de la communauté ne sont pas les seuls à participer à la prise de décision. Des débats sont organisés avec des groupes ayant des rôles et des intérêts distincts au sein de la communauté (hommes, femmes, jeunes et enfants par exemple), de manière à faire partager les informations au plus grand nombre et à prendre en compte différents points de vue. Les

membres de la communauté ne se contentent pas de recevoir l'information mais participent activement à l'analyse, à la préparation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des initiatives.

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

L'évaluation du projet de l'ICI au Ghana en 2009 a montré que la grande majorité des adultes et des enfants des communautés concernées par le projet sont capables d'identifier les activités dangereuses dans l'exploitation du cacao et d'expliquer en quoi elles sont dangereuses, conformément au cadre d'activité relatif au travail des enfants dans le secteur du cacao adopté en 2008 au Ghana. Avant le programme de l'ICI, ce concept était pratiquement inconnu. Ce projet a permis de réduire considérablement le nombre d'enfants participant à des activités dangereuses et de nombreux enfants sont désormais mieux protégés et dotés d'outils adaptés à leur taille pour mener à bien le travail agricole qu'ils continuent de réaliser. Les équipes d'évaluation, qui ont eu recours à des indicateurs de substitution, sont parvenues à la conclusion que les enfants :

- ne mélangent plus, ni ne vaporisent les produits agrochimiques mais apportent de l'eau à l'exploitation la veille de la vaporisation ;
- ne portent plus de charges lourdes mais des charges adaptées à leur taille ;
- ne sont plus assignés au désherbage de surfaces importantes.

Les équipes ont observé que certains enfants utilisaient des outils adaptés à leur taille pour le désherbage plutôt que des outils d'adultes et que des bottes en caoutchouc en taille enfant étaient en vente dans une des villes, chose inédite auparavant.

C Action sur les causes profondes

Le programme de l'ICI agit sur les causes sous-jacentes du travail des enfants en menant des campagnes de sensibilisation à l'éducation et au bien-être des enfants et en apportant son soutien à la mise en œuvre des plans d'action locaux. Il s'est traduit par une amélioration des infrastructures éducatives, du recrutement des enseignants, de l'enseignement, des supports pédagogiques et de l'aide offerte aux comités de gestion des écoles et aux associations de parents-enseignants. Il traite également la question économique au moyen des écoles pratiques d'agriculture qui visent à améliorer la production et la rentabilité (pour plus de détails, voir « *Amélioration de la chaîne d'approvisionnement du cacao* »).

C Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est au cœur du programme, l'objectif étant d'aider les ONG partenaires sur le terrain à utiliser la méthode de l'ICI dans les communautés participantes. L'ICI préfère travailler avec des partenaires locaux, estimant que leur connaissance du terrain et leur réputation consti-

tuent des atouts clés et que leurs éventuelles défaillances sur le plan des compétences peuvent être comblées au moyen d'une formation. Cette formation porte notamment sur l'analyse approfondie des outils et techniques participatifs, avec un accent particulier sur l'utilisation de supports visuels permettant de garantir une participation active maximum de la part des individus ne sachant ni lire ni écrire.

© Non-discrimination / retombées positives largement partagées

L'ICI travaille avec les communautés dans leur ensemble, selon le principe suivant : s'ils en ont la possibilité, la plupart des parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants. À ce titre, des processus décisionnels communautaires efficaces pour la protection des enfants vulnérables sont davantage susceptibles de conduire à un changement durable.

© Action coordonnée/interdépendance

Les plans d'action locaux sont mis en œuvre par différents partenaires : communautés elles-mêmes, autorités locales, administrations, acteurs du secteur privé, ICI et autres ONG internationales, organes des Nations Unies, etc. Le programme joue un rôle facilitateur tout en renforçant les capacités de la communauté à défendre ses besoins et à coordonner la mise en œuvre du plan d'action.

77

© Changement durable

Le programme de l'ICI a pour principal objectif d'avoir un impact sur les connaissances, les croyances et les pratiques des communautés en matière de travail des enfants, tout en renforçant les capacités locales de manière à organiser les ressources et à y donner accès. Cette philosophie entend fournir aux communautés l'autonomie nécessaire pour prendre leur destinée en main, ce qui représente la stratégie la plus efficace pour induire un changement durable au niveau local.

Action locale au service de l'autonomisation

La présente section s'attache une fois encore au programme IBIS qui soutient le projet de formation des enseignants mis en place par le gouvernement du Ghana, présenté au chapitre Éducation de la section 1. L'évaluation indépendante en fait une source particulièrement fiable de bonnes pratiques émergentes et la présente section met en lumière les travaux menés par le programme auprès des comités de gestion de l'école. Le programme IBIS n'est pas le seul à s'attacher à différentes problématiques et dans l'ensemble, les programmes fondés sur une approche plus globale tendent à avoir des résultats plus probants.

IBIS – Renforcer le secteur éducatif – composante dédiée aux comités de gestion de l'école

Dans le cadre de ses activités menées au sein des communautés de producteurs de cacao au Ghana, IBIS a assuré la formation de comités de gestion de l'école dans 50 communautés, par le biais de l'ONG partenaire locale SODIA, sur les thèmes suivants :

- Rôle et responsabilités d'un comité de gestion de l'école.
- Solutions pour améliorer le niveau d'instruction des enfants.
- Nécessité, pour les membres des comités de gestion, de se rendre dans les écoles.
- Rôle et responsabilités en relation avec la subvention proportionnelle au nombre d'élèves.
- Solutions pour inciter les enfants à poursuivre leurs études.
- Gravité de l'absentéisme des enseignants.

78

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

Lors d'une évaluation indépendante réalisée en 2010, les membres de plusieurs comités de gestion de l'école ont indiqué n'avoir jamais réellement compris quel était leur rôle jusqu'à ce qu'ils soient formés dans le cadre du programme. Le fait de participer à cette formation leur a non seulement fourni des informations mais leur a aussi appris à les utiliser et à mieux remplir leur rôle dans le bon fonctionnement de l'école.

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Dans le cadre de l'évaluation indépendante de 2010, des membres de la communauté d'Old Brosankro ont fait état d'améliorations au niveau de la scolarisation, de la poursuite des études et des résultats scolaires, sous l'effet du rôle renforcé du comité de gestion de l'école, de l'augmentation du nombre d'enseignants (et d'enseignantes en particulier), des progrès dans la formation des enseignants et de la sensibilisation au problème du travail des enfants. Les équipes d'évaluation ont ainsi entendu des commentaires comme celui-ci, relevé à Amekukrom : *« Avant, on ne savait pas qu'on devait utiliser la subvention proportionnelle au nombre d'élèves. Nous avons organisé une réunion avec le chef et expliqué les rôles et les responsabilités de l'association des parents et des enseignants et du comité de gestion de l'école »*. À Old Brosankro, la subvention avait été comptée deux fois par le comité de gestion de l'école. En 2009, à la suite de la formation et de la sensibilisation des membres de la communauté, une salle de classe destinée à accueillir les très jeunes enfants a été construite avec l'aide de bénévoles de la communauté,

tandis que la subvention était utilisée pour couvrir le coût des matériaux de construction.

Ⓢ Action sur les causes profondes

La formation des comités de gestion permet aux communautés de contribuer directement à la gestion des écoles locales et de l'influencer. Elle renforce l'implication des personnes qui se sentent généralement aliénées par rapport à l'environnement scolaire et qui estiment qu'elles ne sont pas concernées par ce qui se passe derrière les murs de l'école. La qualité de l'enseignement est améliorée grâce à des campagnes locales et en renforçant la capacité des parties prenantes locales à garantir un enseignement primaire de qualité.

Ⓢ Renforcement des capacités

L'évaluation indépendante de 2010 décrivait le renforcement des capacités des comités de gestion de l'école comme l'une des principales priorités du projet. Les membres de plusieurs comités ont indiqué que la formation les avait incités à contacter les autorités locales au sujet des besoins de leurs établissements et qu'ils avaient participé à la prise de décision relative à la subvention proportionnelle au nombre d'élèves. Les parents ont déclaré être plus sensibilisés au lien de cause à effet entre l'implication de la société civile et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, ainsi qu'aux effets néfastes du travail des enfants.

79

Ⓢ Non-discrimination / retombées positives largement partagées

Au cours de l'évaluation, les membres de la communauté d'Amekukrom, où le nombre d'inscrits à l'école est passé de 150 à 300 grâce au projet, ont déclaré : « *Nous avons organisé deux ou trois forums ouverts afin de diffuser les informations d'IBIS à l'ensemble de la communauté. C'est ce qui a conduit à l'augmentation des inscriptions. Le chef a dit aux membres de la communauté qu'il n'y avait plus de terres et qu'il fallait désormais prendre l'éducation au sérieux* ». Ils ont également indiqué : « *Nous avons aujourd'hui compris notre responsabilité civique d'assurer la liaison avec l'Assemblée de district* ». Les relations avec l'Assemblée de district ont permis d'obtenir un bâtiment comprenant 3 salles de classe, un bureau et une salle commune, ce qui témoigne de l'impact de la défense des droits sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Ⓢ Action coordonnée / interdépendance

Au niveau local, IBIS agit par l'intermédiaire de l'ONG SODIA (Social Development and Improvement Agency), de la structure d'autorité existante au sein de la communauté, de l'école locale et du comité de gestion de l'école, à l'image des actions coordonnées similaires menées au niveau du district.

Ⓢ Changement durable

Citation de l'évaluation : « *Sensibiliser les comités de gestion de l'école et les membres de la communauté au fait qu'ils sont en droit de demander des comptes au système éducatif sur ses résultats et l'utilisation des fonds publics était sans aucun doute la meilleure stratégie pour garantir un changement efficace et durable. Nous saluons le projet pour avoir adopté cette stratégie et pour l'avoir parfaitement exécutée* ».

Initiatives menées auprès des femmes

Rescue Foundation, Ghana – Contribuer à l'émancipation des femmes grâce au microcrédit et au renforcement des capacités

80

Rescue Foundation est une ONG dont la mission consiste à lutter contre la traite des enfants au moyen de méthodes participatives ciblées sur l'éducation et le développement des communautés. Par exemple, elle est intervenue dans 8 communautés rurales pauvres d'Effutu au Ghana, qui envoyaient des enfants travailler dans la pêche et l'exploitation du cacao. L'ONG agit au moyen de campagnes de sensibilisation menées à l'échelle de la communauté dans son ensemble, du renforcement des capacités des responsables locaux et de l'aide aux enfants victimes en leur permettant d'accéder à l'éducation et à des possibilités de formation adaptées. Ses activités englobent également un programme de microcrédit, des formations destinées aux femmes dans les domaines de l'encadrement, de la parité hommes-femmes, du commerce et de la gestion financière et une aide à la coopérative féminine « Yen som » et à la production de gari (le gari est une farine de manioc).

Informations fournies par Rescue Foundation et collectées lors des visites sur le terrain.

Ⓢ Critère d'évaluation

Ⓢ Participation des intéressés

Rescue Foundation agit par l'intermédiaire de conseillers locaux et de bénévoles, qui reçoivent une indemnité. Ses activités se concentrent sur les femmes puisqu'avant la mise en place du projet, celles-ci étaient à peine visibles et seuls les hommes, les aînés et le chef participaient à la prise de décisions dans la famille et dans la communauté. Les hommes participent également à certaines activités de formation et ce projet reçoit un accueil chaleureux aussi bien de la part des hommes que de la part des femmes, tous ayant compris qu'il est nécessaire de s'appuyer sur les points forts des deux sexes pour réussir à prospérer.

Ⓢ Impact positif manifeste sur le travail des enfants

En travaillant directement au sein des communautés afin de les sensibiliser et de modifier leur culture pour empêcher les parents de participer au trafic d'enfants, Rescue Foundation a permis à des enfants de rentrer chez eux. L'augmentation des revenus du foyer a permis aux parents de rappeler leurs enfants, puisqu'ils sont désormais en mesure de les inscrire à l'école. Le projet apporte une aide pour les inscriptions et les fournitures scolaires, ainsi que pour les formations en apprentissage des enfants plus âgés, y compris de ceux qui ont été ramenés à la maison par d'autres organismes mais qui demeurent vulnérables en l'absence de soutien.

Ⓢ Action sur les causes profondes

Les travaux menés pour changer la situation des communautés rurales pauvres que les enfants décident ou sont contraints de quitter en raison de la pauvreté et d'un manque de perspectives, s'attaquent à l'une des causes sous-jacentes les plus importantes du travail des enfants en Afrique de l'Ouest. Dans ces communautés, la pauvreté, le désespoir et le manque d'informations et de connaissances conduisent les parents à soumettre leurs enfants à certaines des pires formes d'exploitation. Ce projet commence à avoir des résultats concrets.

81

Ⓢ Renforcement des capacités

Le projet a fourni les infrastructures et l'enseignement des compétences techniques nécessaires pour le traitement du gari, tout en assurant la formation des femmes à l'entrepreneuriat et à la gestion. Les femmes ont été organisées en coopérative et un dispositif de microcrédit leur assure un accès aux prêts. Ces initiatives multiples et complémentaires renforcent les capacités des femmes, qui ont davantage confiance en elles, à tel point que lorsque les crues ont détruit une année entière de récolte de manioc, elles n'ont pas perdu espoir et étaient prêtes à planter de nouveau.

Ⓢ Non-discrimination / retombées positives largement partagées

On a observé que la marginalisation des femmes joue un rôle déterminant dans la pauvreté de leur famille. Hommes et femmes ont participé aux activités d'information sur la parité et de formation à l'exercice de l'autorité, tandis que des campagnes de sensibilisation à l'échelle de la communauté ont été organisées. Selon Rescue Foundation, la principale réussite concerne l'émancipation des femmes, étant donné que les inégalités hommes-femmes constituent un aspect critique et commun à l'ensemble des activités de l'organisation. « Désormais, personne ne remet en question l'égalité hommes-femmes, puisqu'elle est synonyme de pouvoir tant pour les femmes que pour leurs familles et pour les hommes. La discrimination pratiquée à l'encontre des

femmes a disparu à Gyaahadze et n'importe qui peut témoigner de l'implication et la participation des femmes à la prise de décision ».

Ⓢ Action coordonnée / interdépendance

Le projet montre comment plusieurs initiatives peuvent œuvrer de concert pour changer la situation des communautés pauvres. Rescue Foundation gère et coordonne également différentes sources de financement afin de veiller à ce que le travail nécessaire soit réalisé au bon moment.

Ⓢ Changement durable

Le projet est implanté dans des communautés très démunies et en situation très précaire. L'émancipation et l'autonomisation des femmes, les services de soutien pour les bénévoles locaux et l'accès au crédit ont ouvert de nouveaux horizons. Les femmes des communautés voisines sont désireuses de suivre le même chemin – de nombreux facteurs laissent à penser que les changements opérés pourraient être durables. Toutefois, Rescue Foundation n'a pas fixé de date limite au projet et, sous réserve que les fonds le permettent, entend continuer son action jusqu'à ce que les populations concernées soient bien établies et puissent fonctionner de manière autonome.

82

L'épargne au service du changement

La micro-finance fondée sur l'épargne offre une alternative aux services financiers proposés par les établissements financiers, qui permet d'atteindre plusieurs milliers de femmes pauvres dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest.

Saving for Change – Micro-finance à grande échelle et gérée par des groupes de femmes pauvres résidant dans des zones rurales

Les organismes de micro-finance fondée sur l'épargne facilitent la formation de groupes d'épargne et d'emprunt autogérés, composés de 15 à 30 membres. Ces membres épargnent, se prêtent de l'argent avec des intérêts et partagent les produits de leurs investissements, à l'instar des organismes de crédit. Comme l'indique le modèle Grameen bank, les résultats dépendent de la pression sociale. Dans la mesure où le financement du groupe repose entièrement sur l'épargne de ses membres, il n'est pas nécessaire de gérer ni de superviser un fonds d'emprunt extérieur. Le coût par client, qui s'élève généralement à 25 USD, représente une petite fraction des frais de démarrage par client des établissements de micro-finance. En outre, cette méthodologie permet d'atteindre des zones rurales beaucoup plus reculées et couvre une proportion plus élevée des populations pauvres et très pauvres. En 2011 au Mali, Saving for Change compte 338 000 femmes membres organisées en

15 000 groupes d'épargne et de prêt répartis dans 4 000 villages. Au total, ces groupes gèrent environ 5 000 000 USD, pour un rendement (sur les sommes prêtées entre les membres sur l'année) de 41 %.

Informations tirées d'un article de Jeffrey Ashe d'Oxfam America, intitulé « The Savings Led Revolution » et publié en 2009 et de l'expérience de Jeunesse et Développement, une ONG participante au Mali.

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

Les groupes Savings for Change sont autogérés. En dehors du groupe, personne n'est autorisé à être en contact avec l'argent et toutes les transactions sont réalisées au cours des réunions du groupe, ce qui signifie que le modèle est protégé contre les risques de fraude. Les animateurs locaux sont formés pour venir en aide aux nouveaux groupes et reproduire le modèle.

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Pour autant que nous le sachions, cette méthode n'a pas encore été testée dans les communautés agricoles d'Afrique de l'Ouest dédiées à l'exploitation du cacao. Pourtant, de nombreuses études ont montré que l'émancipation économique est un facteur crucial de lutte contre le travail des enfants, dans la mesure où elle permet aux familles et aux communautés de mieux répondre aux besoins des enfants. Certains groupes d'épargne constituent déjà un lieu propice à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et au partage d'informations sur la santé et l'éducation : la question du travail des enfants pourrait donc y être abordée également.

83

C Action sur les causes profondes

Grâce à leur participation aux groupes Saving for Change, les femmes investissent dans le commerce et l'agriculture. L'augmentation des revenus générés par ces activités permet à leurs familles de mieux supporter la période difficile entre les semis et la récolte. Les femmes peuvent également payer les frais de scolarité, acheter des médicaments et même améliorer parfois le quotidien de leurs maris et enfants. Cette hausse du pouvoir d'achat et le fait de pouvoir s'appuyer sur un groupe permet aux femmes participantes d'occuper un rôle plus important au sein du ménage et de leur communauté, ce qui élimine d'office un certain nombre de facteurs propices au travail des enfants.

C Renforcement des capacités

Les femmes deviennent plus aptes à gérer leur propre épargne, ce qui leur permet de gagner en confiance et d'améliorer leurs capacités décisionnelles et leurs compétences techniques. Les ONG locales apprennent comment apporter leur concours aux groupes d'épargne, ce qui étend la gamme de leurs interventions.

Ⓢ Non-discrimination/retombées positives largement partagées

Le capital versé par chaque membre lui est remboursé assorti des intérêts à la fin de chaque cycle annuel, en général juste avant la période des plantations lorsque l'argent manque. Il est utilisé pour acheter de la nourriture et des graines, ainsi que pour d'autres investissements. De nombreux groupes partagent également leurs fonds lorsqu'ils en ont besoin pour des festivités. Étant donné que les intérêts sur les prêts sont versés au groupe plutôt qu'à une institution extérieure, le rendement annualisé de l'épargne est généralement compris entre 20 et 50 %.

Ⓢ Action coordonnée/interdépendance

L'avantage des programmes fondés sur l'épargne est qu'ils peuvent être pilotés par des ONG existantes fournissant d'autres services. L'infrastructure nécessaire pour promouvoir les programmes d'épargne est déjà en place et il n'y a donc pas besoin de mettre en œuvre une nouvelle structure. L'émancipation économique des femmes et leur participation aux groupes Saving for Change leur permet de tirer davantage profit des autres projets de développement en cours au sein de leurs communautés.

Ⓢ Changement durable

Les groupes fonctionnent de manière autonome après environ 12 mois de formation et ils restent actifs après le départ de l'ONG en charge de la formation. Lorsque le premier groupe formé dans un village répartit ses bénéficiaires à la fin du cycle d'épargne et que les autres membres de la communauté apprennent le montant des bénéficiaires réalisés, de nouveaux groupes apparaissent rapidement. Selon une étude qualitative réalisée par BARA*, Saving for Change offre aux femmes des possibilités d'investissement qui n'auraient jamais été à leur portée. Si la sécurité économique augmente, le besoin d'émigrer est moindre, ce qui est particulièrement sensible pour les ménages les plus pauvres (où les chefs de famille sont souvent des femmes). Du point de vue social, l'équipe de BARA indique que la participation aux groupes d'épargne permet aux femmes d'étendre leur réseau social et renforce leur confiance en elles, leurs qualités de chef et leur rôle au sein de la communauté. Par ailleurs, ces groupes améliorent la coopération, l'entraide et la solidarité entre les membres et à l'échelle de la communauté dans son ensemble. Lorsque l'on les interroge sur ce qu'elles préfèrent dans les groupes d'épargne, les femmes placent la solidarité et l'entraide avant l'épargne et les prêts, suivis par l'information sur le paludisme et la formation à la gestion. Les chercheurs du BARA estiment que le programme Saving for Change est un levier efficace pour encourager le développement durable dans les villages les plus fragiles.

*BARA, Bureau for Applied Research in Anthropology, University of Arizona, « Phase II Evaluation Report of Saving for Change in Mali », 10 septembre 2009.

Les bonnes pratiques émergentes par thème

3 Amélioration de la chaîne de valeur du cacao

Contexte

Selon les estimations de l'OIT, 70 % des enfants qui travaillent dans le monde travaillent dans le secteur agricole. Toutes les tâches agricoles ne sont pas dangereuses, mais l'agriculture se classe néanmoins parmi les trois secteurs d'activité les plus dangereux pour les travailleurs de tout âge, avec la construction et l'extraction minière.

Le secteur agricole revêt une importance particulière dans les économies d'Afrique de l'Ouest, tant pour la nourriture que pour les exportations. Toutefois, rares sont les jeunes des zones rurales qui souhaitent travailler dans l'agriculture après avoir été témoins des conditions de vie difficiles subies par leurs parents et grands-parents. Au fur et à mesure que les possibilités d'éducation s'ouvrent grâce aux mesures en faveur de l'éducation pour tous, les jeunes aspirent à devenir enseignants, médecins, ingénieurs, avocats ou hommes politiques plutôt qu'agriculteurs. Si la « réussite » reste associée au fait de quitter la terre familiale et si l'exploitation agricole demeure perçue comme un dernier ressort (plutôt que comme une profession nécessaire et lucrative), de nombreux jeunes ne parviendront pas à atteindre leur rêve, puisqu'aucune société ne peut compter un nombre infini de médecins, enseignants ou avocats. La question se pose également de savoir qui va cultiver et récolter les produits alimentaires à l'avenir.

Même si les nouvelles méthodes agricoles augmentent la productivité et si la rationalisation de la production réduit le nombre de petites exploitations familiales, une nouvelle génération d'agriculteurs modernes est indispensable. Si l'on ne résout pas le problème d'image dont pâtit l'agriculture et à moins que les régions n'offrent aux jeunes gens innovants et créatifs des solutions attrayantes pour leur permettre de rester dans leur communauté d'origine ou d'y revenir, nombre d'entre eux continueront d'être attirés par les lumières de la ville en Afrique et ailleurs – non pas dans un esprit d'aventure ni pour découvrir le monde comme leurs homologues peuvent le faire dans les pays développés, mais parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas d'autre choix.

Pour changer l'image de la culture du cacao, il est tout d'abord essentiel que les exploitants reçoivent une part équitable des revenus générés par la vente de leur produit. Pour ce faire, plusieurs mesures sont envisageables : renforcement de la gouvernance, gestion financière et transparence, qui nécessitent toutes des audits réguliers des autorités compétentes et la publication des résultats de ces audits. Les taxes doivent être fixées à un niveau raisonnable : le document de présentation de la Stratégie de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire en 2009–2013 prévoit une diminution des taxes à 22 % du prix à l'exportation. Même si c'est difficile, il faut mettre un terme à la corruption systématique qui entoure les produits d'exportation lucratifs comme le cacao, faute de quoi les fonds dont les agriculteurs ont besoin pour investir et améliorer leurs conditions de travail ne seront pas disponibles et l'impact des améliorations ne sera pas optimal.

D'autres mesures sont nécessaires pour réformer le secteur agricole dans les pays producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest : renouvellement du stock de cacaoyers qui vieillit, réforme foncière, diversification plus poussée, restructuration des associations agricoles professionnelles, amélioration des routes rurales, modernisation des techniques agricoles et augmentation du volume de matières premières transformées dans le pays.

La chaîne d'approvisionnement du cacao couvre plusieurs continents et si l'on ne s'attache pas à prendre en main l'avenir économique des communautés de producteurs, les conséquences se feront elles aussi sentir à l'échelle internationale. Une économie cacaoyère durable dépend des facteurs liés à :

- Son aptitude à répondre aux besoins des producteurs.
- Une gestion saine de l'environnement.
- La viabilité économique ; et
- La transparence et le respect des lois.

Une économie cacaoyère durable repose sur l'accès aux investissements, aux informations et à l'innovation, ainsi que sur des termes de l'échange équitables de manière à ce que l'agriculture puisse devenir une source de subsistance attractive et viable. Si les campagnes de sensibilisation jouent un rôle clé pour changer les perceptions et les mentalités, les individus ne peuvent mettre à profit leurs nouvelles connaissances que si l'environnement économique le permet. C'est pourquoi les initiatives menées dans le secteur agricole et au niveau d'autres maillons de la chaîne d'approvisionnement sont importantes. La présente section analyse les améliorations dans la production et les conditions de travail au sein des communautés de producteurs de cacao.

La Table ronde pour une économie cacaoyère durable (Roundtable for a Sustainable Cocoa Economy – RSCE) est une initiative dédiée au dialogue et au développement durable, qui vise toutes les parties prenantes de l'économie cacaoyère mondiale : exploitants de cacao et coopératives, négociants, exportateurs, entreprises de transformation, fabricants de chocolat, grossistes, organisations gouvernementales et non gouvernementales, établissements financiers et organismes d'aide. Lors d'une réunion organisée à Abidjan en 2009, la RSCE a proposé un cadre composé de dix principes en faveur d'une économie cacaoyère durable :

Transparence et respect des lois

Principe 1 : Transparence

Principe 2 : Respect des lois et des réglementations en vigueur

Viabilité économique :

Principe 3: Rémunération du cacao de qualité et augmentation des revenus des exploitants

Principe 4: Accès au crédit et aux services de développement rural

Principe 5: Accès aux marchés et aux informations sur le marché

Responsabilité sociale

Principe 6: Conditions de travail décentes

Principe 7: Soutien aux organisations d'agriculteurs et de travailleurs

Gestion de l'environnement

Principe 8: Planification claire de l'utilisation des terres, accès sécurisé aux terres et infrastructures adéquates

Principe 9: Gestion rationnelle des ressources naturelles

Principe 10: Conservation et usage pertinent de la biodiversité

Initiatives déjà menées

En règle générale, les initiatives menées dans le secteur agricole afin de lutter contre le travail des enfants visent principalement à améliorer la viabilité économique et le respect des lois et conventions relatives au travail des enfants. Certains projets ont également pour objectif d'améliorer les conditions de travail et de venir en aide aux associations d'exploitants agricoles. Les activités qui regroupent adultes, jeunes et enfants dans le cadre de stratégies axées sur la communauté sont les suivantes :

- Sensibilisation au travail des enfants dans l'agriculture et aux stratégies qui permettent de lutter contre ce fléau.
- Promotion de pratiques, d'outils et d'équipements plus sûrs pour les activités agricoles, notamment l'utilisation de vêtements et d'outils de protection spécialement conçus pour les enfants qui réalisent des tâches agricoles acceptables.
- Promotion de l'accès aux écoles pratiques d'agriculture.
- Recours aux méthodes traditionnelles pour les tâches nécessitant beaucoup de main-d'œuvre.
- Soutien au regroupement des exploitants au sein de syndicats et de coopératives locales.
- Développement de l'accès à la micro-finance et aux groupes d'épargne afin de favoriser les investissements permettant d'améliorer les moyens de subsistance existants ou d'en trouver de nouveaux.
- Soutien à la formation technique et professionnelle.
- Sensibilisation du secteur à la question du travail des enfants et aux moyens de prévention.

Écoles pratiques d'agriculture dédiées au cacao

Le programme pour l'arboriculture durable (Sustainable Tree Crops Programme – STCP) de l'Institut international d'agriculture tropicale (International Institute of Tropical Agriculture – IITA) a mis en place un projet pilote d'écoles pratiques d'agriculture dédiées à la culture du cacao et à la lutte antiparasitaire intégrées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria et au Cameroun. Le manuel complet qui relate cette expérience s'ouvre sur une description générale des écoles pratiques d'agriculture (voir encadré) et traite des questions de la formation des adultes, du contenu technique, du suivi et de nombreux autres thèmes pratiques, soit quasiment toutes les informations nécessaires pour lancer un programme d'écoles pratiques d'agriculture.

Les écoles pratiques d'agriculture figurent parmi les composantes les plus efficaces des programmes visant à éliminer le travail des enfants dans les communautés de producteurs de cacao, puisqu'elles permettent aux exploitants de comprendre ensemble les nouvelles pratiques et de s'engager à les utiliser. L'augmentation de la production et, partant, des revenus, qui en résulte contribue à couvrir les frais liés à l'éducation des enfants et aux sources de travail alternatives.

Les écoles pratiques d'agriculture

Les écoles pratiques d'agriculture reposent sur un enseignement participatif qui peut être considéré à la fois comme un outil de vulgarisation et un moyen de formation des adultes. Une école pratique d'agriculture consiste en un groupe d'agriculteurs (de 20 à 30) du même village ou de villages voisins qui se réunissent régulièrement, sous la houlette d'un formateur-accompagnateur, tout au long d'une rotation des cultures. L'objectif de ces écoles consiste à tester de nouvelles options pour la production.

Les écoles pratiques d'agriculture ont pour objectif de renforcer l'aptitude des exploitants agricoles à prendre des décisions éclairées en matière de gestion des cultures, au moyen d'une meilleure compréhension et connaissance de l'agro-écosystème. Les élèves procèdent régulièrement à des observations sur le terrain et les conjuguent à leurs propres connaissances et expérience pour déterminer par eux-mêmes s'il convient de prendre des mesures et dans l'affirmative, quelles sont les mesures à prendre.

Ces écoles s'appuient sur un programme prédéfini, qui dépend des contraintes prioritaires identifiées lors de l'évaluation des besoins. Ces programmes ne reposent pas sur des recommandations : les agriculteurs sont encouragés à expérimenter dans leurs propres exploitations et à prendre leurs propres décisions en fonction de leurs observations et de leur savoir. Les écoles pratiques d'agriculture favorisent ainsi l'expérimentation sur le terrain au cœur même du processus d'apprentissage par la découverte.

Leurs objectifs :

- Offrir l'environnement nécessaire aux agriculteurs pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion des cultures.
- Renforcer l'aptitude des agriculteurs à prendre des décisions raisonnées afin d'améliorer le rendement et la viabilité de leurs activités.
- Aider les agriculteurs à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.
- Démontrer les avantages du travail en groupe et promouvoir les activités de groupe.
- Fournir aux agriculteurs les moyens nécessaires pour devenir de véritables spécialistes et être plus confiants quant à leur capacité à résoudre les problèmes.

Si les écoles pratiques d'agriculture fonctionnent selon un modèle flexible, 7 principes fondamentaux sont néanmoins à respecter :

- Travaux centrés sur l'exploitant
- Apprentissage par la découverte en groupe
- Accent sur l'apprentissage plutôt que sur la technologie/les messages
- Formateurs qualifiés
- Autonomisation des agriculteurs
- Approche systémique
- Initiatives personnelles

Extrait du Guide STCP-IITA pour l'utilisation des écoles pratiques d'agriculture dans la culture et la lutte antiparasitaire intégrées dans le domaine du cacao.

Coopératives

Les agriculteurs qui sont membres de coopératives bien organisées sont mieux placés que leurs homologues travaillant seuls pour défendre leurs intérêts et travailler en collaboration avec les autres acteurs du secteur et d'autres partenaires en dehors de leurs communautés.

En Côte d'Ivoire, le fournisseur de cacao ADM renforce les capacités des exploitants et de leurs coopératives au moyen du projet SERAP (Socially & Environmentally Responsible Agricultural Practice). Des incitations financières sont offertes aux coopératives qui participent à ce projet afin qu'elles respectent un certain nombre de critères dans quatre grands domaines : gouvernance des coopératives, gestion de la qualité, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Selon ADM, il est capital, pour le développement durable, de renforcer les capacités des regroupements d'agriculteurs : les coopératives bien gérées et les agriculteurs formés sont ainsi en mesure d'améliorer le bien-être économique et social global sans avoir en permanence recours à des ressources extérieures. L'expérience d'ADM lui donne à penser que la pauvreté est à la racine du problème du travail des enfants. Les agriculteurs doivent adopter les

pratiques les plus probantes de manière à éliminer les pires formes du travail des enfants et à garantir la sécurité des enfants lorsqu'ils aident leurs parents dans des tâches acceptables. Les évaluations annuelles réalisées dans le cadre du projet SERAP montrent que les résultats des coopératives et des producteurs ne cessent de progresser s'agissant du volet Responsabilité sociale du projet, qui prévoit l'abolition du travail des enfants.

La coopérative de producteurs de cacao la plus connue est probablement la coopérative Kuapa Kokoo Farmers' Union au Ghana, certifiée «commerce équitable». Fondée en 1993, cette coopérative a pour objectif d'améliorer le bien-être social, économique et politique de ses membres. En 1998, Kuapa Kokoo, en partenariat avec Twin Trading et avec le soutien de Body Shop, Christian Aid et Comic relief, a créé au Royaume-Uni une société spécialisée dans le chocolat, dont elle détenait un tiers des parts. Par la suite, la société a adopté le nom de son produit pour devenir Divine Chocolate Ltd et une filiale a été lancée en 2007 aux États-Unis. Le fonctionnement de Divine Chocolate est unique même dans le secteur du commerce équitable, dans la mesure où les membres de Kuapa Kokoo détiennent actuellement 45 % des actions : les producteurs de cacao partagent donc directement les bénéfices sur les ventes. Divine Chocolate UK a été élue par le journal britannique Observer comme l'entreprise la plus sociale en 2007 et comme l'entreprise la plus éthique en 2008.

Formation de tous les travailleurs de la filière nationale du cacao

Le Ghana Cocoa Board (COCOBOD) est un organisme semi-public responsable de tous les aspects de l'industrie du cacao. Il mène notamment des activités de recherche et de contrôle de qualité sur le cacao et propose des services de vulgarisation aux producteurs. Au Ghana, tout le cacao est acheté à un prix fixe saisonnier dans les centrales d'achat des villages par des sociétés habilitées, qui acheminent le cacao vers les ports où il est vendu par Cocoa Marketing Company (CMC). Avec ce système d'achat monopolistique, CMC peut vendre le cacao à terme sur les marchés internationaux avec une livraison différée jusqu'à 18 mois, ce qui signifie qu'il peut connaître à l'avance le chiffre d'affaires attendu pour n'importe quelle saison. Le COCOBOD est ainsi en mesure de fixer le prix payé au producteur en début de saison. La taxe publique à l'exportation et les charges d'exploitation du COCOBOD sont couverts par l'écart entre le prix obtenu à l'exportation et celui payé au producteur. Cet écart représente généralement 30 % environ des recettes d'exportation.

Étant donné que le COCOBOD joue un rôle central dans la production de cacao au Ghana, son personnel doit être parfaitement informé des questions relatives au travail des enfants et des stratégies de lutte contre ce fléau, tout en étant en mesure de transmettre ces informations aux agriculteurs sur le terrain. L'ICI et le COCOBOD travaillent de concert pour former les acteurs régionaux et locaux, notamment les salariés des sociétés d'achat habilitées, et

pour atteindre les communautés grâce à des messages radio. Selon une évaluation d'impact réalisée par l'ICI, ce programme de renforcement des capacités a contribué à la sensibilisation au travail des enfants et s'est traduit par une augmentation de la scolarisation, bien qu'on ne définisse pas clairement si les campagnes de sensibilisation menées lors des rassemblements d'agriculteurs constituent la méthode la plus efficace et si une allocation supplémentaire des ressources est nécessaire à l'échelon local.

Enseignements tirés – ou non

Si l'on a accordé une attention considérable à l'amélioration de la culture du cacao et des pratiques relatives à la main-d'œuvre en ce qui concerne le travail des enfants, les autres maillons de la chaîne d'approvisionnement du cacao ont été quelque peu laissés de côté. L'on peut certes comprendre pourquoi les efforts ont été concentrés de manière à entraîner un changement à la racine, puisque c'est là qu'intervient le travail des enfants. Néanmoins, compte tenu de la nature internationale et complexe de cette problématique, il est possible que d'autres maillons de la chaîne nécessitent une plus grande attention. Pour ce faire, on pourrait envisager d'augmenter les capacités nationales de transformation des matières premières, d'impliquer davantage les producteurs dans les décisions de commercialisation et de partager avec eux les bénéfices tirés de la vente de chocolat.

Bonnes pratiques émergentes

Écoles pratiques d'agriculture au service des communautés de producteurs de cacao

À l'origine, les écoles pratiques d'agriculture étaient utilisées dans les communautés de producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest par le programme STCP de l'IITA. Ensuite, cette idée a été reprise et adaptée par les programmes ICI, ECHOES et iMPACT notamment. Elles offrent un moyen simple mais très efficace d'améliorer les pratiques de la culture du cacao et d'en augmenter la productivité. Une école pratique d'agriculture est en fait une simple salle de classe en plein air, installée dans une exploitation de cacao choisie par la communauté. 20 à 40 agriculteurs locaux s'y réunissent régulièrement avec un formateur, qui peut être soit un agent de vulgarisation agricole soit un agriculteur ayant déjà suivi la formation dispensée par une école pratique d'agriculture. Le programme suit le calendrier de la culture du cacao et à chaque étape, les agriculteurs découvrent et utilisent les meilleures pratiques sur le terrain puis rentrent dans leurs propres exploitations pour les mettre en

application. Les cours sont participatifs et interactifs, avec des cours théoriques, des démonstrations et des travaux en groupe. L'exploitation fait office de vitrine, les autres membres de la communauté pouvant découvrir ce qui y est enseigné et les résultats obtenus.

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

Les écoles pratiques d'agriculture offrent un service direct aux agriculteurs, fonctionnent au sein de la communauté et collaborent avec les responsables locaux et les agriculteurs participants. Au moyen de techniques d'enseignement destinées aux adultes et fondées sur les acquis de chaque participant, ces écoles permettent aux agriculteurs hommes et femmes de prendre une part active à leur apprentissage, veillant ainsi à ce qu'il soit adapté à leurs besoins.

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Ces écoles offrent la possibilité d'attirer l'attention sur la question du travail des enfants et de débattre des moyens de lutter contre ce problème. Elles entraînent une augmentation de la production et des revenus, qui contribue à couvrir les coûts de l'éducation des enfants et des sources de travail alternatives.

C Action sur les causes profondes

De nombreux éléments montrent que les écoles pratiques d'agriculture aident les exploitants à augmenter leur production et, partant, leurs revenus. L'évaluation 2009 du programme de l'ICI au Ghana a relevé à plusieurs reprises des exemples d'agriculteurs qui, en fréquentant des écoles de ce type, ont multiplié par trois ou quatre leurs récoltes. Ainsi, les écoles pratiques d'agriculture luttent contre la pauvreté en augmentant les revenus des agriculteurs.

C Renforcement des capacités

Les écoles pratiques d'agriculture renforcent indéniablement les capacités à utiliser les meilleures pratiques de culture du cacao, non seulement parmi les participants mais dans la communauté dans son ensemble, voire dans les communautés voisines. Elles offrent également la possibilité de mener à bien des activités efficaces de vulgarisation agricole, comme l'indiquait un formateur du Ghana lors de l'évaluation 2009 de l'ICI : *« C'est ainsi que notre travail doit être fait. C'est bien plus efficace que de donner des cours lors des rassemblements d'agriculteurs parce que dans ces écoles, les agriculteurs mettent les techniques en pratique dans l'exploitation où se tiennent les cours, puis ils peuvent rentrer dans leurs propres exploitations et utiliser ce qu'ils ont appris ».*

Ⓢ Non-discrimination / retombées positives largement partagées

Les écoles pratiques d'agriculture permettent aux communautés d'acquérir de nouvelles connaissances et sont ouvertes aux hommes comme aux femmes. Des initiatives identiques adaptées aux besoins des jeunes contribuent à diffuser les bonnes pratiques agricoles et les avantages qui en découlent.

Ⓢ Action coordonnée / interdépendance

Les écoles pratiques d'agriculture figurent généralement parmi les différentes mesures qui composent les programmes relatifs au travail des enfants. Elles peuvent aider à créer un lien entre les communautés et les administrations locales dédiées à l'agriculture, afin de tirer profit des ressources existantes. Le programme STCP de l'IITA et Winrock International ont réussi à faire la synthèse de leur savoir-faire agricole dans des manuels qui sont utilisés par d'autres organisations non spécialistes.

Ⓢ Changement durable

Là encore, pour que le changement induit par les écoles pratiques d'agriculture soit durable, il est indispensable d'avoir des ressources pour rémunérer les formateurs, qui doivent être en mesure de se déplacer au sein de leur district pour aller à la rencontre de différentes communautés. Au Ghana, des groupes d'agriculteurs (avec l'aide de Participatory Development Associates – PDA) ayant suivi les formations dispensées dans les écoles pratiques d'agriculture, ont proposé leurs services à des communautés voisines afin de leur transmettre leurs connaissances, ce qui pourrait marquer la naissance d'un modèle pérenne de diffusion de l'information.

Coopératives agricoles – Kuapa Kokoo Farmers Union

<http://kuapakokoo.com>

Les membres de la coopérative Kuapa Kokoo sont organisés en Sociétés villageoises, qui élisent un comité exécutif composé de 7 membres et chargé de gérer les activités quotidiennes. À l'heure actuelle, 1 300 sociétés villageoises sont organisées en 52 districts. Chaque district élit un *Conseil exécutif de district* comptant 7 membres, 20 personnes sont ensuite élues au *Conseil exécutif national* et ces membres siègent aux conseils des différentes filiales. Les mesures les plus importantes sont approuvées lors de la *Conférence annuelle des délégués*, l'autorité décisionnelle suprême, à laquelle participent un homme et une femme de chaque société villageoise. Les filiales sont les suivantes :

- 1 *Kuapa Kokoo Limited* – une société agréée de négoce du cacao détenue par Kuapa Kokoo. Il s'agit de la branche dédiée au commerce et au négoce de l'Union des coopératives, qui fournit aux exploitants les meilleurs services et les meilleurs prix, ainsi qu'une participation aux bénéfices. La société est gérée par des professionnels non agriculteurs, employés par la société pour travailler en son nom.
- 2 *Kuapa Kokoo Farmers Trust* – une société chargée de gérer les fonds issus de la prime générée par les ventes de cacao sur le marché du commerce équitable. Les agriculteurs sont représentés au Conseil d'administration et on a recours à des fonds d'affectation spéciale pour divers projets approuvés lors de l'Assemblée générale annuelle de la KKFU, comme des puits, des écoles, des infrastructures sources de revenus, des cliniques itinérantes, des écoles pratiques d'agriculture, le paiement des primes, etc.
- 3 *Kuapa Kokoo Credit Union* – 8300 membres qui sont également, en majorité, membres de Kuapa Kokoo Farmers Union. Cette entité a été créée pour promouvoir l'épargne, pour octroyer des prêts et pour racheter les exploitations hypothéquées.

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

Kuapa Kokoo est une organisation démocratique détenue par les agriculteurs, qui sont au cœur de son fonctionnement. Ils siègent aux conseils d'administration des différentes filiales et prennent part aux décisions. Des élections ont lieu tous les quatre ans pour élire les représentants au niveau des sociétés villageoises, au niveau du district et au niveau national. Des agriculteurs sont élus par les membres des sociétés villageoises pour peser le cacao en leur nom, afin d'éliminer toute possibilité de triche. Kuapa Kokoo compte également deux sièges au conseil d'administration de Divine Chocolate Ltd., ce qui lui permet d'avoir une influence sur le développement de la société.

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Les critères du commerce équitable interdisent tout travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao certifié. La prime de commerce équitable qui s'ajoute au prix d'achat est utilisée pour les investissements sociaux et économiques. Kuapa Kokoo a lancé diverses initiatives visant à améliorer la qualité de vie des communautés membres.

« Grâce à Kuapa Kokoo, ma société d'Alikrom dispose d'un puits qui nous permet de boire de l'eau potable depuis sept ans. Avant, nous devons marcher plusieurs kilomètres pour aller chercher de l'eau à la source. Depuis que le puits a été foré, aucun membre de ma famille n'a souffert de la typhoïde. J'ai pu inscrire mon seul enfant dans une école privée parce que je suis indépendante financièrement. J'ai également reçu des primes de Kuapa

et j'ai aidé mon père à terminer notre maison», Fatima Ali, société Kuapa Kokoo d'Alikrom.

«Le bâtiment délabré de notre école primaire a été détruit il y a sept ans environ et un nouveau bâtiment comprenant six salles de classe, une bibliothèque, un bureau pour le proviseur et un magasin a été construit à la place. Récemment, un autre bâtiment de trois salles de classe a été construit pour accueillir le premier cycle du secondaire grâce à Kuapa Kokoo. Cette école dessert désormais six autres communautés voisines et compte plus de 600 élèves et 16 professeurs», Elias Mohammed, société Kuapa Kokoo n°3 de Bayerebon.

C Action sur les causes profondes

Kuapa Kooko améliore la situation économique de ses membres.

C Renforcement des capacités

Kuapa Kokoo renforce non seulement les capacités des agriculteurs en termes d'organisation et de gouvernance, mais elle emploie et forme aussi la population locale pour remplir les différentes tâches qui incombent à la coopérative, comme en témoigne Fatima Ali, employée par la société Kuapa Kokoo d'Alikrom :

«J'ai rejoint Kuapa Kokoo après avoir achevé mes études secondaires. La plupart de mes amis ont tenté de me dissuader de me lancer dans l'agriculture, qu'ils considèrent comme un secteur réservé aux personnes qui ne savent ni lire ni écrire. J'ai annoncé à mon père, qui est fermier lui aussi et membre de Kuapa Kokoo, ma décision de le rejoindre et il a accepté avec plaisir de me guider. Il m'a expliqué que Kuapa est une coopérative et que chacun de ses membres peut faire entendre sa voix. Je dois avouer que cela m'a incité à rejoindre Kuapa : l'idée que les fermiers ont leur mot à dire sur la manière dont une société est gérée m'a réellement intriguée ! Aujourd'hui, je suis fière de posséder une ferme de 2 hectares. La saison dernière, j'ai pu récolter environ vingt sacs de cacao. J'ai été élue secrétaire de la société il y a trois ans environ : je n'aurais jamais pensé occuper un jour un tel poste ! Je suis une femme, très jeune qui plus est, mais grâce à la formation que j'ai reçue de la part de Kuapa Kokoo, je sais que je peux atteindre tous les objectifs que je me fixerai. L'année prochaine, je vais postuler à l'un des sièges du Conseil exécutif national, afin de marquer l'histoire : je veux être la plus jeune représentante jamais élue au Conseil exécutif national ! »

C Non-discrimination / retombées positives largement partagées

Kuapa Kooko travaille avec les agriculteurs membres de la coopérative mais les bénéfices tirés des primes du commerce équitable profitent à l'ensemble de la communauté. Dans la chaîne d'approvisionnement du cacao, le pouvoir

et les profits sont répartis encore plus équitablement que dans les autres secteurs agricoles, dans la mesure où les intérêts des planteurs de cacao sont défendus par leurs représentants, de la pesée du cacao au conseil d'administration de Divine Chocolate Ltd.

Ⓢ Action coordonnée/interdépendance

Le fait que les agriculteurs soient représentés au conseil d'administration de Divine Chocolate Ltd est peut-être l'illustration ultime de la puissance de l'action coordonnée tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le chocolat ne pouvant être fabriqué sans cacao, les communautés de producteurs de cacao doivent bénéficier d'un niveau de vie acceptable.

Ⓢ Changement durable

Les relations de Kuapa Kokoo avec ses membres et Divine Chocolate Ltd offrent un modèle durable à l'échelle de toute la chaîne d'approvisionnement du cacao. Bien qu'il représente une proportion minuscule du marché du cacao mondial, cet exemple montre qu'un tel modèle est réalisable et que le commerce équitable améliore considérablement la vie des producteurs.

Principes du commerce équitable dans le secteur du cacao :

- Le cacao doit être produit par de petites exploitations familiales organisées en coopératives ou en associations, qu'elles possèdent et gèrent elles-mêmes.
- Le prix minimum garanti par le commerce équitable est payé directement aux organisations de producteurs. Lorsque le prix du marché mondial dépasse le prix minimum garanti par le commerce équitable, les producteurs reçoivent le prix du marché plus une prime.
- Une prime de commerce équitable s'ajoute au prix d'achat et elle est utilisée par les producteurs pour leurs investissements sociaux et économiques.
- Les normes relatives à l'environnement restreignent l'utilisation de produits agrochimiques en encourageant le développement durable.
- Avant la récolte, les coopératives peuvent obtenir des lignes de crédit allant jusqu'à 60 % du prix à l'achat.
- Tout travail forcé est interdit, y compris le travail des enfants.

Les bonnes pratiques émergentes par thème

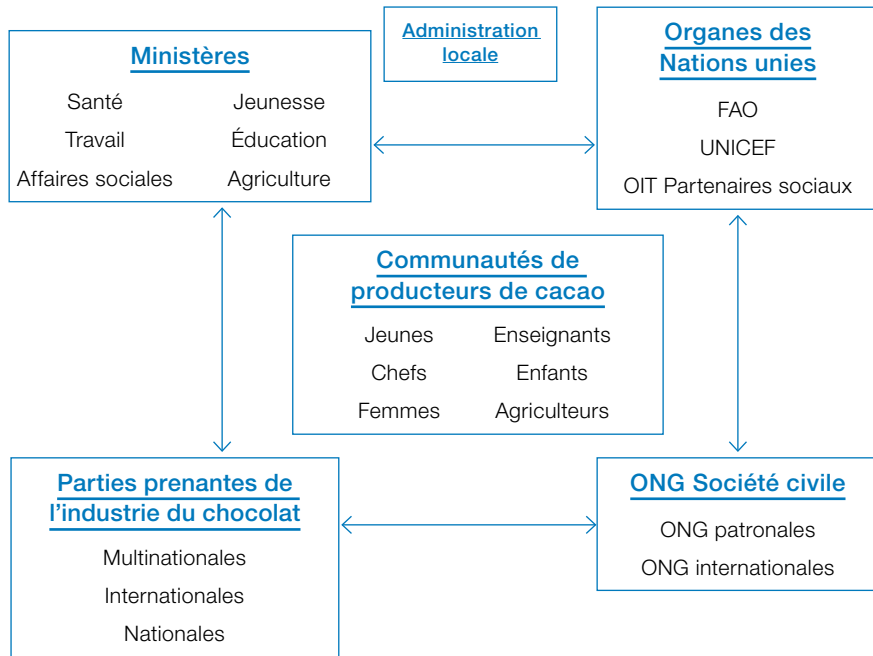
4 **Approches intégrées et coordonnées**

Contexte

De nombreux acteurs distincts (organisations, communautés, groupes et individus) œuvrent pour abolir le travail des enfants dans les communautés de producteurs de cacao, ce qui aboutit à un tissu complexe de relations, de rôles et de responsabilités. Ces différents acteurs peuvent être regroupés en cinq catégories, dotées chacune d'une culture qui lui est propre, c'est-à-dire d'un ensemble de valeurs et croyances communes qui influencent leur manière d'agir et de réagir :

- Communautés de producteurs de cacao – non homogènes et composées de plusieurs groupes avec des rôles et des intérêts différents et des liens à la fois dans la communauté et en dehors.
- Administrations nationales et locales – elles agissent par le biais de différents ministères et agences locales pour satisfaire aux engagements internes et répondre aux demandes externes. Ce groupe comprend non seulement les administrations des pays producteurs de cacao mais également celles des puissants pays d'Europe et d'Amérique du Nord, notamment des États-Unis.
- Industrie du chocolat – représentée par des entreprises individuelles et des regroupements d'entreprises, des autorités de réglementation, des organes consultatifs, des organisations d'employeurs, des syndicats de travailleurs et des associations de consommateurs.
- Société civile – caractérisée par la diversité des ONG nationales et internationales qui travaillent à promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement, l'éducation pour tous, les droits des enfants et la justice sociale.
- Partenaires pour le développement et organes des Nations unies – particulièrement l'OIT et l'UNICEF mais aussi d'autres organes spécialisés dans l'agriculture, l'éducation, la santé et les jeunes, ayant pour mission de mettre en œuvre et de suivre les politiques et conventions reconnues à l'échelle internationale.

Ces groupes ne sont pas exclusifs les uns des autres : ainsi, les syndicats de travailleurs peuvent être considérés comme des partenaires sociaux de l'OIT, des acteurs de la société civile et des parties prenantes de l'industrie du chocolat. Le tissu de relations s'étend entre ces différents groupes et témoigne de la complexité des interventions et du défi que représente l'efficacité de la coordination et de la collaboration. Selon les recherches préliminaires menées par le programme national du Ghana pour l'élimination du travail des enfants dans les exploitations de cacao, plus de 70 agences différentes opèrent sur le seul territoire du Ghana. Il est donc indispensable de consentir des efforts mutuels pour comprendre les différents points de vue de chaque intervenant mais cette situation offre également un potentiel inégalé en termes d'apprentissage mutuel.



Rôles et responsabilités

Avant d'analyser certaines des approches intégrées et coordonnées qui ont été utilisées, il semble pertinent à ce stade d'examiner les rôles et responsabilités de certaines des principales organisations concernées.

Outre les engagements pris dans leurs constitutions nationales, les gouvernements qui adhèrent aux conventions 182 et 138 de l'OIT engagent leur pays à réglementer le travail des enfants et à abolir les pires formes d'exploitation des enfants. Les ministères du travail sont généralement responsables de la coordination des initiatives relatives au travail des enfants mais, étant donné que l'action et les responsabilités des autres ministères (éducation, santé, agriculture et affaires sociales) ont une incidence considérable sur la vie des enfants, de leurs familles et de leurs communautés, ils jouent également un rôle clé dans la création d'un environnement moins favorable au travail des enfants. L'abolition du travail des enfants doit donc être envisagée comme une question transversale et la coordination au sein des ministères et entre les ministères et les différents partenaires pour le développement est cruciale pour renforcer l'impact, l'efficacité et l'efficacé des interventions. Or, cette coordination s'avère particulièrement problématique. Plusieurs pays, comme le Ghana et la

Côte d'Ivoire, ont créé, au sein du ministère du Travail, une unité spécialisée dans le travail des enfants, chargée de coordonner la stratégie nationale de lutte contre le travail des enfants.

Les bureaux nationaux de l'OIT travaillent à renforcer les relations entre les partenaires sociaux (administration, représentants des employeurs et des travailleurs) qui constituent l'OIT, en apportant leur concours au développement de programmes nationaux pour le travail décent et de plans d'action nationaux visant à abolir le travail des enfants. En Afrique de l'Ouest, ces actions visent notamment à renforcer les dispositifs juridiques nationaux qui encadrent le travail des enfants et les initiatives régionales de lutte contre la traite des enfants. Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'OIT (IPEC) finance également des projets menés à l'échelle des communautés et mis en œuvre par les partenaires sociaux ou des ONG nationales ou internationales. Sur le plan international, la même structure tripartite réunit gouvernements, fédérations internationales d'employeurs et syndicats internationaux de travailleurs, préoccupés par le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

Le tableau ci-dessous, non exhaustif, met en évidence les rôles et responsabilités propres aux différentes parties prenantes de la lutte contre le travail des enfants en général et/ou dans les communautés de producteurs de cacao en particulier.

Partie prenante	Responsabilité	Rôle
Société civile	Promouvoir la paix, la justice sociale et la viabilité écologique – afin de représenter un contre-pouvoir.	Sensibilisation, pression, savoir-faire technique et financement.
Communautés de producteurs de cacao	Assurer l'avenir de leurs enfants et contribuer au développement de leur communauté.	Prendre et appliquer des décisions relatives à la vie de la communauté, en s'appuyant sur des ressources internes et externes.
Donneurs	Veiller à ce que leurs fonds aient un impact positif conforme aux objectifs définis, et ce de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible.	Recherche, financement et suivi dans le domaine du travail des enfants et évaluation des projets visant à l'abolir.
CEDEAO et Union africaine	Améliorer les conditions de vie des citoyens, garantir la croissance économique et créer un environnement favorable au développement et à l'intégration.	Promouvoir et superviser les accords régionaux ; élaborer et contribuer à la mise en œuvre de la politique régionale ; représenter les intérêts des pays membres et de leurs citoyens.

Regroupements d'exploitants agricoles	Défendre les intérêts de leurs membres.	Analyse, constitution de réseaux, sensibilisation, organisation et action
Administrations locales	Prendre des mesures et mener des actions afin de veiller à ce que la population ait accès à des services de qualité.	Consultation et planification à l'échelon local ; contrôle et évaluation des services fournis
Administrations nationales	Veiller au respect des droits des enfants ; réglementer le travail des enfants et abolir les pires formes d'exploitation des enfants.	Élaboration et mise en œuvre de l'action publique destinée à assurer le bien-être des enfants Coordination de la stratégie nationale de lutte contre le travail des enfants Lancement d'initiatives spécifiques
Industrie	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement du cacao durable, socialement responsable, rentable et légale.	Produire du cacao et des produits dérivés ; financer et promouvoir des initiatives visant à abolir le travail des enfants.
OIT	Suivre et faciliter les progrès accomplis vers des conditions de travail décentes pour tous, notamment sur le plan du droit du travail et de l'élimination des pires formes de travail des enfants.	Aider les partenaires sociaux à développer des programmes nationaux pour le travail décent et des plans d'action nationaux pour abolir le travail des enfants.
Union internationale des travailleurs (UITA) de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes	Améliorer les conditions de travail, protéger les intérêts des travailleurs et veiller à ce que les membres respectent leurs obligations légales.	Soutenir et promouvoir les initiatives conformes à ses principes ; diffuser des informations à ses membres.
ONG internationales	Promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement, l'éducation pour tous et le développement des pays les moins développés au moyen de différentes approches (caritatives, fondées sur les droits, etc.).	Sensibilisation, savoir-faire technique et financement des projets pour l'abolition du travail des enfants.

ONG nationales	Contribuer au développement national et local ; expliquer les intérêts locaux aux partenaires de développement et les intérêts des partenaires dans la communauté.	Jouer le rôle d'intermédiaires entre les communautés et les partenaires de développement ; s'appuyer sur leurs connaissances du terrain, leur expérience et leur savoir-faire technique pour faciliter la mise en œuvre des initiatives de développement local.
Parlementaires	Représenter leurs électeurs aux parlements nationaux et parler avec eux des débats qui les concernent.	To ensure that the voices of their electorates are heard and that they have access to Veiller à ce que la voix de leurs électeurs soit entendue et à ce qu'ils aient accès aux informations relatives aux questions soulevées au parlement et aux décisions qui les concernent.

Obligation de rendre compte

Le tableau ci-dessus analyse certains des rôles et des responsabilités qui incombent aux parties prenantes de la lutte contre le travail des enfants dans les communautés de producteurs de cacao. Il n'examine pas les obligations de reddition de comptes de ces groupes ni leurs niveaux relatifs de pouvoir, alors qu'en réalité, ces facteurs ont une influence sur la manière dont l'ensemble du système fonctionne. Pour certains groupes, les obligations sont claires : les organisations qui représentent les agriculteurs doivent rendre des comptes à leurs membres. Toutefois, les gouvernements sont tenus de rendre compte à la fois à leurs électeurs et à leurs donateurs. Or, en cas de conflit d'intérêt entre électeurs et donateurs, à qui donner la priorité ? Ainsi, les ONG sont-elles tenues de rendre des comptes d'abord aux communautés où elles travaillent ou plutôt à leurs partenaires techniques et financiers ? Un bureau national de l'OIT doit-il rendre compte à Genève ou aux partenaires sociaux nationaux ? Les entreprises qui produisent le chocolat rendent directement compte à leurs actionnaires mais qu'en est-il de leur responsabilité vis-à-vis des producteurs et des consommateurs ? Même si on peut répondre à ces questions en théorie, ces réponses sont souvent plus difficiles à mettre en pratique. Nous sommes en effet habitués à un système de reddition de comptes «ascendant», mais dans ce cas, qui doit rendre des comptes aux enfants qui travaillent, aux communautés de producteurs de cacao, aux consommateurs de chocolat (bref, aux citoyens ordinaires, qui travaillent et gagnent l'argent nécessaire pour payer leurs impôts, acheter du chocolat et faire des dons aux ONG) ?

Initiatives déjà menées

Diverses approches intégrées et coordonnées ont été mises au point par les pouvoirs publics, l'industrie, l'OIT-IPEC et plusieurs ONG nationales et internationales. Des efforts ont notamment été consentis pour renforcer la coordination et encourager la collaboration et l'apprentissage mutuel dans et entre différents projets et programmes. Certaines de ces initiatives ont déjà été examinées mais elles sont analysées ici sous l'angle de la coordination, de la collaboration et de l'intégration.

Les programmes de l'**International Cocoa Initiative (ICI)** sont principalement financés par le secteur du cacao, ce qui suppose d'intégrer les contributions de différentes sociétés et de veiller à ce que leurs représentants collaborent, ce qui n'a pas toujours été facile pour des entreprises plus habituées à se considérer comme des concurrentes. Les programmes de l'ICI au Ghana et en Côte d'Ivoire ont pour objectif de fournir aux communautés l'autonomie nécessaire pour abolir le travail des enfants. Les plans d'action locaux dépendent de la coordination avec les autorités locales pour être intégrés aux plans de développement plus vastes et des autres partenaires de développement pour le soutien technique et financier nécessaire à leur mise en œuvre. Les écoles pratiques d'agriculture ont recours à des agents de vulgarisation agricole des autorités locales pour assurer la formation et les ONG locales partenaires jouent un rôle d'aide et de coordination. L'ICI s'appuie sur les compétences locales pour mettre en œuvre les initiatives qu'elle finance. Ainsi, au Ghana, le programme de l'ICI est assuré par les PDA (Participatory Development Associates), la Rescue Foundation et neuf ONG nationales (CODESULT, HACOG, PROMAG, RECA, SCMPP, Glori, HFH, SLF et OASIS).

Le programme **Mars IMPACT** s'appuie sur la même approche communautaire que l'ICI et les PDA mais il réunit des partenaires internationaux (Africare, International Foundation for Education and Self-Help (IFESH), Rainforest Alliance, le programme STCP et l'agence de développement allemande GIZ) qui coordonnent leur savoir-faire pour assurer l'exécution des plans d'action locaux.

L'un des éléments les plus efficaces de l'approche coordonnée adoptée par l'**alliance ECHOES de la Fondation mondiale du cacao (WCF)** repose sur le fait qu'elle répond aux besoins de différents groupes au sein des communautés. Financées par l'USAID, la WCF et les sociétés du secteur du cacao et mises en œuvre par Winrock International, l'IFESH, Making Cents International, World Education et Leadership Africa USA, diverses initiatives visent à répondre aux besoins des jeunes scolarisés ou non, des chefs de communautés, des jeunes et des adultes ne sachant ni lire ni écrire, des enseignants

et des communautés dans leur ensemble. ECHOES entend obtenir les résultats suivants :

- Augmentation de la scolarisation et des taux de réussite aux examens.
- Augmentation des investissements publics dans l'expansion du programme.
- Renforcement de la participation des communautés et de la gestion des écoles.
- Amélioration de la situation économique de la communauté.
- Modernisation des techniques de culture du cacao.
- Amélioration de l'alphabétisation des adultes.
- Renforcement des compétences et de l'implication des enseignants.
- Sensibilisation au VIH/SIDA, au paludisme, à l'égalité hommes-femmes et au travail des enfants.
- Amélioration des compétences en matière d'encadrement.
- Amélioration des compétences dans les technologies de l'information et de la communication.

Le projet financé par l'**OIT-IPEC** et le ministère américain du travail, baptisé « *Towards child labour free cocoa growing communities through an integrated area-based approach* » (Abolir le travail des enfants dans les communautés cacaoyères au moyen d'une approche territoriale intégrée) a été conçu pour intégrer les efforts visant à abolir le travail des enfants dans les communautés de producteurs de cacao aux stratégies plus vastes de développement national. Ces stratégies sont notamment axées sur la lutte contre les pires formes du travail des enfants, sur la promotion de l'éducation et du travail décent et sur la réduction de la pauvreté, en s'appuyant sur le principe selon lequel la pauvreté et les conditions de travail indécentes comptent parmi les facteurs à l'origine du travail des enfants. Cette approche intégrée a pour objectif de rendre les interventions ponctuelles plus efficaces et plus durables en favorisant un environnement où les enfants ne passent pas d'un secteur ou d'un emploi dangereux à un autre, où les familles et les communautés vulnérables sont dotées des moyens nécessaires pour prendre en main leurs moyens de subsistance et leur situation économique et où le consensus nécessaire à l'échelon de la communauté et au niveau national pour soutenir le changement à long terme est atteint.

Le programme **SCTP** est implanté dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest pour :

- Veiller à l'efficacité de la production de cacao au moyen d'une formation technique et d'un soutien pour l'entretien du stock de cacaoyers.
- Promouvoir le bien-être des familles productrices de cacao en les sensibilisant aux dangers de cette activité et aux victimes potentielles.

Implanté en Côte d'Ivoire depuis 2003, ce programme travaille aujourd'hui aux côtés d'iMPACT et du Programme alimentaire mondial dans plusieurs domaines. Il travaille également avec l'ANADER, l'agence publique de développement rural, pour former les instructeurs locaux des écoles pratiques d'agriculture et promouvoir les bonnes pratiques et l'ajout de campagnes de sensibilisation au travail des enfants et au VIH/SIDA dans le programme des écoles pratiques d'agriculture. Il s'agit d'un bon exemple de programme développant un savoir-faire spécifique dans le cadre d'une approche efficace, qu'il est possible d'intégrer ensuite à d'autres initiatives grâce à la collaboration et à la coordination.

Utiliser les médias

Dans la mesure où les médias reposent avant tout sur la communication et où la radio est un moyen efficace d'atteindre les populations rurales d'Afrique de l'Ouest, plusieurs programmes prévoient de former les journalistes, afin de veiller à ce qu'ils appréhendent bien les enjeux relatifs au travail des enfants. Il est également possible de former les journalistes de télévision dans les régions où la population a accès à cette dernière, mais les coûts supplémentaires que cela représente par rapport à un public plus restreint laissent à penser que le rapport coût-efficacité de cette méthode est moindre. Même si cela n'est pas facile à évaluer, certaines indications donnent à penser que l'utilisation des médias peut être efficace dans le cadre d'une approche intégrée. Les médias peuvent être utilisés par les autorités compétentes pour diffuser simplement des informations, mais des approches plus créatives ont vu le jour :

- Témoignages d'enfants décrivant leur expérience du travail.
- Tables rondes entre parties prenantes locales ou nationales clés.
- Jeux de questions-réponses par téléphone avec des prix à remporter.
- Sketches/histoires mettant l'accent sur les problématiques relatives au travail des enfants.

En incitant les populations locales à utiliser la radio pour diffuser leurs propres idées, on peut contribuer à l'émancipation des communautés en leur démontrant la capacité de ce médium à atteindre un vaste public. Les médias traditionnels fondés sur la musique, le théâtre et le récit sont également mis à profit pour faire passer des messages sur le travail des enfants et leur éducation.

Comités directeurs nationaux et locaux

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest¹ ont créé des Comités directeurs nationaux pour superviser la mise en œuvre des plans d'action nationaux adoptés pour lutter contre le travail des enfants. Ces comités réunissent des parties prenantes importantes à l'échelon national, qui sont invitées à partager leurs activités, leur expérience, leurs pratiques les plus probantes et les enseignements qu'elles ont tirés. Ces comités favorisent la constitution de réseaux, la coordination, la collaboration et l'apprentissage mutuel mais ils sont souvent sous-exploités. En Tanzanie, une approche a retenu l'attention : un petit groupe de membres se rend régulièrement sur le terrain avant chaque réunion trimestrielle, afin de rendre compte au comité dans son ensemble. Ainsi, les discussions sont ancrées dans la réalité de la communauté alors que sinon, les réunions peuvent devenir un forum d'échanges théoriques.

De tels comités existent également à l'échelon des administrations locales et constituent un moyen efficace de faciliter et d'encourager la coordination et la collaboration entre différentes initiatives et différents partenaires de développement, ce qui peut être profitable à tous. Par exemple, si une ONG locale soutient la mise en œuvre de plans d'action locaux, ces comités peuvent l'aider à savoir s'il existe un programme d'approvisionnement en eau potable, avec un appareil de forage dans le district, afin de faciliter les prises de contact. De la même manière, si une société d'extraction minière ou toute autre entreprise privée souhaite contribuer au développement de l'infrastructure locale, ces comités l'informent sur les activités locales et lui proposent les méthodes les plus efficaces pour intervenir.

Certains programmes et projets ont nommé des comités directeurs uniquement pour l'initiative ponctuelle concernée. Toutefois, si cette stratégie peut être utile à court terme, elle ne doit pas empêcher de rassembler davantage de parties prenantes, lors de réunions régulières à long terme.

Constitution de réseaux, coordination et collaboration à l'échelon des communautés

La constitution de réseaux, la coordination et la collaboration apportent de la valeur ajoutée au niveau de l'administration centrale et locale, ce qui est également valable à l'échelon des communautés, comme l'illustre la Rescue Foundation au Ghana. Les formations réalisées par Rescue Foundation dans les communautés réunissent plusieurs groupes distincts, qui sont ensuite encouragés à s'organiser en réseau pour se soutenir les uns les autres lors de la mise en pratique de leur formation théorique. Les programmes de formation couvrent l'acquisition de connaissances et de compétences et sont fondés sur

¹ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria, Sierra Leone et Togo.

des méthodes participatives et une mise en pratique sur le terrain. Les supports papier des modules de formation sont laissés sur place afin qu'ils puissent être consultés par la suite.

En permettant aux membres d'une communauté où un projet a été mis en place de rendre visite à une communauté voisine ou vice versa, on prépare le passage à une échelle supérieure. Des visites régulières entre les comités locaux exerçant des responsabilités identiques dans différentes communautés peuvent favoriser l'apprentissage mutuel et le fonctionnement en réseau. L'organisation de ce type d'événements n'est pas onéreuse par rapport à leur valeur ajoutée, mais ce coût doit être pris en compte dans les budgets des projets, de la même manière que les aspects du fonctionnement en réseau et de la coordination à d'autres niveaux.

Enseignements tirés

Tirer profit des ressources existantes

Quelle que soit la nature du projet ou de l'initiative, des ressources existent déjà sur place. Les communautés de producteurs de cacao existent depuis longtemps et elles ont défini des stratégies et des normes couvrant tous les aspects de la vie en communauté et en famille. Les jugements des personnes extérieures à partir d'informations inadaptées peuvent aboutir à de fausses hypothèses, qui menacent la réussite des initiatives ultérieures. Il existe des méthodes de recherche participatives efficaces qui ont l'avantage de fournir au nouvel arrivant (qui facilite la recherche) les informations dont il a besoin et d'envoyer un signal à la communauté sur l'importance de ce qu'elle a à dire. Cette recherche préliminaire est essentielle pour toutes les interventions dans une nouvelle communauté. Elle permet d'identifier les structures existantes susceptibles de jouer un rôle dans le nouveau projet, plutôt que de créer un comité supplémentaire qui cessera probablement de fonctionner dès que le projet s'arrêtera.

Partager les informations

Les organismes de développement se considèrent mutuellement comme des partenaires plutôt que comme des concurrents, même s'ils sont bien en concurrence pour obtenir des financements. L'accès local, national et international aux évaluations de projets et à d'autres rapports ne peut que contribuer à renforcer les connaissances et l'apprentissage mutuel. Il convient d'encourager la transparence pour tous et pas uniquement pour les autres. Si la transparence est nécessaire pour les pouvoirs publics et pour le secteur du cacao, elle l'est aussi pour les ONG : combien d'organisations sur le terrain partagent leurs budgets avec les communautés où elles travaillent ? Transparence et reddition de comptes sont synonymes d'intégration et de coordination efficaces.

Ne pas faire de mal

Une offre de services intégrée est particulièrement cruciale dans les cas où un enfant est soustrait à une situation où il est considéré comme menacé. Quelles que soient les circonstances, il est probable que cette expérience soit traumatique et il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour que l'enfant ne soit pas plus traumatisé par son départ que par sa situation initiale. Le fait d'emprisonner les enfants soupçonnés d'être victimes de trafic avec des criminels adultes ne fait que renforcer le traumatisme des victimes, que ce soit sous l'effet de l'ignorance ou par manque de ressources.

Encourager la coordination et la constitution de réseaux tant au niveau vertical qu'horizontal

Certaines interventions s'avèrent particulièrement utiles à l'échelon de la communauté, tandis que d'autres ont un impact plus sensible au niveau national ou international, mais rares sont celles qui concentrent leurs efforts sur les liens entre ces niveaux. Le travail en amont et en aval est capital. Comment les projets s'adaptent-ils, en pratique, au plan d'action national au niveau de l'administration locale ? Comment le projet et les autorités locales peuvent-ils s'aider mutuellement et comment pérenniser les innovations lorsque les projets prennent fin ? Comment tirer profit des connaissances acquises et les partager entre les communautés, les autorités locales et l'administration centrale ?

Les partenaires de terrain à l'échelon national sont souvent les plus exposés : ils sont conscients des réalités des communautés puisque c'est à leur niveau qu'ils agissent. Ils assurent la mise en œuvre de projets, souvent conçus sans leur aide, car cela leur permet d'obtenir des financements pour travailler auprès des communautés. Toutefois, les fonds sont parfois assortis d'objectifs irréalistes, surtout par rapport au délai nécessaire pour obtenir tel ou tel résultat. Les partenaires de mise en œuvre sont souvent des organisations locales dont les capacités sont limitées – mais les partenaires financiers ne considèrent pas toujours que le développement des capacités fait partie de leur mandat. Les liens et processus d'un projet ou d'un programme sont tout aussi importants que les ressources et les résultats et c'est là que repose le secret de la pérennité.

Bonnes pratiques émergentes

Approches intégrées et coordonnées.

La présente section n'examine pas une approche en particulier mais vise à mettre en évidence les composantes de certaines des approches intégrées et coordonnées qui ont été testées et qui ouvrent la voie vers les bonnes pratiques émergentes.

C Critère d'évaluation

C Participation des intéressés

Les projets de l'ICI fondés sur les communautés et chapeautés par ces dernières fonctionnent grâce à la participation et à la collaboration actives des responsables locaux. Ils tiennent compte des différents points de vue de groupes spécifiques au sein de la communauté, afin d'impliquer hommes, femmes, jeunes et enfants dans l'analyse, la prise de décision, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes relatifs au travail des enfants et au développement plus large de la communauté.

Avec les travaux menés pour former les comités de gestion des écoles, le projet IBIS illustre la manière dont il est possible de travailler avec les structures existantes (voir thème 2).

C Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Les approches intégrées qui conjuguent une action de sensibilisation au travail des enfants et des éléments axés sur l'accès à une éducation de qualité, sur l'émancipation économique, sur les moyens de subsistance et sur les campagnes de défense permettent généralement de réduire le travail des enfants à long terme puisqu'elles s'attaquent à la fois aux symptômes, aux facteurs contributifs et aux causes profondes. Les évaluations des programmes ICI et IBIS montrent un impact manifeste sur le travail des enfants. L'évaluation du projet ECHOES n'a pas encore eu lieu mais devrait aboutir à la même conclusion.

C Action sur les causes profondes

L'alliance ECHOES s'appuie sur une grande diversité d'interventions dans le domaine de l'éducation scolaire et extrascolaire, de l'amélioration des moyens de subsistance et de l'émancipation économique pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes, des responsables, des femmes et des agriculteurs, ainsi que sur différentes initiatives s'adressant à la communauté dans son ensemble. La sensibilisation à la problématique du travail des enfants est l'un des multiples aspects de la santé et de l'éducation qui sont abordés par le programme, qui met avant tout l'accent sur les causes profondes des problèmes.

C Renforcement des capacités

Le programme ICI est caractérisé par le renforcement des capacités à différents niveaux : autorités nationales en charge du cacao, ONG nationales, services de sécurité, autorités judiciaires et communautés. L'OIT renforce les capacités des partenaires sociaux de manière à ce que les pouvoirs publics et les représentants des travailleurs et des employeurs

puissent coopérer efficacement pour défendre les droits des enfants et promouvoir des conditions de travail décentes.

Ⓒ Non-discrimination / retombées positives largement partagées

Le fait de s'attaquer au problème du travail des enfants à l'échelle de la communauté au moyen d'une approche territoriale intégrée, comme c'est le cas des initiatives menées par l'OIT-IPEC au Ghana et en Côte d'Ivoire, est prometteur du point de vue de la non-discrimination et du partage des retombées positives, car on s'attaque ainsi également aux questions du travail décent et de l'amélioration des moyens de subsistance, en contribuant à renforcer les capacités des partenaires sociaux locaux.

Ⓒ Action coordonnée / interdépendance

Comme nous l'avons souligné ici, les programmes comme iMPACT, ECHOES, IBIS et ICI montrent, chacun à leur manière, la valeur ajoutée apportée par la coordination des contributions. Les enfants des communautés cacaoyères faisant partie intégrante de différents systèmes interdépendants (famille, école, chaîne d'approvisionnement du cacao, etc.), une action coordonnée permet d'induire le changement à différents niveaux simultanément.

Ⓒ Changement durable

Les comités directeurs nationaux permanents qui supervisent l'exécution des plans d'action nationaux visant à abolir le travail des enfants permettent de renforcer la coordination établie entre les parties prenantes au cours de projets ponctuels. Cette coordination renforcée, conjuguée à l'autonomisation de la communauté, à la défense des droits et au développement des capacités des partenaires sociaux à l'échelon local, est particulièrement prometteuse pour générer un changement durable.

Les bonnes pratiques émergentes par thème

5 Concevoir, suivre et évaluer les interventions

Contexte

Les sections précédentes visaient à analyser l'exécution de diverses initiatives ayant pour objectif l'abolition du travail des enfants. La conception de ces projets a une incidence sur la manière dont ils sont perçus par les différentes parties prenantes, ainsi que sur la pérennité de leurs résultats une fois terminés. Le suivi, l'évaluation et l'évaluation de l'impact correspondent aux différents aspects du contrôle, de l'analyse et de la mesure des progrès accomplis par rapport aux objectifs, afin d'identifier les points forts et les points faibles et les résultats attendus et inattendus dans le but d'étayer les projets en cours et futurs. Certaines des initiatives analysées ici n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation indépendante et le suivi relève essentiellement d'une procédure interne, seules certaines conclusions étant diffusées à un plus large public. La présente section vise à mettre en avant les bonnes pratiques qui se font jour dans le domaine de la conception, du suivi et de l'évaluation des programmes, tout en considérant l'évaluation de l'impact comme un aspect essentiel de la mesure du changement.

Initiatives déjà menées

Recherche

Plusieurs méthodes différentes sont utilisées dans le cadre de la recherche sur l'ampleur et les conditions du travail des enfants en Afrique de l'Ouest, qui constitue une condition préalable essentielle à la conception de tout projet.

Au Ghana et en Côte d'Ivoire, les pouvoirs publics ont réalisé des enquêtes statistiques et socio-économiques afin de dresser un panorama global de l'ampleur du travail des enfants et des différents types de tâches dangereuses réalisées par les enfants dans leurs pays et ont mis en place des études spécifiques consacrées au travail des enfants dans les exploitations de cacao.

Au Ghana, ICI a commencé ses travaux par un examen qualitatif des pratiques en vigueur dans les exploitations cacaoyères, ainsi que de leurs origines et de leurs justifications. Plus récemment, le programme a mené une étude socio-ethnologique dans les communautés de producteurs de cacao de Côte d'Ivoire. Le premier examen qualitatif a jeté les bases des travaux qui ont suivi au Ghana puis en Côte d'Ivoire, tandis que l'étude socio-ethnologique a permis d'analyser les conventions sociales relatives à l'enfance, au travail et à l'éducation au sein des communautés de producteurs de cacao et leur position par rapport aux normes internationales en vigueur sur le travail des enfants. Ces recherches sont indispensables à l'élaboration de systèmes de protection des enfants dans les communautés, fondés sur les pratiques des autochtones et tirant profit de l'expérience et des connaissances des communautés, contrairement aux approches très souvent fondées sur la sensibilisation.

Les précieuses recherches menées par le Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) sur les migrations, le trafic, l'exploitation et les mauvais traitements des enfants dans les communautés d'Afrique de l'Ouest ont été évoquées au thème 2 « Action locale et responsabilisation des communautés ». Ces recherches mettent l'accent sur les difficultés qu'il y a à retranscrire des termes couramment utilisés dans les conventions internationales dans les langues locales et soulignent la nécessité de mieux comprendre les communautés où sont menés les projets afin que ces derniers soient étayés par des efforts mutuels s'appuyant sur un langage commun.

Toutefois, si des observations ponctuelles ont donné la preuve d'un trafic d'enfants placés dans des exploitations de cacao pour y travailler, les enquêtes menées par les pouvoirs publics n'ont pas encore confirmé leur existence. Selon des spécialistes de Rescue Foundation au Ghana, ceci tient au fait que la traite des enfants est un crime : les enfants qui en sont victimes sont en général cachés dans des endroits isolés et il est donc peu probable que les étrangers qui arrivent dans une communauté avec des questionnaires soient informés de leur existence. D'autres méthodes de recherche s'imposent selon eux : il faut notamment former les organisations intégrées au sein de la communauté à reconnaître les facteurs de risque laissant penser qu'un enfant pourrait être victime d'un trafic ou de travail forcé et à intervenir de manière raisonnable et efficace en servant au mieux les intérêts de l'enfant.

Analyse de la non-discrimination et du rôle des femmes et des filles

Outre le travail des enfants dans les plantations de cacao, il faut analyser attentivement le rôle que jouent les femmes dans ces communautés agricoles d'Afrique de l'Ouest pour comprendre comment s'organise généralement le travail, notamment celui des filles. Le cacao fait généralement partie d'un système de cultures multiples, et bien souvent les enfants travaillent non seulement dans la production de cacao mais aussi dans les cultures vivrières, comme les légumes, qui se situent souvent autour des parcelles de cacao. En Côte d'Ivoire, les cultures vivrières sont généralement gérées par les femmes, qui en retirent la majeure partie de leurs revenus et de leur autonomie.

Les enfants, et surtout les filles, aident habituellement leur mère et peuvent également participer à la réalisation de nombreuses autres tâches. Outre les aspects liés au genre, il importe de bien comprendre le rôle du travail dans une société donnée avant de planifier toute intervention.

Suivi

La plupart des projets font l'objet d'un suivi permanent, certains résultats étant communiqués dans des rapports ou publiés sur des sites Web. On dispose de peu d'éléments qui montrent une participation soutenue de la population et des autorités locales aux activités de suivi des projets, à l'exception des Systèmes

d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants (SOSTE) mis en place par le biais des initiatives de l'OIT-IPEC¹ au Ghana et en Côte d'Ivoire (entre autres) et du suivi des programmes officiels effectué par les autorités locales. Il serait bon que la perception générale selon laquelle ces communautés locales sont des «bénéficiaires» se transforme en une vision de partenariat mutuel, et que cette évolution s'accompagne d'une modification appropriée de la dynamique du pouvoir; les acteurs locaux et les organismes de mise en œuvre pourraient alors être en mesure de suivre les activités des uns et des autres dans un esprit de transparence et de coopération, en vue d'intégrer un cycle d'amélioration permanente des pratiques pour au final obtenir des résultats fixés par entente mutuelle.

Évaluation

Parmi les interventions examinées dans le présent document, le programme de l'ICI au Ghana et les projets IBIS et iMPACT ont fait l'objet d'évaluations indépendantes. L'évaluation du programme de l'ICI au Ghana en 2009 a suivi une méthode qui a fait activement participer les partenaires clés au processus. Elle est une alternative intéressante aux évaluations plus traditionnelles, où un évaluateur externe doit relever le défi de travailler sur de courtes périodes auprès d'un nombre restreint de communautés locales mal connues, souvent en communiquant avec l'aide d'un interprète et en s'efforçant d'atténuer les effets d'un certain nombre de facteurs susceptibles de fausser les résultats. Le fait que l'ICI ait fait appel à des représentants de la population locale, des autorités locales et des organismes de mise en œuvre pour constituer l'équipe d'évaluation a favorisé la collaboration et l'apprentissage entre les partenaires clés tout au long du processus. Les évaluateurs externes, grâce à leurs points de vue indépendants, ont apporté au projet une crédibilité supplémentaire, ce qui a facilité la bonne marche du processus. Cette approche fait en effet partie des bonnes pratiques émergentes examinées dans le présent chapitre.

Certification et contrôle

Le présent document ne vise pas à analyser en détail les discussions portant sur la certification et le contrôle de la production de cacao eu égard au travail des enfants, mais une si grande quantité de temps et d'énergie a été consacrée à la mise au point de mécanismes appropriés et fiables que ce thème mérite d'être abordé, même brièvement.

La difficulté d'éliminer le travail des enfants dans les plantations de cacao devient chaque jour plus évidente, et les débats se poursuivent sur la manière dont il est possible de trouver des moyens de vérification viables, comme le requiert le Protocole Harkin-Engel. Ce dernier s'est en grande partie concentré

¹ Programme international pour l'abolition du travail des enfants (Organisation internationale du Travail).

sur les éléments que l'on peut véritablement contrôler, vu qu'il est impossible de vérifier directement dans des dizaines de milliers de petites exploitations familiales situées dans des régions isolées si la production de cacao a eu recours ou non au travail des enfants. En revanche, il est tout à fait possible de vérifier s'il existe un processus visant à éliminer le travail des enfants dans les plantations de cacao, et de procéder à des extrapolations statistiques sur la base d'échantillons pour évaluer les progrès en cours. C'est pourquoi les activités de contrôle consistent en premier lieu à évaluer le processus.

Le site Web de la WCF explique les quatre étapes du processus de certification qui visent conjointement à améliorer les pratiques de travail :

- Collecte de données au niveau de la population locale et de l'exploitation agricole, pour obtenir une représentation statistique des pratiques de travail des enfants et des adultes.
- Élaboration de rapports transparents et accessibles au public sur les résultats des activités de collecte de données, et sur les mesures à prendre pour répondre aux questions soulevées dans les rapports.
- Correction des erreurs – série de programmes visant à trouver des solutions aux problèmes identifiés dans le processus de collecte des données, pour améliorer le bien-être des enfants.
- Contrôle indépendant du processus de certification.

Un contrôle indépendant signifie qu'un tiers doit attester de l'exactitude des allégations formulées par les deux parties et, éventuellement, de la pertinence et de la crédibilité du processus. Les parties sont en général les auditeurs sociaux engagés par les multinationales du secteur du cacao pour effectuer les recherches nécessaires aux fins de la certification. Il n'existe cependant pas de normes internationales officielles pour évaluer la compétence des auditeurs sociaux et des vérificateurs. Bien souvent, les vérificateurs ne sont pas mieux équipés sur le plan technique que les auditeurs sociaux pour interpréter l'application des normes internationales du travail ou des législations nationales sur le lieu de travail, ce domaine d'expertise ayant été développé au fil du temps par l'OIT et ses partenaires. L'audit social est un outil de diagnostic instantané, et même si les inspections sur le lieu de travail sont également des « instantanés », l'inspection du travail est un processus réglementaire qui comprend à la fois l'éducation de l'employeur à la prévention des infractions et le contrôle de l'application de la loi. Une solution durable pour élargir la portée des inspections dans les exploitations de cacao consiste à renforcer les capacités des services de l'inspection du travail et de la vulgarisation agricole afin de promouvoir une culture et une pratique de la conformité. Cette approche peut être combinée à des mesures complémentaires élaborées pour répondre à certaines situations, comme la proposition du projet de l'OIT-IPEC de désigner des représentants régionaux

ou « itinérants » de la sécurité au sein des syndicats de travailleurs agricoles (projet intitulé « *Towards child labour free cocoa growing communities through an integrated area based approach* »).

Approche sectorielle intégrée

Élaboré en 2010 et mis en œuvre au Ghana et en Côte d'Ivoire, le projet susmentionné de l'OIT-IPEC est l'un des premiers à porter sur toutes les formes de travail des enfants dans les exploitations de cacao, au lieu de s'intéresser à la culture du cacao en faisant abstraction de son contexte. L'approche sectorielle intégrée envisage l'élimination du travail des enfants comme un processus faisant partie de stratégies nationales plus vastes qui visent en outre la promotion de l'éducation et du travail décent, et la réduction de la pauvreté. Elle vise à créer un environnement dans lequel les enfants ne passent pas d'un secteur dangereux ou d'une activité dangereuse à un(e) autre, où les familles et les communautés locales vulnérables ont la possibilité de gagner leur vie et de prendre en main leur situation économique (l'une des causes profondes du travail des enfants), et enfin où les autorités locales et nationales parviennent à un consensus qui favorise le développement du sentiment d'appropriation nécessaire à l'instauration de changements durables.

Suivi du travail des enfants et des interventions

Il importe de définir clairement les objectifs et les procédures des Systèmes d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants (SOSTE) aux niveaux national et local, ainsi que la différence entre ces mécanismes et le suivi et l'évaluation d'un projet spécifique. Les premiers sont conçus pour s'inscrire dans la durée alors que les derniers sont des outils de gestion de projet.

Un tel système d'observation et de suivi permet de recenser les enfants vulnérables – parce qu'ils n'ont pas l'âge de travailler ou que les tâches qu'ils effectuent nuisent à leur santé ou à leur développement – et de les diriger vers une scolarité ou d'autres formes de prise en charge. Principalement utilisé dans les secteurs agricoles ou informels de l'économie, ce système permet à l'inspection du travail de renforcer la surveillance des secteurs où se concentre le travail des enfants. Les données tirées de ce processus sont communiquées à l'inspection du travail pour suites éventuelles en fonction des besoins.

Dans le cadre de leurs plans d'action nationaux, les Gouvernements ghanéen et ivoirien s'engagent à mettre au point des mécanismes pour évaluer et surveiller l'existence et l'étendue du travail des enfants dans les exploitations de cacao et dans d'autres secteurs. Pour que les SOSTE soient efficaces et viables, il est nécessaire de renforcer et d'élargir les services de l'inspection du travail et de la vulgarisation agricole, notamment en établissant des liens avec les services publics compétents et en renforçant les capacités de manière appropriée afin d'aider les communautés locales et les autorités locales à utiliser

ces mécanismes. Plusieurs projets de l'IPEC-OIT ont visé à perfectionner les SOSTE ; une évaluation et une révision des interventions existantes sont actuellement en cours pour élargir la portée de ces systèmes afin qu'ils couvrent l'ensemble des exploitations de cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

Un tel mécanisme n'a pas pour but de remplacer les enquêtes nationales périodiques qui recueillent des informations sur le travail des enfants. Il reste à définir dans quelle mesure un SOSTE exploité au niveau local peut contribuer efficacement aux statistiques locales et nationales sur le travail des enfants, étant donné que même les tentatives les plus réussies se sont avérées difficiles à maintenir sur la durée. Un SOSTE sert sans aucun doute à recueillir et à partager des informations sur le travail des enfants et certaines activités locales analogues, et contribue dans une certaine mesure à la rédaction des rapports annuels des pays sur la mise en œuvre des Conventions 138 et 182 de l'OIT sur le travail des enfants, mais ne peut pas servir de base principale à l'établissement de statistiques nationales crédibles.

Pour s'inscrire dans la durée sans cesser d'évoluer, les Systèmes d'observation et de suivi doivent susciter un sentiment d'appropriation nationale et en fin de compte fonctionner indépendamment du soutien accordé aux projets. C'est pourquoi ils doivent être liés :

- À des systèmes et des processus nationaux de suivi et d'évaluation, ainsi qu'aux institutions, initiatives et programmes relatifs au travail des enfants.
- Aux services de suivi et d'évaluation et aux projets de mise en œuvre des Programmes nationaux existants pour la promotion du travail décent (OIT).
- Aux projets nationaux visant la réalisation des OMD, notamment eu égard aux indicateurs du travail décent qui sont inclus dans l'OMD-1 (Réduction de la pauvreté) et l'OMD-3 (Égalité des sexes), et à l'OMD-2 sur l'Éducation.

Pour obtenir un Système d'observation et de suivi qui soit opérationnel au niveau national, il sera nécessaire d'intégrer ou d'adapter les cadres nationaux de suivi et d'évaluation afin d'y inclure les indicateurs et les dispositifs de contrôle qui permettront de surveiller le respect, l'application et la mise en œuvre par les pouvoirs publics des approches fondées sur les droits et des engagements pris pour éliminer le travail des enfants.

Enseignements tirés

Conception et contextualisation des interventions

La présente partie propose une liste de points à vérifier au moment de concevoir les interventions de lutte contre les pires formes de travail des enfants dans les plantations de cacao :

1—Comité directeur

La désignation d'un comité directeur composé de représentants des partenaires clés, et en priorité de représentants de la population locale et des autorités locales – celles qui se trouvent au plus près de l'action – est un bon début. La première mission de ce comité consiste à planifier les travaux de recherche au niveau local qui sont présentés ci-dessous.

Une fois effectuées les recherches initiales, le comité directeur poursuit ses travaux qui consistent à orienter et finalement valider la conception du projet, à examiner et évaluer régulièrement sa mise en œuvre, et à participer à l'évaluation des activités. Ainsi, les acteurs clés participent non seulement aux travaux de recherche, mais aussi à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des interventions. Ce modèle contribue pour beaucoup au sentiment d'appropriation du projet par la population locale et à la pertinence des interventions, et il permet en outre d'éviter les malentendus et les erreurs qui peuvent se produire quand la conception d'un projet suit une approche qui est davantage imposée par les autorités qu'inspirée par les habitants dont elle doit servir les intérêts. Le budget du projet doit couvrir les coûts des réunions et des activités du comité directeur.

2—Recherches initiales à effectuer au niveau local (liste non exhaustive) :

- Concepts de l'enfance, de l'éducation, du travail, etc.
- Stratégies et systèmes de protection sociale et de protection de l'enfance au niveau local.
- Pratiques agricoles traditionnelles et modernes.
- Accès à l'épargne et à l'emprunt.
- Économie locale et possibilités de trouver d'autres moyens de subsistance.
- Associations locales et organisations d'agriculteurs.
- Organisation du pouvoir et de l'autorité, groupes marginalisés ou exclus.
- Services éducatifs formels et informels et besoins éducatifs.
- Accès aux services publics locaux (éducation, santé, protection de l'enfance, vulgarisation agricole, etc.) et difficultés spécifiques liées à l'exécution de ces services.

Ces travaux doivent être réalisés par divers acteurs, notamment des représentants de la population locale, des autorités locales et des agents de

mise en œuvre potentiels. Ils doivent se fonder sur des approches participatives telles que Reflect et les Évaluations rurales participatives (ERP) pour garantir la participation active des personnes analphabètes dans les communautés locales concernées. L'atelier de formation préparatoire doit attirer l'attention sur les dynamiques pertinentes du pouvoir à tous les niveaux, y compris analyser l'accès au pouvoir et l'usage qui en est fait au sein de l'équipe de recherche, en prêtant une attention particulière à la place des femmes. Lorsque des initiatives réussies sont transposées d'un secteur ou d'un pays à un autre, les travaux de recherche du comité directeur et ceux effectués au niveau local permettent de veiller à ce que la contextualisation appropriée ait lieu.

3— Conception du projet

Si le projet est élaboré d'après les recherches menées auprès de la population locale concernée, il est fort probable qu'il sera pertinent et adapté aux besoins locaux. La validation des interventions proposées par le comité directeur permet de veiller à ce que cela soit le cas, tout comme le recours à des agents de mise en œuvre locaux, qui connaissent bien les habitants et qui sont bien connus par eux.

Sur la base des résultats obtenus, le projet pourrait inclure des éléments concernant :

- L'éducation formelle et informelle (amélioration de l'accès à une éducation en milieu scolaire ainsi que de sa qualité; mise en place de fermes-écoles; proposition d'autres formations techniques et professionnelles; alphabétisation des jeunes et des adultes...).
- L'agriculture et la chaîne d'approvisionnement en cacao (création de fermes-écoles, de coopératives et de syndicats d'agriculteurs; amélioration des pratiques de travail; perfectionnement des méthodes de production et de stockage du cacao...).
- Le développement économique et la recherche d'autres moyens de subsistance (accès à l'épargne et au crédit; études de faisabilité et études de marché; formation, participation et aide au démarrage...).
- Les besoins de certains groupes spécifiques (par exemple les jeunes, les femmes, les enfants vulnérables).
- L'organisation en vue du changement et de la défense des intérêts des travailleurs (recours aux systèmes démocratiques locaux; promotion de la transparence et de la bonne gouvernance; action collective; syndicats et coopératives).
- Le renforcement des capacités des responsables locaux et des futurs décideurs, des comités de gestion des écoles, des employés des autorités locales, des enfants et des jeunes.

- L'intensification des communications, des liens et des réseaux en faveur de l'apprentissage mutuel et de la solidarité (médias locaux et traditionnels, conférences, visites d'échange et réunions régulières entre les groupes ayant des intérêts communs...).
- Les stratégies et les procédures participatives de suivi et d'évaluation (pour veiller à ce que les interventions restent pertinentes et pour promouvoir des évaluations formatives et sommatives crédibles...).
- L'attention accordée à diverses questions liées au genre, aux dynamiques du pouvoir et à d'autres sujets pertinents du point de vue local.

Les projets consisteront par conséquent en des interventions générales qui s'attaqueront aux causes profondes du travail des enfants. Ils examineront les vastes besoins des populations locales et apporteront d'importants avantages mutuels, en faisant participer des représentants des personnes les plus concernées, telles que les acteurs et les décideurs clés. Ils renforceront les capacités locales et encourageront les actions coordonnées et les processus démocratiques en appliquant des méthodes participatives appropriées. Quand ils existent, les cadres stratégiques nationaux pertinents prévoient des lignes directrices pour les interventions de lutte contre le travail des enfants ; lorsque ces cadres restent à définir, il convient de promouvoir leur adoption par le biais des interventions.

Économies de temps dans le cycle du projet

Les économies de temps réalisées pendant la phase de conception du projet sont souvent de fausses économies. Les projets établis suite à des missions précipitées dans plusieurs pays, qui se basent sur de brèves rencontres pour obtenir leur validation auprès des pouvoirs publics et d'autres partenaires au niveau national, ne sont pas les meilleurs. Si cette culture des échéances et des objectifs à court terme devient l'élément moteur de la mise en œuvre du projet, une grande partie des possibilités de changement durable au niveau local risque de disparaître. Quand les partenaires des communautés locales et des autorités locales et les agents de mise en œuvre ne participent pas à la conception des projets, leurs connaissances, leur expérience et leur savoir-faire à l'échelle locale font cruellement défaut à cette étape décisive, et il faut ultérieurement consacrer du temps à réparer des erreurs qui auraient pu être évitées.

En finir avec l'idée de « bénéficiaires »

Les communautés locales ont le sentiment de ne pas être parties prenantes des initiatives sur lesquelles elles n'exercent aucun contrôle, ou dont les engagements ne sont pas respectés. Les pratiques internes en matière d'organisation et les critères définis par les donateurs ne doivent pas prendre le pas sur le temps et les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un changement durable. Les

responsables, les groupes et les représentants locaux doivent être considérés sur un pied d'égalité avec les autres, comme des partenaires essentiels du changement, et non comme des « bénéficiaires ». Il existe de nombreux bénéficiaires d'une production de cacao n'ayant pas recours au travail des enfants en dehors de ces communautés locales, car si ce n'était pas le cas, le niveau de l'investissement ne serait probablement pas aussi élevé. Tous les individus embauchés pour effectuer des interventions pourraient également être qualifiés de bénéficiaires, alors que ceux qui jouent un rôle au niveau local, et qui sont parfois très pauvres, doivent souvent offrir leurs services bénévolement. L'emploi du terme « bénéficiaires » n'a pas sa place dans une approche du développement fondée sur les droits, et ne prend pas en considération les véritables avantages apportés par les différents acteurs à tous les niveaux hiérarchiques du projet.

Évaluation de l'impact²

On ne dispose pas d'informations confirmées sur des tentatives d'évaluation de l'impact des initiatives visant à éliminer le travail des enfants dans les plantations de cacao. Ce bref aperçu examine pourquoi cette démarche pourrait être utile dans le cadre de la définition et de la planification de futures initiatives.

L'évaluation de l'impact suppose d'adopter un point de vue sensiblement différent de celui du suivi et de l'évaluation. Au lieu de concentrer les efforts sur des objectifs convenus, l'évaluation de l'impact s'intéresse plus généralement aux effets élargis des interventions, en posant des questions comme celles-ci :

- Qu'est-ce qui a changé ?
- Pour qui ?
- Dans quelle mesure ?
- Ce changement va-t-il durer ?
- De quelle manière avons-nous contribué à ces changements ?

Les évaluations de l'impact doivent à la fois mettre en évidence la réussite du projet et permettre de dégager les points à améliorer, ce qui n'est pas toujours facile à concilier. Pour cela, nous devons :

- Mettre en évidence la réussite du projet (auprès des donateurs, de nous-mêmes, du public ; en montrant que le projet a contribué à l'avancement de la lutte contre le travail des enfants ; etc.), autant pour justifier les fonds reçus que pour en solliciter d'autres.
- Mieux comprendre l'impact de notre action sur les populations locales en vue d'améliorer l'efficacité de nos interventions et de faire une véritable différence dans la vie des gens ;

² Tiré de *Impact Assessment: Understanding and assessing our contributions to change* © INTRAC 2010.

- Rendre compte de nos actes devant les personnes (partenaires) pour qui nous travaillons: nous ne devrions pas « faire du développement pour les populations locales », mais au contraire travailler avec elles pour comprendre les changements qu’elles veulent effectuer dans leur vie, pour ensuite analyser ensemble les progrès réalisés (ou non);
- Utiliser les résultats des évaluations de l’impact pour préconiser un changement des comportements, des attitudes, des stratégies et de la législation à tous les niveaux.

Le tableau ci-dessous apporte des éclaircissements sur la différence entre le suivi et l’évaluation d’un projet et l’évaluation de l’impact d’un projet, dans le contexte de la planification du développement.

Suivi	Évaluation	Évaluation de l’impact
Porte sur les activités en cours	Mesure les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés	Évalue les changements dans la vie des gens: positifs ou négatifs, voulus ou non
S’effectue principalement pendant la phase de mise en œuvre du projet	S’effectue principalement au milieu ou à la fin du cycle du projet/programme	Peut avoir lieu à tous les stades et/ou peut être utilisée de manière spécifique une fois achevé le cycle du programme/ projet
Cible les interventions	Cible les interventions	Cible les populations concernées
Cible les résultats	Cible les résultats	Cible les effets des interventions
« En quoi consistent les actions menées ? »	« Que s’est-il passé ? Avons-nous atteint les objectifs fixés ? »	Qu’est-ce qui a changé ? Pour qui ? Dans quelle mesure ?

Pour que l’évaluation de l’impact soit utile en termes d’apprentissage et de responsabilité, nous devons regarder au-delà de la logique du projet et nous concentrer sur les changements obtenus eu égard à nos groupes cibles. La question à poser n’est pas « Quels résultats avons-nous obtenus ? », mais plutôt « Qu’est-ce qui a changé compte tenu des efforts que nous avons fournis ? ».

Les indicateurs censés mesurer les résultats – ou les changements attendus – sont différents de ceux conçus pour mesurer l’impact des interventions. De la même façon que les évaluations de l’impact devraient avoir la capacité de mettre en évidence à la fois des éléments prévus et imprévus, ainsi que des changements positifs et négatifs, les indicateurs de l’impact devraient être davantage envisagés comme des « domaines d’enquête » ou des orientations pour poser des questions ouvertes, plutôt que comme des indicateurs étroits

présentés sous la forme d'une « liste de cases à cocher » utilisée pour indiquer si le changement attendu a eu lieu ou non. Les indicateurs qui ne sont pas définis avec la participation des parties prenantes risquent de ne pas leur être utiles. La plupart des indicateurs de l'impact évaluent des informations qualitatives, mais ces dernières peuvent être transformées en des données quantitatives au moyen de fiches de résultats et de systèmes de classification.

Les recommandations suivantes sont essentielles pour définir des processus efficaces d'évaluation de l'impact.

Planification

1. Encourager l'élaboration d'une théorie du changement en matière d'organisation, et définir quelques grands axes de changement qui détermineront les domaines d'enquête dans le cadre des évaluations de l'impact.
2. Dans ce contexte, apporter des précisions sur votre véritable « sphère d'influence » en matière d'organisation afin de montrer à quel niveau l'impact doit être mesuré et/ou évalué, et dans quel cas vos efforts en matière d'organisation ont contribué aux changements sans pour autant avoir joué un rôle direct dans le processus.
3. Chercher à intégrer l'évaluation de l'impact dans les stratégies et les systèmes existants de planification, de suivi et d'évaluation. Insérer des « questions sur le changement » dans les processus et les modèles existants pour l'établissement des rapports. La collecte et la compilation de données sur cet « impact récent » s'avérera extrêmement utile à la fois pour obtenir des données initiales continues et pour adapter les projets de programmes aux nouveaux besoins.
4. Veiller à ce que les parties prenantes participent à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des processus d'évaluation de l'impact.
5. Envisager d'établir une cartographie des résultats au moment de la planification des interventions avec des partenaires, des réseaux et des coalitions.
6. Coordonner globalement les évaluations de l'impact pour l'ensemble des programmes et des interventions.

Collecte de données

7. Utiliser quelques méthodes éprouvées (qui permettent la triangulation) plutôt que des méthodes complexes, novatrices ou n'ayant jamais été mises à l'essai, et qui risquent par conséquent de ne pas être clairement comprises au niveau local.
8. Associer les parties prenantes à la collecte d'informations et renforcer leurs capacités dans ce domaine.

Établissement de rapports

9. Utiliser les résultats de façon intensive et créative pour multiplier les effets des évaluations de l'impact (études de cas, exemples de changements, vidéos sur YouTube, etc., pour transmettre des messages aux parties prenantes, promouvoir le changement, lever des fonds, établir des coalitions d'intérêt, rendre compte aux donateurs, etc.).

L'intégration des évaluations de l'impact dans les initiatives de lutte contre le travail des enfants devrait permettre de mieux comprendre les effets de notre action sur les populations concernées, et par conséquent de renforcer l'efficacité des futures interventions pour notamment multiplier les possibilités de développement des communautés locales, permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et mettre en place une chaîne d'approvisionnement durable en cacao.

Bonnes pratiques émergentes

Évaluation du projet de l'ICI au Ghana en 2009

L'évaluation a été coordonnée par deux consultants indépendants spécialistes du développement. L'un avait déjà évalué un certain nombre de programmes de lutte contre le travail des enfants en Afrique de l'Ouest, et l'autre connaissait très bien la question du travail des enfants et l'agriculture au Ghana, ainsi que le programme de l'ICI. Un examen des documents et plusieurs entretiens avec des personnes clés ont été effectués parallèlement à un processus d'évaluation participatif des activités locales et régionales. Des représentants de la population locale, des autorités locales et des agents de mise en œuvre ont participé à un bref atelier de formation avant d'être répartis en groupes restreints pour effectuer des visites auprès de certaines communautés locales et discuter du programme. Les conclusions ont été mises en commun à la fin des visites et présentées à une réunion des parties prenantes à Accra, ce qui a été l'occasion de recueillir des informations et des points de vues supplémentaires.

© Critère d'évaluation

© Participation des intéressés

Pour évaluer les travaux menés au niveau local, des groupes de recherche restreints, composés de représentants de la population locale, des autorités locales et des agents de mise en œuvre se sont rendus dans 15 communautés locales choisies pour constituer un échantillon représentatif de l'ensemble des populations couvertes par le programme. Chaque groupe restreint a passé deux jours dans trois communautés locales, et a beaucoup travaillé avec des groupes d'enfants, de responsables, d'hommes, de femmes et

d'enseignants en utilisant des outils participatifs et des renseignements complémentaires provenant des archives des autorités locales et des établissements scolaires. Les équipes étaient organisées de façon à ce qu'aucun de leurs membres ne se rende dans sa propre communauté locale ou dans une exploitation où il/elle a travaillé. Au niveau local, 455 hommes, 422 femmes, 467 garçons et 400 filles âgés de 9 à 17 ans, et plus de 100 enseignants ont participé aux évaluations, en plus des équipes de recherche.

© Impact positif manifeste sur le travail des enfants

Ce type d'évaluation est à la fois formatif et sommatif, étant donné qu'il permet d'appliquer directement les résultats aux populations concernées par le biais des discussions et des analyses organisées pendant l'évaluation, et d'influencer également l'avenir du programme. Il renforce la confiance des équipes de recherche et leur capacité à suivre les changements qui s'opèrent au niveau local et à recueillir des informations pour faire connaître les besoins et défendre les droits des communautés locales. Il permet de mettre en œuvre un processus continu de réflexion et devrait donc contribuer à la réduction du travail des enfants à un niveau qui soit dans l'intérêt supérieur des enfants et de leurs familles.

© Action sur les causes profondes

Ce type d'évaluation permet aux équipes de recherche d'évaluer et d'analyser leurs activités et d'opérer les changements requis en vue d'atteindre les objectifs fixés – il tente de donner lieu à un modèle d'intervention qui confie aux principaux acteurs locaux la responsabilité de prendre les décisions qui concernent leur vie et leur travail. Le modèle pourrait être amélioré pour inclure des visites d'échange régulières entre toutes les communautés locales faisant l'objet du programme et les groupes au sein de ces communautés locales, dans le cadre d'un processus continu d'évaluation par les pairs.

© Renforcement des capacités

Ce type d'évaluation renforce la capacité des communautés productrices de cacao à faire valoir leurs intérêts et à présenter les résultats obtenus en termes de changement à leurs partenaires nationaux. Il leur donne en outre la possibilité de soulever des questions sensibles, comme l'ajustement des échelles au point de vente qui réduit les revenus que les agriculteurs tirent du cacao.

© Non-discrimination/retombées positives largement partagées

Une évaluation participative qui fait appel à diverses personnes pour constituer une équipe de recherche équilibrée en termes de participation hommes-femmes devrait obtenir des résultats généraux plus représentatifs et offrir en

permanence des avantages communs non négligeables qu'une évaluation uniquement réalisée par un expert externe. Les résultats ont été partagés avec l'ensemble des parties prenantes, et les éléments clés plus largement diffusés sur le site Web et dans le bulletin d'information de l'ICI, ce qui favorise l'apprentissage mutuel.

ⓐ Action coordonnée/interdépendance

Ce type d'évaluation encourage la coordination de l'action entre les représentants de la population locale, des autorités locales et des agents de mise en œuvre dans le cadre d'un effort commun, sur la base des relations existantes et dans la perspective de nouvelles possibilités et d'une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités des uns et des autres.

ⓑ Changement durable

Étant donné que les personnes qui effectuent les évaluations participent pleinement à la mise en œuvre du projet, les résultats obtenus seront dus à celles qui seront en mesure de les intégrer dans les futures initiatives, contribuant ainsi à l'instauration de changements plus durables.

Conclusions & Sources

Conclusions

Depuis que le travail des enfants dans les plantations de cacao a attiré l'attention de la communauté internationale aux environs de l'an 2000, de nombreuses interventions ont eu lieu et continuent d'être mises en œuvre. Un grand nombre de recherches ont été menées et divers enseignements tirés, le plus important étant qu'il n'existe pas de solution miracle pour éliminer le travail des enfants dans les exploitations de cacao en Afrique de l'Ouest, et qu'il faut au contraire planifier des activités de développement sur le long terme, en faisant participer activement les populations concernées, en modifiant globalement la chaîne d'approvisionnement en cacao et en investissant des fonds considérables dans ce domaine.

Il est également évident que la question du travail des enfants dans la culture du cacao ne peut pas être traitée efficacement si l'on ne tient pas compte de son contexte ; elle doit en effet faire l'objet d'une approche intégrée à tous les niveaux. En d'autres termes, dans les communautés locales productrices de cacao, toutes les formes de travail des enfants requièrent une attention particulière et, à l'échelle nationale, les programmes de lutte doivent faire partie intégrante de stratégies et de méthodes pertinentes – et par conséquent gérés ou coordonnés par des unités nationales contre le travail des enfants. Les stratégies nationales pour l'élimination de ce fléau, la réduction de la pauvreté et la promotion de l'éducation et du travail décent doivent être envisagées comme des éléments interdépendants dans le cadre du processus de développement. Si certains groupes d'intérêt comme l'industrie du chocolat commençaient à comprendre cette réalité, ils seraient en mesure de jouer un rôle plus grand et plus efficace dans la création de contextes nationaux propices à l'élimination du travail des enfants.

Une série de programmes et de projets sont mis en œuvre au niveau des communautés locales et des autorités locales, mais aussi à l'échelle nationale et internationale, à l'initiative des pouvoirs publics, de l'industrie cacaoyère, des agences de l'ONU, des organismes de développement et des ONG. Ils indiquent que, dans les communautés locales où des interventions sont effectuées, les enfants sont plus nombreux à être scolarisés, la population comprend mieux le concept et les dangers du travail des enfants, et le nombre d'enfants effectuant des activités dangereuses a fortement baissé. Les mesures visant à améliorer les moyens de subsistance et l'accès à l'investissement sont efficaces mais extrêmement rares. Grâce à l'accès à l'information et aux possibilités de formation et d'éducation, de plus en plus les communautés locales prennent des mesures en faveur du bien-être de leurs enfants et mettent en œuvre des stratégies pour améliorer leur qualité de vie. Cependant, il existe encore de nombreuses communautés locales qui n'ont connu aucun projet ni aucun programme, et où les changements sont beaucoup plus lents.

Il fait l'unanimité que l'élimination du travail des enfants et l'accès à des services éducatifs adaptés et de bonne qualité sont deux questions qui doivent être traitées conjointement. L'attention est concentrée sur l'enseignement primaire, mais il ne faut pas oublier qu'un taux accru de scolarisation au primaire et de persévérance scolaire est synonyme d'augmentation de la demande d'enseignement secondaire. Parallèlement à l'importance reconnue de mettre en place un système éducatif formel, il est urgent d'offrir un enseignement informel approprié et une formation technique et professionnelle adaptée aux besoins des jeunes et des adultes qui ont abandonné leurs études ou qui n'ont jamais été scolarisés. Il existe des initiatives intéressantes qui visent à approfondir et à améliorer les pratiques agricoles, à établir un lien entre les compétences commerciales, les connaissances de base et les possibilités offertes par la microfinance, et à chercher différents ou de meilleurs moyens de subsistance ; ces stratégies doivent bénéficier d'une priorité accrue et être élargies pour atteindre un plus grand nombre de communautés locales.

Les agriculteurs n'exploitent pas encore pleinement la possibilité de mener une action commune par l'intermédiaire de syndicats ou de coopératives de travailleurs. Cette auto-organisation doit être facilitée et soutenue vu qu'elle est un moyen pour cet important groupe de producteurs de jouer un rôle efficace en matière d'identification, d'expression et de promotion de leurs besoins et de leurs droits dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement en cacao, et en tant que citoyens dans des sociétés de plus en plus démocratiques. Les producteurs de cacao ont un pouvoir économique qu'ils peuvent utiliser de manière responsable et efficace pour favoriser l'avenir de leurs enfants. Les communautés locales qui produisent du cacao ont un pouvoir de vote considérable, capable d'influencer les politiques des pouvoirs publics. Enfin, une chaîne d'approvisionnement durable, qui n'a pas recours au travail des enfants, entraînera une modification des structures et des dynamiques existantes du pouvoir, et les organisations qui interviennent dans ce domaine devront reconnaître cette réalité et accepter de travailler dans ce contexte – faute de quoi notre action sera considérablement limitée.

On n'accorde pas assez d'importance aux connaissances, aux savoir-faire et aux atouts culturels des communautés locales productrices de cacao et des autres populations rurales. On dit souvent des « pratiques culturelles » qu'elles contribuent au travail des enfants, mais plus rarement qu'elles ont un impact positif ou qu'elles favorisent le bien-être des individus et des communautés locales. Cela renforce l'idée que les cultures locales sont généralement négatives, dans une telle mesure que certains organismes de mise en œuvre semblent véritablement le penser, sans voir la richesse et la diversité des cultures comme les principales ressources de l'humanité. Le but n'est pas de nier l'existence de pratiques préjudiciables, mais de souligner que les processus de développement doivent permettre aux communautés locales d'exploiter leurs atouts et

d'avoir une bonne opinion d'elles-mêmes, pour faciliter le processus de changement qui concerne aussi bien l'analyse et la réflexion que la prise de décisions. Pour être efficaces et durables, les processus de développement doivent se fonder sur le respect et la compréhension mutuels. Cela vaut également pour la communauté internationale, qui doit avancer pas à pas et reconnaître que l'efficacité des interventions qu'elle soutient et qu'elle finance dépend de sa capacité à écouter et à prendre en considération les messages exprimés par les populations locales – c'est en fait la seule façon de comprendre comment celles-ci perçoivent la réalité de leur situation. Cela suppose de développer le pragmatisme et la créativité, et d'éviter les théories et les approches standards appliquées de façon mécanique et uniforme.

Nous commençons à peine à comprendre comment consolider et développer des processus de changement initiés par les communautés locales et fondés sur les éléments de base des initiatives dans le domaine de l'éducation, des moyens de subsistance et de la gouvernance. Il est nécessaire dans ce contexte de créer un environnement favorable dans lequel les stratégies de bien-être et de protection de l'enfance s'inscrivent dans le cadre plus vaste de processus nationaux de développement, qui eux-mêmes relèvent de politiques et de programmes officiels bien dotés en ressources. Nous avons vu que les maîtres-mots dans ce domaine étaient la coordination, la collaboration et la coopération entre les nombreuses agences, organisations et instances compétentes, y compris, voire principalement, celles qui sont actives au niveau international. Ces trois actions clés encouragent l'apprentissage mutuel, qui contribue à l'amélioration de l'efficacité, de l'efficacéité et de la durabilité. Il importe donc d'examiner comment les interventions sont mises en œuvre (les processus) et de déterminer la nature des activités menées à toutes les étapes du projet, depuis la conception jusqu'à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre.

L'Afrique de l'Ouest dans son ensemble est actuellement engagée dans un processus de démocratisation et de décentralisation dont les stratégies de lutte contre le travail des enfants doivent faire partie, dont elles doivent bénéficier et auquel elles doivent contribuer.

Il est évident que, pour être efficace, un tel processus de changement doit évoluer dans un contexte de paix, et cette question revêt une importance particulière au moment où nous rédigeons ces lignes compte tenu des événements en Côte d'Ivoire qui noircissent quelque peu ses perspectives d'avenir.

Le présent document sur les bonnes pratiques émergentes a mis en lumière quelques unes des interventions qui contribuent à éliminer progressivement le travail des enfants dans les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest. Il a en outre soulevé plusieurs questions à examiner dans le cadre du débat en cours, et a formulé des projets de propositions. Il n'a pas la prétention d'être définitif et exhaustif, puisque nous avons pu uniquement travailler à partir des informations

disponibles et que de nouvelles interventions voient le jour en permanence. Pour conclure, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé au projet de près ou de loin – elles sont trop nombreuses pour mentionner leur nom – et nous espérons avoir contribué un tant soit peu au développement des communautés locales productrices de cacao en Afrique de l’Ouest.

Sources d'information

ADM

www.adm.com/en-US/responsibility/2010CR/supply_chain/Pages/african_cocoa_farmers.aspx

Fredericq, Alain [Alain.Fredericq@adm.com]

Traduire les attentes des consommateurs en pratiques agricoles : applications ADM du SERAP en Côte d'Ivoire

Partenariat Cadbury pour le cacao

www.cadbury.co.uk/cadburyandchocolate/OurCommitments/CocoaSourcing/CadburyCo-coaPartnership/Pages/CadburyCocoaPartnership.aspx

Yaa Peprah Amekudzi [Yaa.Amekudzi@cadbury.com]

Directrice de l'Unité de coordination du programme au Ghana

Côte d'Ivoire

www.cacao.gouv.ci

Côte d'Ivoire, Groupement des exportateurs de cacao et de café GEPEX
Bintou OHIN, Secrétaire Générale [gepex@aviso.ci]

Future Resource Development Ltd. (FURDEV), Ghana

Sylvia Hinson [sylviahinson@gmail.com]

Ghana COCOBOD (Conseil ghanéen du cacao)

www.cocobod.gh

Barnett Quaicoo [barnettquaicoo@gmail.com]

Samira Egala [samiraegala@googlemail.com]

Ghana Education Service

www.ghana.gov.gh/index.php?option=com_content&view=article&id=331:ministry-of-education&catid=74:ministries&Itemid=224

Josephine Kuffour [mammajosy@yahoo.co.uk]

Ghana NPA

Stella Ofori [amaafori@yahoo.com]

Ghana NPECLC

www.childprotection.gov.gh

Ebenezer Attoh [ot_attoh@yahoo.com]

Nana Gyamfi, responsable régional du bien-être social

Manuel des facilitateurs pour l'élimination des pires formes du travail des enfants
Rapport préliminaire sur la base de données des interventions, 2009

GIZ

www.gtz.de/en/weltweit/afrika/cote-d-ivoire/8046.htm

Lutte contre la traite des enfants et les pires formes du travail des enfants
Schuemer Cordula GTZ 1010 [Cordula.Schuemer@gtz.de]

Travail et activités économiques des enfants dans l'agriculture au Ghana ;
Gabrielle Zdunnek ; SLE/FAO, 2008. Promotion axée sur le marché d'une production de cacao certifiée et durable en Côte d'Ivoire : projet conjoint des secteurs privé et public pour promouvoir une production durable de cacao

IBIS

www.ibiswestafrica.com

Zakaria Sulemana [zakaria@ibiswestafrica.com]

Prosper Nyavor [prosper@ibiswestafrica.com]

Rapport d'évaluation de 2010 de Martina Odonkor [martinaodonor@yahoo.com] et de Connie Dupont sur le « Renforcement du secteur de l'éducation dans les régions productrices de cacao au Ghana », projet de partenariat public-privé de Ibis/Toms/DANIDA Programme en faveur de l'éducation pour l'autonomisation (projet Toms), Manuel pour la mise à jour des connaissances sur les centres de gestion scolaire
Fiche descriptive sur le projet IBIS relatif à l'éducation et au travail des enfants à Brong Ahafo

Renforcement du secteur de l'éducation dans les régions productrices de cacao au Ghana – Document de projet, 2007

IITA Sustainable Tree Crops Programme

(Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes)

Jim Gockowski [j.gockowski@cgiar.org]

Responsable du programme technique

Le Programme de développement des cultures pérennes, une alliance pour promouvoir une économie cacaoyère durable en Côte d'Ivoire

Manuel du STCP sur les fermes-écoles

OIT-IPEC

Semien Honore Boua Bi [boua-bi@ilo.org]

Étude de l'éducation alternative de Martina Ondoka pour le projet de l'OIT-IPEC TBP

Éliminer les pires formes de travail des enfants (dans le cadre des programmes assortis de délais) au Ghana

iMPACT-Mars

Partnership for Cocoa Communities of Tomorrow (Partenariat de Mars pour les communautés du cacao de demain) Ghana and Côte d'Ivoire

Étude initiale et examen à mi-parcours, mars 2010

International Cocoa Initiative

www.cocoainitiative.org

Patience Dapaah [p.dapaah@cocoainitiative.org]

ROBALE Kagohi [robalek@cocoainitiative.org]

Implementing partners

Richardson Nsiah Samuel, Save Life for all Foundation [saveall06@yahoo.com]

Nicholas Adorsu, HACOG [hacog02@yahoo.com]

Seka Theodore Seka RENFCAP [renfcap@yahoo.fr]

Khulisa, South Africa

Helene Aiello [haiello@khulisa.com]

Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT)

www.maejt.org

Transformer les victimes en acteurs – Exode précoce des enfants en Afrique de l'Ouest
2007

Participatory Development Associates

www.pdaghana.com

Rescue Foundation, Ghana

Sylvia Hinson [sylviahinson@gmail.com]

Save the Children, Sweden

Elkane Mooh [ElkaneM@ci.savethechildren.se]

Kone nantegue, ASSOCIATION JEKAWILI (ex EASEMO) [knantegue@yahoo.fr]

Auto-évaluation assisté, Projet traite des enfants Bouake 2004 – 2006

Expérience de bonnes pratiques de l'Association JEKAWILI en matière de réintégration familiale des enfants victimes de traite.

Trading Visions

Tom Allan [tom@tradingvisions.org]

UNICEF

Joachim Theis [jtheis@unicef.org]

Sheema Sen Gupta, Ghana [ssengupta@unicef.org]

Eric Okrah, Ghana eaokrah@unicef.org

USDOL

Ritualo, Amy – ILAB [Ritualo.Amy@dol.gov]

Winrock International

www.winrock.org

Walker, Vicki [VWalker@winrock.org]

World Cocoa Foundation

www.worldcocoafoundation.org

Charlie Feezel [Charlie.Feezel@worldcocoa.org]

David Noyes

Présentation du programme ECHOES – mai 2010.pdf

Rapport sur l'Alliance ECHOES : janvier 2010 – mars 2010

Formation de l'Alliance ECHOES sur les moyens de subsistance à l'intention des jeunes déscolarisés des communautés locales productrices de cacao au Ghana

Manuel de travail destiné aux jeunes entrepreneurs

Manuel de formation de Winrock International destiné aux femmes d'entreprise

Programme intégré ECHOES de Winrock International sur les compétences générales et agricoles sur le cacao, à l'intention des élèves de l'enseignement primaire et secondaire

